

— Guide d'animation 2022/2024



# Féminismes et enjeux

## intergénérationnels



Ce guide d'animation est une réalisation du comité provincial *Promotion-éducation-culture-action*, composé de:

Johanne Blanchette, Mauricie  
Lise Courteau, Mauricie  
Francine Duchaine, Mauricie  
Suzanne Lefrançois, Richelieu-Yamaska  
Hélène Tremblay, Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau  
Hélène Larivière, Hautes-Rivières  
Marianne Pertuiset-Ferland, responsable provinciale de la mobilisation

#### Rédaction

Gisèle Denoncourt et Adaée Beaulieu  
Amélie Charbonneau, GRIS-Montréal (Chapitre 4)

#### Révision

Huguette Dalpé, Julie Boyer, Emmanuelle Botton,  
Marianne Pertuiset-Ferland, Liane Loignon

#### Conception graphique

Mélanie Loubier



[www.afeas.qc.ca](http://www.afeas.qc.ca)

[info@afeas.qc.ca](mailto:info@afeas.qc.ca)

514-251-1636

5999, rue de Marseille

Montréal (Québec) H1N 1K6

La production de ce document a été rendue possible grâce à l'appui de:

Secrétariat  
à la condition  
féminine

Québec

L'Afeas, fièrement féministe! \_\_\_\_\_ 04

### SECTION 1 : Féminismes et enjeux intergénérationnels

**Chapitre 1** \_\_\_\_\_ 08

#### Le féminisme, de quoi s'agit-il?

Quelques courants féministes \_\_\_\_\_ 09

Quelques concepts liés au féminisme \_\_\_\_\_ 10

Stéréotypes et socialisation genrée \_\_\_\_\_ 12

Un peu d'histoire : l'évolution du féminisme au Québec \_\_\_\_\_ 14

Le féminisme aujourd'hui - où en sommes-nous? \_\_\_\_\_ 18

Le rôle des hommes dans le féminisme \_\_\_\_\_ 23

**Chapitre 2** \_\_\_\_\_ 24

#### L'importance de la représentativité

Participation des femmes aux prises de décisions \_\_\_\_\_ 24

Représentativité des femmes en politique \_\_\_\_\_ 25

Les écarts de richesse entre les femmes et les hommes \_\_\_\_\_ 27

Écriture inclusive \_\_\_\_\_ 28

**Chapitre 3** \_\_\_\_\_ 30

#### Arts et culture féministes

Évolution de l'art féministe au Québec \_\_\_\_\_ 30

Regard sur quelques œuvres féministes \_\_\_\_\_ 30

**Chapitre 4** \_\_\_\_\_ 34

#### Diversité des genres et orientations sexuelles

La diversité sexuelle et de genres - une introduction \_\_\_\_\_ 34

Comment montrer son ouverture? \_\_\_\_\_ 39

**Chapitre 5** \_\_\_\_\_ 42

#### Dialogues intergénérationnels

Pourquoi c'est important? \_\_\_\_\_ 42

Transmission entre les générations \_\_\_\_\_ 43

Impliquer la jeunesse \_\_\_\_\_ 44

**Chapitre 6** \_\_\_\_\_ 46

#### Projet rassembleur

Cultiver le féminisme et les liens intergénérationnels : la forêt afeas \_\_\_\_\_ 46

# Table des matières

## SECTION 2 : Journées de mobilisation

**Chapitre 7** \_\_\_\_\_ 52

#### Opération Tendre la main : féminicides

Comprendre le phénomène des féminicides \_\_\_\_\_ 52

Impact de la COVID sur les féminicides \_\_\_\_\_ 53

Féminicides intimes \_\_\_\_\_ 54

Les femmes à la croisée des oppressions - plus à risque de violence \_\_\_\_\_ 54

Un signal d'alarme discret \_\_\_\_\_ 54

Des campagnes de sensibilisation comme piste de solution \_\_\_\_\_ 55

**Chapitre 8** \_\_\_\_\_ 56

#### Journée internationale des droits des femmes : femmes autochtones

Les droits des femmes autochtones - où en sommes-nous? \_\_\_\_\_ 56

Femmes autochtones inspirantes \_\_\_\_\_ 60

Comment être de bonnes alliées \_\_\_\_\_ 63

**Chapitre 9** \_\_\_\_\_ 66

#### Journée du travail invisible

Travail invisible et proche aidance \_\_\_\_\_ 66

Conciliation famille-travail-études \_\_\_\_\_ 68

Places en garderie \_\_\_\_\_ 70

**Chapitre 10** \_\_\_\_\_ 72

#### Jour de la terre : environnement et changements climatiques

Agriculture et lutte aux pesticides \_\_\_\_\_ 72

Pandémie et impacts environnementaux \_\_\_\_\_ 74

Les fausses nouvelles et l'urgence climatique \_\_\_\_\_ 75

**Références** \_\_\_\_\_ 80

# L'Afeas, fièrement féministe !

Ce guide d'animation a été préparé pour outiller les instances Afeas à organiser et à animer des rencontres et des activités autour des thèmes suggérés. Ce guide est particulièrement volumineux, mais vous n'êtes pas tenues de lire ou d'utiliser toutes les sections. Avec le grand nombre et la variété des thèmes abordés, vous pouvez choisir avec vos membres ceux qui suscitent le plus d'intérêt en consultant la table des matières. Vous pouvez aussi aborder une section seulement en partie lors de la première année, puis l'approfondir l'année suivante, puisque ce guide est valide pour deux ans, soit de 2022 à 2024. Le grand thème du guide est le suivant : Féminismes et enjeux intergénérationnels. Ce thème, plutôt large, vous permettra de choisir les éléments qui vous tiennent particulièrement à cœur pour l'organisation de vos activités.

Puisque l'atteinte de l'égalité des genres est la mission de notre association et que le nom de l'Afeas a récemment été modifié pour que le terme « féminine » soit remplacé par « féministe », il apparaît crucial de mieux comprendre le féminisme. En fait, on peut parler des féminismes puisque, comme vous le verrez, il ne s'agit pas d'un mouvement monolithique, mais bien

d'un ensemble de points de vue, de positions et de courants de pensée. Ces différents éléments seront donc abordés et démystifiés tout au long de ce guide, qui est divisé en deux grandes sections :

**1. Féminismes et enjeux intergénérationnels :** Dans cette première section, nous aborderons et approfondirons les différents



éléments du féminisme et les enjeux intergénérationnels. Le premier chapitre se penchera sur les différents courants du féminisme, les concepts, l'histoire et certains des enjeux qui nous préoccupent particulièrement aujourd'hui. Le deuxième chapitre portera sur l'importance de la représentativité sur le plan politique et dans les instances décisionnelles, ainsi qu'au niveau de la richesse et de la langue. Le chapitre trois abordera les arts et la culture féministes, et le chapitre quatre s'intéressera à la diversité de genres et d'orientations sexuelles. Le chapitre cinq se concentrera sur les dialogues intergénérationnels, et le chapitre six présentera le Projet rassembleur, soit *Cultiver le féminisme et les liens intergénérationnels*.

**2. Journées de mobilisation :** Les différentes dates phares de l'Afeas ont chacune leur propre chapitre, dans lequel nous explorons les thèmes retenus pour chaque date. L'Opération Tendre la main se concentrera sur les féminicides et la Journée internationale des

**« On peut parler des féminismes car il ne s'agit pas d'un mouvement monolithique, mais bien d'un ensemble de points de vue, de positions et de courants de pensée »**

## - L'Afeas

La force de l'égalité

droits des femmes, qui a lieu le 8 mars, sera dédiée aux droits des femmes autochtones. La Journée du travail invisible abordera la proche aide, la conciliation famille – travail – études, ainsi que le manque de places en garderies. Le Jour de la Terre sera l'occasion de se pencher sur les impacts de la pandémie de COVID-19 sur l'environnement, la lutte aux pesticides et les fausses nouvelles.

Tout au long du Guide, vous trouverez des propositions d'activités et de réflexions. Inspirez-vous-en pour vos activités et vos rencontres Afeas, mais ne vous y limitez pas. Vous connaissez vos membres et votre communauté, à vous de trouver la meilleure façon de les interpeller et le meilleur angle pour aborder les différents thèmes.

Les activités proposées qui peuvent requérir d'imprimer certaines feuilles sont regroupées dans un document annexe qui est accessible dans la section privée du site Internet de l'Afeas. Vous pourrez ainsi en imprimer autant de copies que vous

le souhaitez. Vous pouvez aussi vous adresser au siège social ([info@afeas.gc.ca](mailto:info@afeas.gc.ca)) pour le recevoir par courriel. C'est également le cas pour les éléments à imprimer pour le Projet rassembleur.

Finalement, vous verrez qu'à certains endroits, nous vous proposons des ressources en ligne pour aller plus loin. L'accès à Internet n'est pas nécessaire, vous pouvez très bien utiliser ce guide tel quel, mais si vous souhaitez consulter les ressources

proposées, elles sont toutes regroupées dans un autre document annexe que vous pourrez vous procurer de la même manière que celle décrite pour l'annexe d'activités au paragraphe précédent. Vous pouvez aussi vous adresser à votre instance régionale ou provinciale pour leur demander d'imprimer et de vous envoyer certaines des ressources en question.

N'oubliez pas que vous pouvez tout à fait ouvrir certaines de vos activités au public, c'est-à-dire aux femmes et aux hommes non-membres Afeas. Cela peut être une bonne manière de faire rayonner l'Association et de recruter la relève. Nous espérons que vous apprécierez ce guide d'animation et qu'il vous aidera dans l'organisation de vos activités et de votre mobilisation !

Solidairement,

- Le comité

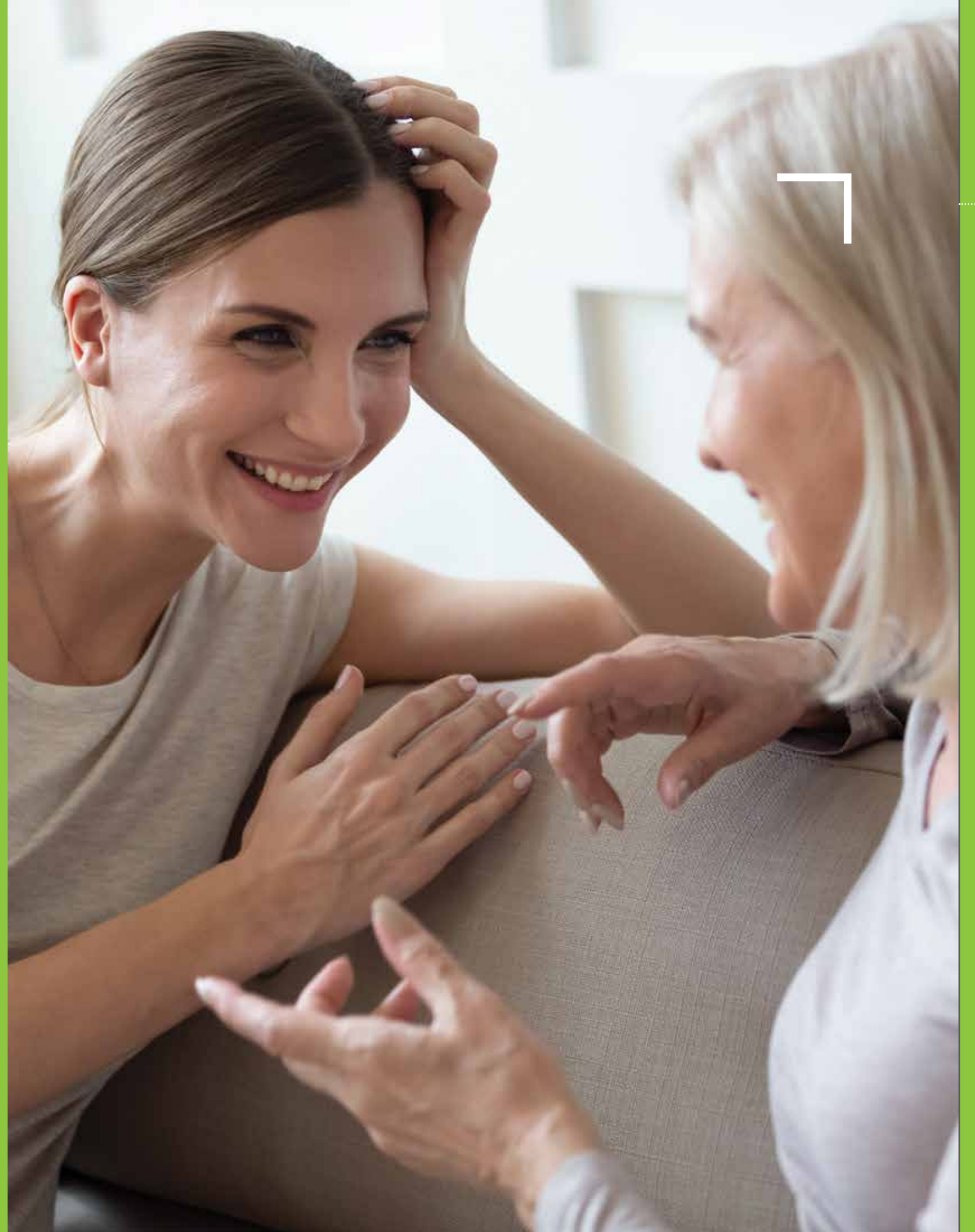
Promotion-éducation-culture-action



---

## Section 1

# Féminismes et enjeux intergénérationnels



## Chapitre 1

# Le féminisme, de quoi s'agit-il ?

Le sujet du féminisme est si vaste et complexe qu'il est difficile de le définir simplement. Dans son sens large, il s'agit d'un mouvement social et politique qui prône l'égalité entre les hommes et les femmes, ainsi que l'élimination des rapports sociaux de domination et d'oppression envers les femmes. Ce type de rapports génère violence, discrimination, exclusion et pauvreté. Le féminisme se déploie au travers des luttes pour faire cesser l'exploitation des femmes aux plans social, économique, culturel, sexuel, politique et religieux. **Il vise l'atteinte de l'égalité et de la justice entre les femmes et les hommes pour l'obtention de l'égalité de droits et de fait dans toutes les sphères de la vie.**

Bien que l'égalité de droit fût acquise en 1975 au Québec par l'adoption de la Charte des droits et libertés de la personne, interdisant notamment la discrimination selon le sexe, l'égalité de fait n'est, quant à elle, toujours pas acquise. C'est donc dire que même si, selon la loi, les femmes sont égales aux hommes, en réalité, de nombreuses inégalités persistent. Au quotidien, les femmes subissent encore de la discrimination systémique, étant victimes, entre autres, de sexisme issu de la banalisation des comportements, des attitudes et des propos misogynes.<sup>1</sup>

Il reste encore beaucoup de chemin à parcourir pour que les préjugés, les stéréotypes et les discriminations soient réellement choses du passé.

Par ailleurs, le féminisme ne se limite pas seulement aux femmes; il implique également les hommes. Selon plusieurs mouvements féministes, l'implication des hommes est indispensable pour atteindre l'égalité et la justice, et ceux-ci doivent s'impliquer pour que les mœurs évoluent plus rapidement et positivement. Il serait souhaitable que tous et toutes agissent en

collaboration vers l'égalité des genres.

Les personnes trans et non binaires (personnes qui peuvent se sentir ni homme ni femme, ou les deux,<sup>2</sup> ou comme toutes autres combinaisons des deux) sont aussi affectées par le sexisme. De nombreux mouvements féministes œuvrent à devenir plus inclusifs et sensibles aux discriminations et enjeux vécus par toutes les personnes issues de la communauté LGBTQ2S+ (acronyme pour diverses orientations sexuelles et identités de genre – voir le chapitre 4 à ce sujet).

Au quotidien, les enjeux d'égalité des genres nous concernent toutes et tous. La prise de conscience des impacts que peuvent avoir nos paroles et nos actions s'avère importante. Nos interventions auprès de notre entourage contribuent à rendre la société plus égalitaire, même si nous avons tendance à sous-estimer l'impact que nous avons réellement. C'est en nous informant, en échangeant et en nous mobilisant que nous arriverons progressivement à changer les choses.

Dans cette première section, nous vous proposons de découvrir les éléments clés du féminisme, afin de vous permettre de mieux comprendre les luttes et les enjeux qui en font partie. Ne vous laissez pas impressionner par la quantité d'information, abordez un petit morceau à la fois. Vous ne serez pas testées sur la matière, pas besoin de

l'apprendre par cœur. Nous vous encourageons à échanger entre vous, à réfléchir et à discuter afin d'identifier vos propres points de vue face aux différents enjeux présentés.

### Quelques courants féministes<sup>3</sup>

Pour bien comprendre le féminisme, il importe de savoir qu'il existe plusieurs courants féministes, chacun basé sur différents points de vue, différentes priorités et différentes compréhensions du monde et de ses dynamiques de pouvoir. Voici quelques-uns des courants prépondérants en Occident, mais sachez qu'il en existe de nombreux autres. Certains ont été plus populaires à différentes périodes de l'histoire, mais il ne s'agit pas d'une suite chronologique.

#### Féminisme libéral égalitaire

Ce mouvement vise l'atteinte de l'égalité par une remise en question du rôle traditionnel des femmes (mères, ménagères, épouses). Ce courant naît au début du XX<sup>e</sup> siècle avec les suffragettes (militantes pour le droit de vote) et connaît une résurgence vers les années 1960 avec Betty Friedan. Née en 1921, cette féministe et écrivaine américaine a fondé et présidé la National Organisation for Women (1966-1970) qui a aussi inspiré les mouvements de libération des femmes en Europe et en Asie. Son livre *Femme mystifiée*, paru en 1963, a servi d'assise à une nouvelle vague de féminisme mobilisée pour accroître les libertés sociales des femmes, comme le droit de choisir



de se marier, d'avoir des enfants, de travailler, de divorcer et d'avorter.<sup>4</sup>

#### Féminisme radical

Apparu vers 1960, ce mouvement affirme que les femmes sont opprimées par les hommes et que l'abolition du patriarcat et de tous les systèmes d'oppression est l'unique voie vers l'égalité. Le patriarcat est un concept qui définit la domination des hommes sur les femmes. Il en sera question dans les pages suivantes.

#### Féminisme afro-américain ou afroféminisme

Ce mouvement voit le jour aux États-Unis vers les années 1970 et représente des enjeux spécifiques aux femmes noires ou afrodescendantes, largement issues de la colonisation. «De nombreuses femmes noires ont ressenti le besoin de revendiquer des droits et de promouvoir des actions différentes des féministes blanches, dénonçant justement une "charge raciale" qui pèse sur les femmes non blanches. Le mouvement repose

sur le concept d'intersectionnalité, qui désigne une discrimination mêlant race, genre et classe sociale.»<sup>5</sup> L'afroféminisme soutient que les inégalités sont le résultat de l'amalgame des différences et des rapports de pouvoir dans la population variant selon le sexe, l'ethnie et la classe sociale de chaque personne. Ce mouvement a jeté les bases vers des perspectives plus larges de féminisme intersectionnel. Il en sera question à la page suivante.

#### Féminisme écologiste ou écoféminisme

Ce courant s'est accentué au cours des années 1980 à la suite de nombreuses catastrophes écologiques. Toutefois, son origine apparaît avec le livre *Le Féminisme ou la mort* (1974) de Françoise d'Eaubonne. Elle y définit le concept comme «la gestion égalitaire d'un monde à renaître».<sup>6</sup> L'écoféminisme fait un lien entre l'oppression des femmes et la destruction des ressources naturelles. Ce

courant considère qu'il existe des similitudes et des causes communes entre les systèmes de domination et d'oppression des femmes par les hommes et les systèmes de surexploitation de la nature par les humains. Il remet aussi en question le patriarcat et le capitalisme.

### Féminisme post-moderne

Ce courant est issu des milieux intellectuels et universitaires. Au Québec, il émerge au début des années 1990 et dénonce le fait que les femmes et les hommes soient éduqué-e-s et considéré-e-s différemment selon leur genre. Leur identité ainsi construite restreint leur expression de genre. Aujourd'hui, on parle de socialisation genrée, soit le fait de transmettre aux enfants des normes différentes selon leur sexe: les petits garçons doivent agir d'une certaine façon, aimer le sport et les blocs Lego par exemple, alors que les petites filles doivent être douces et calmes, jouer aux poupées et s'occuper des autres. De nombreux mouvements ont vu le jour au cours des dernières années, rejetant ces normes limitantes, afin de laisser aux enfants (et aux adultes) la liberté d'être davantage eux-mêmes et elles-mêmes. Le modèle de socialisation genrée est de plus en plus considéré comme dépassé, surtout par les parents des plus jeunes générations.

### Féminisme intersectionnel

Le féminisme intersectionnel reconnaît que plusieurs formes d'oppressions peuvent s'ajouter à celles liées au genre (le sexisme). Ce mouvement s'intéresse à la façon dont plusieurs facteurs peuvent interagir de

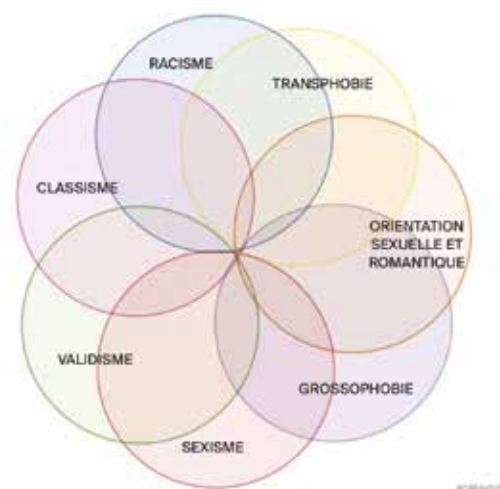
façon simultanée pour causer des oppressions multiples qui se renforcent mutuellement. Cette théorie analyse les rapports de pouvoir liés à l'identité de genre et au sexe en ajoutant la perspective d'autres caractéristiques identitaires (dont la race, la classe sociale, l'orientation sexuelle, la présence ou l'absence de handicaps, la religion, l'âge, le statut d'immigration, le statut autochtone). Le féminisme intersectionnel « appelle à réfléchir sur les positions qu'une personne occupe et sur les privilèges dont elle dispose là où elle vit ». <sup>7</sup> Le concept d'intersectionnalité est décrit plus en détail ci-dessous.

### Quelques concepts liés au féminisme

Afin de mieux comprendre l'histoire et les enjeux reliés au féminisme, il importe d'en comprendre certains concepts clés. En voici quelques-uns :

#### Intersectionnalité

Certaines personnes subissent une multitude d'oppressions simultanées qui s'amplifient et se renforcent mutuellement. Ainsi, certaines femmes vivent des oppressions liées à leur origine ethnique ou à leur orientation sexuelle par exemple, en plus de celles liées au sexisme. Les systèmes de domination sont nombreux, mais le racisme, le sexisme, l'homophobie, le classisme (l'appartenance à une certaine classe sociale), en sont quelques-uns. L'âge, la religion et les situations de handicap peuvent également être des vecteurs de discrimination et d'oppression.



On parle d'intersectionnalité lorsque des oppressions variées s'opèrent en même temps et qu'elles ne sont pas dissociables. <sup>8</sup> Lors de la conférence TEDWomen2016, la féministe américaine Kimberlé Crenshaw a donné l'exemple de la combinaison de la violence envers les femmes et de la violence policière à l'égard des populations afro-américaines. Cette combinaison d'oppressions a abouti à de nombreux meurtres de femmes afro-américaines, sans que ce soit uniquement dû à la race ou au genre de ces femmes. Ce phénomène prend racine dans un système discriminatoire envers les femmes noires - ces deux facteurs d'oppression et de discrimination sont liés et se renforcent mutuellement. Plus près de nous, *l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées* a mis en lumière les nombreuses discriminations vécues par les femmes autochtones. Le rapport conclut que « les préjugés et le racisme qui animaient les politiques coloniales ont traversé le temps et infiltré les institutions publiques, si bien qu'un climat social qui désavantage les femmes et les filles autochtones s'est créé au Québec ». <sup>9</sup>

L'ignorance ou l'omission des impacts de ces oppressions simultanées a affecté et affecte encore un

## ACTIVITÉ SUGGÉRÉE



### Associez définitions et concepts <sup>12</sup>

En vous aidant de l'image présentée à la page précédente avec les nombreux cercles, associez les définitions ci-dessous aux différents vecteurs de discrimination présentés dans l'image.

1. Qui fait preuve de discrimination envers les personnes obèses ou en surpoids.
2. Discrimination, hostilité violente envers un groupe humain fondée sur son origine ethnique ou culturelle, ou idéologie postulant une hiérarchie des races.
3. Discrimination fondée sur la classe sociale ou des critères économiques.
4. Attitude d'hostilité, de discrimination envers les personnes transgenres.
5. Discrimination envers les personnes en situation de handicap.
6. Attirance physique, amoureuse ou émotionnelle d'une personne envers les personnes du genre opposé, du même genre, d'aucun genre ou de plus d'un genre, ou le fait d'entretenir des relations intimes avec ces personnes.
7. Attitude de discrimination fondée sur le sexe, discrimination à l'égard du sexe féminin.

#### RÉPONSES :

1. Grossophobie / 2. Racisme / 3. Classisme / 4. Transphobie / 5. Va-  
lidisme / 6. Orientation sexuelle et romantique (on parle habituellement  
d'homophobie lorsqu'il est question de discriminations liées à l'orientation  
sexuelle ou romantique) / 7. Sexisme

grand nombre de personnes, particulièrement les femmes. Il est donc primordial, afin de faire changer les choses, de prendre conscience que toutes les femmes ne vivent pas les mêmes discriminations ou les mêmes obstacles, et surtout de faire preuve d'ouverture et d'écoute. <sup>10</sup> « On pourrait définir le féminisme intersectionnel comme un mouvement inclusif, qui accueille en son sein toutes les personnes qui

souhaitent lutter contre les différentes oppressions systémiques. » <sup>11</sup>

Pour explorer le concept de l'intersectionnalité plus en détail, consultez les bandes dessinées suivantes en ligne  
[« Introduction à l'intersectionnalité » de Chloé Loula](#)

[« Toutes les voix comptent » de Niti Marcelle Mueth et Gabriella Kinté Garbeau](#)

### Continuons la réflexion

Ce n'est pas parce qu'un enjeu ne nous concerne pas - par exemple ceux liés aux discriminations basées sur les origines ethniques ou sur l'orientation sexuelle - qu'il ne vaut pas la peine de s'y intéresser et de se mobiliser pour les contrer. Notre solidarité doit s'étendre à toutes les femmes et à toutes les personnes qui vivent de l'oppression, pas seulement à celles qui ont le même vécu que nous.

- Réfléchissons d'abord à des situations de discriminations que vivent certaines personnes et qui ne s'appliquent pas nécessairement à nous. Donnons des exemples. Pensons à différents contextes : le marché du travail, l'accès au logement et à d'autres services, les relations sociales, etc.
- Réfléchissons ensuite à comment nous pouvons être des allié-e-s pour les personnes qui vivent ce genre de discriminations multiples, par exemple à des manières de rendre certaines activités plus inclusives aux personnes différentes de vous. Des exemples vous viennent en tête? Discutons-en!

### Patriarcat

Ce concept représente le système social injuste par lequel les hommes dominent les femmes en exerçant leur pouvoir dans les domaines politique, social, économique, religieux et familial. Les institutions, les lois et les industries ont largement été créées par les hommes, pour les hommes, et privilégient donc encore ces derniers

au détriment des femmes pour qui ce système est discriminatoire. Au niveau individuel, les hommes n'oppriment généralement pas consciemment les femmes, mais le système dans lequel nous vivons continue d'avantager les hommes et de désavantager les femmes. Au Québec de 1969 à 1971, les militantes du Front de libération des femmes du Québec (FLF) se sont attaquées au système patriarcal qui s'imposait depuis l'arrivée des colons en Nouvelle-France. La lutte des femmes québécoises contre le patriarcat s'associait souvent aux luttes indépendantistes et socialistes de l'époque, d'où le mot d'ordre : « Pas de libération des femmes sans libération du Québec. Pas de libération du Québec sans libération des femmes. »<sup>13</sup>

L'abolition du patriarcat demeure un élément central de nombreux courants féministes à ce jour, même si certains gains ont été obtenus au fil des ans. Encore aujourd'hui, les mouvements féministes adoptent différentes stratégies pour atteindre cet objectif.

### Masculinité toxique

Ce concept fait référence à certaines normes sociales encadrant les attitudes et comportements masculins et ayant un impact négatif sur les femmes, la société et sur les hommes eux-mêmes. On parle des stéréotypes de l'homme *mâle*, le dépeignant comme socialement dominant, fort, qui aime tout ce qui est traditionnellement masculin comme les sports, les autos, la

bagarre, les conquêtes amoureuses, etc., mais rejette tout ce qui est considéré comme féminin.

En tentant de se plier au moule du « vrai mâle », les garçons et les hommes peuvent, par exemple, être encouragés à adopter et reproduire des comportements misogynes (hostiles ou méprisants envers les femmes) ou homophobes (hostiles ou méprisants envers les personnes homosexuelles). Le terme toxique vient aussi de la vision parfois très étroite et limitante que cette mentalité impose aux hommes. Par exemple, lorsque cette vision survalorise l'indépendance chez les garçons, et exige des hommes de prouver leur masculinité en tout temps, notamment en décourageant l'expression de leurs émotions. Cela a pour effet de créer des conflits entre les rôles masculins et féminins, de nourrir l'homophobie, d'encourager la compétition entre hommes, et même de normaliser l'agression et l'intimidation. Certains

comportements sont considérés comme toxiques en raison de propos, d'attitudes et de gestes pouvant aller jusqu'à la violence, incluant l'agression sexuelle et la violence domestique.

La masculinité toxique est néfaste sur le plan identitaire, car elle impose des comportements, des stéréotypes et des mentalités qui peuvent nuire à l'estime de soi, au sentiment de compétence et au sentiment d'appartenance. Elle affecte également les relations, car elle restreint l'intimité et les liens sociaux.<sup>14</sup>

### Stéréotypes et socialisation genrée

#### Stéréotypes

Les stéréotypes sont des caractéristiques que la société attribue à un groupe de personnes pour les classer, consciemment ou non, selon leur âge, leur poids,

## Réflexions

Visionnez une courte capsule vidéo humoristique à ce sujet : [La Masculinité toxique, avec Jonathan Roberge](#). Elle traite du droit pour les hommes de pleurer, de porter du rose et de ne pas être forts.

Après le visionnement, discutez de la masculinité toxique :

- Quelles en sont les causes ?
- Quelles en sont les conséquences ?
- Comment intervenir pour limiter ce phénomène ?

leur métier, leur couleur de peau ou leur sexe, entre autres. Lorsque les filles et les garçons sont associés à deux univers séparés, on parle de stéréotypes sexuels ou genrés.

### Socialisation et période d'apprentissage

La période durant laquelle l'enfant apprend à assimiler les valeurs et les normes, à vivre en société et à acquérir des connaissances est définie comme la période de la socialisation. Cette étape est déterminante pour son avenir, puisqu'il ou elle y construit son identité à la maison, à la garderie

et à l'école. Lorsque les adultes agissent différemment envers les filles et envers les garçons, notamment pendant les jeux, on dit qu'il s'agit de socialisation différenciée selon le genre. Celle-ci résulte des stéréotypes que les adultes entretiennent, consciemment ou non. Lorsque les filles et les garçons sont éduqués différemment, leur développement et leurs comportements sont différents. La réussite scolaire, le choix de carrière, l'attitude face au partage des responsabilités familiales, la vie affective et amoureuse, l'image corporelle et l'expression de l'identité

sont les principales sphères du développement qui peuvent être affectées par ce phénomène.

### Stéréotypes dans la vie adulte

Les comportements appris durant l'enfance contribuent directement, une fois adultes, aux différences hommes-femmes. Par exemple, l'adoption du stéréotype féminin de douceur et de passivité place les femmes dans une position subordonnée aux hommes, qui eux sont sensés être forts, proactifs, et en position de pouvoir (toujours selon les stéréotypes). C'est ainsi que la socialisation différenciée

Voici un tableau comparant des stéréotypes liés aux filles et aux garçons<sup>15</sup>

Filles	Garçons
Les filles sont plus dociles et cherchent à plaire.	Les garçons écoutent moins les consignes et sont moins attentifs.
Les filles vont parfois boudier plus longtemps et pour rien.	Les conflits sont plus facilement réglés avec les garçons; c'est moins dramatique.
Les filles aiment seulement les jeux de rôles, les poupées et le soin des plus petits.	Les garçons s'intéressent seulement aux jeux moteurs et de construction.
Une fille peut bricoler et jouer à l'éducatrice toute la journée.	Il est difficile pour les garçons de rester à l'intérieur toute la journée quand il pleut.
Les filles sont plus calmes et patientes.	Les garçons prennent plus de place et bougent tout le temps.
Les filles sont plus persévérantes.	Les garçons veulent tout comprendre et sont créatifs.
Les filles sont plus manipulatrices. Elles jouent sur les sentiments. Elles sont plus orgueilleuses.	Les échanges entre garçons sont plus directs et violents.
Les filles sont plus fragiles.	Les garçons ne pleurent pas.
Les filles sont intéressées par la mode, les arts et les garçons.	Les garçons aiment les jeux vidéo et le sport.
Les filles sont plus perfectionnistes et meilleures pour faire le ménage.	Les garçons sont plus désordonnés et s'appliquent moins dans les tâches ménagères.
Les filles sont bonnes en français.	Les garçons sont bons en mathématiques.
Les filles sont meilleures à l'école.	L'école n'est pas faite pour les garçons.
Les filles sont meilleures en langues et ont plus de difficultés avec les mathématiques.	Les garçons ont de la facilité avec les mathématiques et plus de difficultés avec les langues.

selon le genre renforce et perpétue les inégalités sociales.

Les stéréotypes se reflètent souvent dans la répartition des tâches dans la vie professionnelle et familiale. Par exemple, au travail, on a tendance à croire que les femmes sont plus douées pour gérer les situations délicates entre collègues, ou encore qu'elles sont meilleures pour prendre des notes. À la maison, la division genrée des tâches (liée à la socialisation genrée) fera en sorte que les femmes seront plus souvent responsables de l'entretien ménager, du lavage, de la cuisine, des soins aux enfants, en plus de leurs fonctions professionnelles.

### Un peu d'histoire: l'évolution du féminisme au Québec

Encore aujourd'hui, les livres d'histoire mettent principalement en valeur les contributions des hommes, et les femmes en sont trop souvent effacées ou oubliées. Pourtant, les contributions des femmes ont été et continuent d'être essentielles à l'avancement de notre société. Puisqu'il est primordial de transmettre et de valoriser cette mémoire, voici un survol historique de la place des femmes et de l'évolution du féminisme au Québec, et de ses importants gains sociaux et politiques. Nous en profitons également pour mettre en lumière des femmes qui ont joué un rôle important dans l'histoire du Québec et dont on n'entend pas suffisamment parler.<sup>16</sup>

**1600 – 1764 Les bâtisseuses de la Nouvelle-France**  
Bien que parfois oubliées, plusieurs femmes ont marqué l'histoire coloniale de la Nouvelle-France. Les communautés religieuses étaient très impliquées dans le développement de services éducatifs et sociaux tels que les hôpitaux, les écoles et même, un peu plus tard, les garderies. Au cours des premières années de la colonisation, plusieurs femmes laïques célibataires, connues sous l'expression « Filles du roi », sont arrivées de France pour se marier et fonder une famille.<sup>17</sup>

Cette époque était également marquée par les relations avec les communautés autochtones qui vivaient déjà sur le territoire colonisé. Selon leurs traditions et leur culture, les femmes autochtones étaient

associées à la protection de la vie et de l'environnement, la Terre-mère.<sup>18</sup> Si elles occupaient généralement une place relativement égalitaire dans leur communauté, le système colonial marqué par le patriarcat a imposé de nouvelles mesures discriminatoires pour les femmes. La colonisation a signifié notamment l'imposition de plusieurs mesures qui visaient l'acculturation et l'assimilation des autochtones, notamment à l'aide des pensionnats. Ces questions seront détaillées dans la section sur les femmes autochtones, au chapitre 8.

Voici quelques femmes marquantes de cette époque :

- **Jeanne Mance**  
Cofondatrice de Montréal, elle était cultivée et audacieuse. Sans elle, il est dit que Chomedey de

## ACTIVITÉ SUGGÉRÉE



### Visionnement d'une capsule témoignages

Certains parents font le choix d'offrir à leur enfant une socialisation non genrée, ou « ouverte sur le genre ». L'épisode « L'éducation non-binaire » de l'émission *Format familial* présente une entrevue avec un parent qui a fait ce choix. Connaissez-vous ce modèle éducatif? Connaissez-vous des personnes qui ont fait ce choix?

Discuter d'exemples de comportements des adultes de votre entourage envers les enfants selon leur sexe.

- Avez-vous été témoin de situations dans lesquelles les parents renforcent, ou au contraire déconstruisent ce genre de stéréotypes?
- Selon vous, quelles sont les conséquences de tels stéréotypes sur les enfants? Et sur la société en général?
- Comment lutter contre ces stéréotypes? Discutez-en ensemble.



Marguerite d'Youville

Maisonnette aurait abandonné sa mission. Elle s'occupait non seulement de soigner les personnes qui en avaient besoin, elle gérait également les fondements de l'Hôtel-Dieu qu'elle dirigeait, elle assurait l'intendance de la colonie et de son approvisionnement, et elle recrutait des soldats pour protéger la ville.

- **Marguerite d'Youville**  
Religieuse engagée de la Nouvelle-France, elle assurait des services aux populations vulnérables, malgré l'adversité sociale. Elle dirigea l'Hôpital général et en supervisa la reconstruction après un incendie. Elle a contribué à la formation des Sœurs grises, lesquelles ont plus tard contribué à la création de l'Accueil Bonneau. Béatifiée en 1959, puis canonisée en 1990, elle incarne l'aidante naturelle qui surmonte les nombreuses épreuves avec détermination et résilience.
- **Marguerite Bourgeoys**  
Éducatrice en chef de la colonie, elle instruisait les enfants des colons français, mais aussi ceux des « Amérindiens », en plus de faire



Marguerite Bourgeoys

l'éducation des us et coutumes de ce nouveau pays aux 800 « Filles du Roy ». Venues d'Europe après une périlleuse traversée de l'Atlantique, celles-ci avaient pour but d'épouser des colons et d'agrandir la colonie. De braves pionnières, elles aussi!

- **Marie Morin**  
Première écrivaine de la Nouvelle-France aux récits colorés et teintés d'humour. Historienne du quotidien, elle relatait les faits et gestes des illustres personnalités de l'époque, alors que les femmes n'avaient que très peu de reconnaissance dans ce domaine réservé aux hommes.

### 1765 – 1864 L'édification des institutions sociales et culturelles

À cette époque, les femmes étaient généralement limitées à s'occuper de la sphère domestique et familiale, surtout si elles étaient mariées. Selon le régime de la communauté de biens entre époux, instauré en 1664, tous les biens étaient administrés et gérés par le mari. Les femmes étaient considérées comme des mineures, inaptes juridiquement, et



Marie Morin

ne pouvant pas disposer elles-mêmes de leur salaire.<sup>19</sup> La prohibition de l'avortement (1869) et la prohibition de l'usage de contraceptifs ou autres méthodes de régulation des naissances (1892), ainsi que les pressions sociale et religieuse contribuaient à faire en sorte que les familles québécoises comptaient généralement de nombreux enfants.

L'époque de l'industrialisation a permis d'augmenter graduellement l'accès de certaines femmes (généralement célibataires) à des emplois rémunérés (à la moitié du salaire d'un homme).<sup>20</sup> La pauvreté et le manque de ressources, qui ont particulièrement touché la population montréalaise, ont mené au développement d'un régime d'aide sociale. Parmi les organismes importants, notons la création de la *Protestant Orphan Asylum* et de la *Montreal Ladies Benevolent Society* chez les protestant-e-s, et les Sœurs grises, les Sœurs de l'Assomption et les Sœurs de la Charité chez les catholiques.

D'autre part, l'esclavagisme qui touchait principalement les femmes noires et autochtones fut aboli en 1883.<sup>21</sup>





Angélique Blondeau-Côté

Parmi les femmes marquantes de cette époque, on retrouve notamment les suivantes :

- **Angélique Blondeau-Côté**

Membre de la Congrégation des Sœurs grises, elle a fondé l'Association des Dames de la Charité et l'Orphelinat catholique en 1827;<sup>22</sup>

- **Rosalie Cadron-Jetté**

Fondatrice de l'Institut des Sœurs de Miséricorde, cette religieuse fut connue sous le nom de mère de la Nativité et « Super-marraine », car elle s'est consacrée à protéger les filles-mères et leurs progénitures des affres du peuple;

- **Irma Levasseur**

Fondatrice de l'Hôpital Sainte-Justine, elle consacra sa vie aux enfants malades;

- **Émilie Gamelin**

Fondatrice d'institutions, d'écoles et de lieux d'accueil pour les prostituées, les personnes handicapées ou souffrant de maladies mentales, les femmes âgées, etc. Son apport social fut considérable, si bien que la ville de Montréal créa en son honneur la Place Émilie-Gamelin.



Rosalie Cadron-Jetté:

### Début du XX<sup>e</sup> siècle – Les luttes pour le droit de vote et la reconnaissance sociale

De nombreuses femmes se mobilisaient à cette époque dans le but d'obtenir le droit de vote. Au fédéral, certaines femmes ont obtenu le droit de vote en 1918, alors que les femmes autochtones ou d'origine asiatique étaient exclues.<sup>23</sup> Au Québec, le droit de vote des femmes n'a été obtenu qu'en 1940.

L'Alliance canadienne pour le vote des femmes du Québec, créée en 1927 par Idola St-Jean, et la Ligue des droits de la femme, mise sur pied en 1929 par Thérèse Casgrain, ont joué un rôle important dans l'obtention de ce droit au Québec. À cette même époque, les féministes demandaient des changements dans les sphères politiques, juridiques et sociales. Elles réclamaient notamment que leur salaire leur soit versé directement plutôt qu'à leur époux.

### Après la Première Guerre mondiale – L'élargissement de la participation économique

Les femmes qui avaient eu accès au marché du travail pour soutenir l'effort de guerre étaient encouragées à retourner chez elles pour s'occuper



Irma Levasseur

de leur famille, mais elles ont lutté pour poursuivre leur travail rémunéré. Plusieurs associations politiques, économiques, éducatives et professionnelles ont été créées, notamment pour défendre leurs droits au travail.

Dans les années 1940, il y a eu une progression significative de l'accès à l'éducation pour les filles et les femmes. De 1940 à 1960, de plus en plus de femmes s'inscrivaient dans les programmes universitaires, bien qu'elles demeuraient généralement cantonnées dans des domaines considérés comme typiquement féminins. C'est à partir de 1964, avec la Commission Parent, que l'offre éducative devint la même pour tous les enfants.<sup>24</sup>

### Les années 1960 – Diversification des mobilisations féministes pour l'égalité

Cette période fut marquée par d'importants changements sociaux et politiques qui transformèrent les droits des femmes. L'abolition de l'obligation d'obéissance à son mari eut lieu en 1964, et la décriminalisation de la contraception en 1969. C'était également l'époque de la création de la Fédération des femmes du Québec



Émilie Gamelin

(FFQ) et de notre chère Association féminine (maintenant féministe) d'éducation et d'action sociale (Afeas). Les revendications de ces organisations de femmes pour des réformes sociales s'appuyaient sur des enquêtes et analyses qu'elles effectuaient elles-mêmes. À l'époque, l'Afeas travaillait sur les questions de santé, de travail non rémunéré, d'implication des femmes en politique, de garderies et de sexisme. En 1967, la Commission royale d'enquête sur la condition de la femme au Canada (Commission Bird) jetait les bases pour des avancées futures, par une série de recommandations faites au gouvernement fédéral. Mary Two Axe Earley, une militante pour les droits des femmes autochtones et cofondatrice de *Indian rights for Indian Women*, a d'ailleurs déposé un mémoire à la Commission Bird. Cette figure historique importante sera abordée plus en détail au chapitre 8 sur les femmes autochtones.

### Les années 1970 – Revendications d'ordre social

C'est à cette époque que l'organisme Femmes autochtones du Québec (FAQ) a été créé et que

le féminisme radical au Québec a pris de l'ampleur avec le Front de libération des femmes du Québec (FLF), puis le Centre des femmes et le collectif Têtes de pioches. On revendiquait alors un changement de l'ordre social afin d'éliminer les structures qui entretenaient l'infériorité des femmes dans la société. D'autre part, le féminisme libéral égalitaire s'attaquait de son côté aux stéréotypes discriminatoires envers les femmes. Cette décennie fut aussi marquée en 1975 par l'Année internationale de la femme, décrétée par l'Organisation des Nations unies.<sup>25</sup> L'année 1975 marqua l'adoption à l'Assemblée nationale de la Charte des droits et libertés de la personne, qui interdit notamment la discrimination basée sur le sexe. En 1979, « les Québécoises salariées peuvent désormais se prévaloir d'un congé de maternité de dix-huit semaines sans risquer de perdre leur emploi ». <sup>26</sup>

### Les années 1980 et 1990 – Création de nombreuses ressources de services

Par la suite, certains groupes féministes ont commencé à se mobiliser davantage autour d'enjeux touchant les femmes confrontées à plusieurs discriminations comme les femmes immigrantes, les femmes autochtones, les femmes en situation de pauvreté et les femmes non-hétérosexuelles. Leurs mobilisations pour la justice et l'égalité se sont diversifiées et multipliées afin de répondre à des problèmes quotidiens vécus par des femmes issues de

différentes communautés. On vit alors naître des centaines de ressources et de groupes locaux, régionaux et nationaux de services et d'entraide communautaires, dont nous bénéficions encore aujourd'hui. Ces ressources touchaient les domaines de la santé, de l'avortement, de l'éducation populaire, de l'insertion sur le marché du travail et de la lutte contre la violence et l'isolement des femmes. Ces organisations, au cœur de la vie quotidienne des femmes, ont favorisé l'évolution vers un « féminisme de services ».<sup>27</sup>

Au cours des années 80, l'Afeas a également fait avancer le dossier des femmes collaboratrices à l'entreprise familiale, avec, entre autres, la création de l'Association des femmes collaboratrices (ADFC) devenue plus tard l'Association des collaboratrices et partenaires en affaires (ACPA).<sup>28</sup>

Le 6 décembre 1989 marqua un autre tournant dans l'histoire du féminisme au Québec. Lors de ce jour fatidique, quatorze femmes ont été brutalement assassinées à la Polytechnique de Montréal pour la simple raison qu'elles étaient des femmes. Cet événement marquant devint le féminicide de masse le plus meurtrier au Canada, et plusieurs revendications féministes s'en suivirent, entre autres pour un meilleur contrôle des armes à feu. L'année 1989 marqua également l'adoption de la loi créant le patrimoine familial pour tous les couples mariés, ce qui a modifié en profondeur les rapports économiques entre époux.<sup>29</sup>

En 1991, l'avortement devint un droit protégé par la Charte canadienne des droits et libertés après plus de 20 ans de lutte. Le 4 juin 1995, initiée par Françoise David, alors présidente de la Fédération des Femmes du Québec, une marche dénonçant la pauvreté des femmes fut organisée. La Marche du pain et des roses mobilisa plus de 800 marcheuses durant 10 jours, se partageant un trajet de 200 km culminant à Québec pour faire pression sur le gouvernement de l'époque. Quinze mille personnes se rassemblèrent devant l'Assemblée nationale du Québec et davantage à Montréal, où un rassemblement monstre déferla dans les rues. En 1996, à la suite des revendications exprimées lors de cette marche, le gouvernement du Parti québécois fit adopter une Loi sur l'équité salariale. Cette loi oblige les entreprises privées et publiques de 10 employé-e-s et plus à corriger les écarts salariaux entre les hommes et les femmes occupant des emplois similaires. Il s'agit d'une importante victoire pour les femmes,<sup>30</sup> bien qu'en pratique, l'équité salariale n'est toujours pas réellement atteinte.<sup>31</sup> En 1997, Pauline Marois, alors ministre de l'Éducation et de la Famille, «annonçait sa nouvelle politique familiale pour le Québec : des congés parentaux plus généreux, des allocations familiales plus équitables et le déploiement du réseau des Centres de la petite enfance (CPE).»<sup>32</sup>

## Le féminisme aujourd'hui, où en sommes-nous ?<sup>33</sup>

### Nouvelle vague de féminisme<sup>33</sup>

Beaucoup parlent d'une nouvelle vague de féminisme à travers les réseaux sociaux, particulièrement avec la création de communautés massives de solidarité. «L'union fait la force» est le message sous-entendu sur ces réseaux de partage et dans les nombreuses marches et actions communes liées aux combats féministes. Ces luttes pour l'égalité concernent entre autres, les stéréotypes de genres, les violences de genres, l'égalité salariale, l'accès des femmes aux positions décisionnelles, l'acceptation et l'autodétermination du corps, ainsi que la diversité sexuelle et de genre.

Cette nouvelle vague a pris de l'ampleur ces dernières années au Canada, mais également partout dans le monde. À force de dénoncer les situations inacceptables et de se mobiliser pour rendre la société plus égalitaire, il semble que les femmes aient réussi à donner à de nombreux enjeux féministes une place de plus en plus importante dans le discours public. Des mots-dièse comme #Metoo, #Stopviol ou #Balancetonporc ont permis, par exemple, de révéler l'ampleur du problème des violences de genre, ce qui a contribué à renforcer cette soif de justice et de respect envers les femmes.

Les différentes vagues de dénonciations liées au mouvement #Metoo, par

exemple, ont permis de démontrer qu'un nombre effarant de femmes avaient été et sont encore victimes de harcèlement ou d'agressions sexuelles. Ce fléau tabou dont peu de femmes osaient parler devient de plus en plus visible, et ce mouvement permet de prendre conscience que ce n'est pas aux victimes d'avoir honte, mais qu'il s'agit bien d'un problème de société auquel il faut s'attaquer. En octobre 2017, dans la foulée de l'affaire Harvey Weinstein, l'actrice américaine Alyssa Milano l'accusait devant la justice de viol et invitait alors d'autres victimes à dénoncer leurs agresseurs sur la plateforme Twitter. Ce geste a constitué un appel aux victimes d'utiliser ce mot-dièse.<sup>34</sup> Quant à #Stopviol, il a été initié par le Collectif féministe contre le viol, tandis que le #Balancetonporc provient de la journaliste française Sandra Muller.<sup>35</sup>

### Inégalités des femmes entre elles

Au Québec, d'importantes inégalités socio-économiques persistent entre les femmes et les hommes, mais aussi entre les femmes elles-mêmes. En outre, certaines inégalités économiques, salariales et éducatives peuvent provoquer d'autres inégalités en matière de logement, d'itinérance et de conciliation famille-travail.

### Femmes ayant un faible revenu

Nous le savons, les inégalités persistent au niveau des revenus entre hommes et femmes : au Québec, la rémunération horaire moyenne des femmes est encore inférieure de 8,1 %



## Réflexions

Visionnez [le film Status quo ? de la cinéaste Karine Cho \(2012\)](#)

Ce film, disponible gratuitement sur le site de l'ONF, traite du combat inachevé du féminisme au Canada en se penchant sur des enjeux tels que les violences faites aux femmes, l'accès à l'avortement et les services de garde universels. Il s'interroge aussi sur les progrès réalisés à ce jour grâce à des revendications féministes, en débutant avec des images de la Commission royale d'enquête sur la condition de la femme au Canada de 1967. Le film bascule ensuite en 2010 à Winnipeg, lors d'un rassemblement pancanadien des jeunes féministes intitulé RebELLES. Ce film nous offre un regard sur ces jeunes femmes, dénonçant ce qu'elles qualifient de «guerre contre les femmes», laquelle perdure encore à ce jour. Cette guerre a lieu à Winnipeg, au Canada, au Québec et partout à travers le monde. Ce film relate notamment comment plusieurs avancées pour les droits des femmes ont été perdues et à quel point les retours en arrière pour les conditions des femmes sont de réelles possibilités dont il faut se méfier.

Nous vous invitons à visionner ce film, puis à en discuter ensemble.

- Avez-vous appris des choses ? Lesquelles ?
- Qu'est-ce qui vous a surpris ? Choqué ? Impressionné ?
- Votre opinion du féminisme a-t-elle changé avec le visionnement de ce film ?
- Si oui, comment ?
- Sinon, pourquoi ?
- Qu'est-ce qui a évolué selon vous ou qu'est-ce qui a été accompli au Canada et au Québec en termes d'égalité depuis votre enfance à aujourd'hui ?
- Y a-t-il eu beaucoup de victoires ? Comment celles-ci ont-elles été atteintes selon vous ?
- Que reste-t-il à accomplir ? Comment y arriver ?

à celle des hommes.<sup>36</sup> Il est toutefois important de se rappeler que parmi l'ensemble des femmes, certaines sont plus susceptibles d'avoir un faible revenu. Par exemple, 20,4% des femmes monoparentales et 30,3% des femmes seules de moins de 65 ans étaient considérées à faible revenu en 2017. Notons aussi que la plupart des femmes ayant un faible revenu œuvrent dans les domaines d'emploi liés aux soins et services sociaux («care» en anglais).<sup>37</sup>

D'autre part, les femmes ayant des revenus plus élevés peuvent se délester de certaines tâches domestiques ou reliées aux enfants, notamment en embauchant quelqu'un pour faire le ménage, en achetant des mets préparés, en inscrivant leurs enfants aux services de garde scolaires, en ayant recours au service de cafétéria de l'école, etc. Notons cependant que ces tâches sont encore majoritairement prises en charge par des femmes à faibles revenus.

En outre, les personnes vivant dans des situations défavorisées, tant au niveau matériel que social, ont tendance à avoir plus de problèmes de santé et une espérance de vie plus courte. Ainsi parmi les femmes, il existe un écart important de cette espérance de vie, soit de 8,5 ans : les femmes issues de milieux de vie favorisés ont en moyenne une espérance de vie en bonne santé de 80,4 ans, alors que pour celles issues de milieux défavorisés, cette espérance de vie se limite en moyenne à 71,9 ans.<sup>38</sup>

## Femmes immigrantes

Selon une analyse publiée par l'Institut de la statistique du Québec en août 2021, 69% des femmes immigrantes au Québec occupent un emploi, comparativement à 83% pour les femmes non immigrantes. Leur revenu moyen d'emploi est d'environ 37 000 \$, comparativement à environ 45 000 \$ pour les femmes non immigrantes, soit un écart de 17%.<sup>39</sup> Même si elles sont qualifiées, elles peinent souvent à faire reconnaître leur expérience professionnelle et leurs diplômes obtenus dans leur pays d'origine. Ceci est particulièrement le cas pour les femmes racisées. De nombreuses femmes immigrantes n'ont pas d'autre choix que d'accepter des emplois à faible revenu ou sous-rémunérés, notamment pour permettre à leur mari de reprendre des études. Ces femmes sont surreprésentées dans les agences de placement, surtout pour des emplois dans le domaine « du prendre soin ».<sup>40</sup>

## Femmes handicapées

Au Québec, en 2017, 17,8% des femmes âgées de 15 ans et plus vivaient avec une forme d'incapacité physique ou intellectuelle.<sup>41</sup> Les femmes sont légèrement plus nombreuses (42%) que les hommes (39%) à vivre avec une incapacité grave ou très grave. Elles sont également plus nombreuses que les hommes à cumuler plus d'un type d'incapacité, soit 69% comparativement à 64% chez ces derniers. Les femmes handicapées ont également des conditions de vie



plus précaires que les femmes et les hommes sans handicap. Elles vivent plus fréquemment seules, sont moins scolarisées et ont un revenu moins élevé.<sup>42</sup> « Historiquement, aucune loi ni aucun projet de loi au Québec n'a considéré la problématique particulière des femmes ayant des handicaps. »<sup>43</sup> Les mères handicapées sont d'autant plus reléguées au second plan, car les ressources ne sont pas adaptées pour elles.<sup>44</sup>

## Femmes autochtones

Les femmes et les filles autochtones subissent de façon disproportionnée toutes les formes de violence sexiste. Elles sont plus susceptibles que les femmes non autochtones d'être tuées, agressées sexuellement et victimes de la violence d'un partenaire intime. Ces faits découlent des pratiques et politiques historiques, culturelles et économiques néfastes, dues entre autres à la colonisation, qui a mis en place de nombreuses discriminations systémiques qui perdurent à ce jour.<sup>45</sup>

En 2018, 14% des femmes itinérantes dénombrées au Québec étaient des femmes autochtones (contre 9% des hommes itinérants).<sup>46</sup> La surreprésentation historique et continue de la violence subie par les femmes et les filles autochtones a été documentée dans le rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.<sup>47</sup> Nous reparlerons plus en détail des femmes autochtones au chapitre 8.

## Un des enjeux : les discours négatifs et antiféministes

Malgré les nombreuses avancées obtenues, plusieurs enjeux subsistent. Songeons entre autres aux violences contre les femmes, à la représentation et à l'inclusion des femmes dans les positions de pouvoir, à la nécessaire valorisation du travail invisible, à l'abolition des stéréotypes genrés, etc.

Les féministes doivent aussi affronter certains discours négatifs et des

préjugés qui perdurent. Elles se font parfois reprocher d'être radicales, dépassées et nuisibles. Ces reproches viennent généralement des hommes qui ne souhaitent pas que leurs privilèges ou leur pouvoir soient remis en question, ou par des personnes qui croient à tort que l'égalité est atteinte et que les femmes devraient simplement se satisfaire de la situation actuelle et se taire. Certains parlent même de la mort du féminisme, ce qui n'est absolument pas le cas.

Selon un récent sondage, « plus d'une Canadienne sur deux (57%) se considère aujourd'hui féministe. Dans la population générale, c'est tout près de la moitié des gens (49%) qui se reconnaissent dans ce mouvement politique. »<sup>48</sup> « Le gain de popularité du féminisme depuis 20 ans est particulièrement marqué chez les jeunes femmes de 18 à 24 ans (de 36% à 70%). »<sup>49</sup> Cela dit, on constate une forte hausse de l'adhésion au féminisme chez les femmes de toutes les générations. Les taux d'adhésion passent ainsi d'environ 35% à 55-60% dans tous les groupes d'âge. « Ça contredit certains stéréotypes soulevant notamment que les personnes plus âgées soient fermées au féminisme, remarque Mélissa Blais. »<sup>50</sup>

Le film *Status quo?* (Voir proposition d'activités) qui permet d'élargir notre vision du féminisme, mène d'ailleurs au constat que le féminisme est loin d'être éteint et que plusieurs jeunes femmes poursuivent la lutte pour

atteindre l'égalité des hommes et des femmes.

## Discours antiféministes

Malheureusement, force est de constater que l'antiféminisme est encore bien présent, surtout sur les réseaux sociaux. Certains internautes ont recours à des techniques plus ou moins récurrentes pour s'attaquer aux féministes. « Certains discours font appel à des techniques de disqualification directe, comme les injures sexistes et sexualisantes, les atteintes à l'intégrité physique, les insultes animalisantes ou les accusations de folie. On retrouve aussi du paternalisme, de la banalisation, de la caricature, des accusations de radicalisme. Toutes ces rhétoriques de langage sont unies par l'idée d'invalider le discours féministe dans l'espace public »,<sup>51</sup> énonce Léa Clermont-Dion dans sa recherche concernant le sexisme sur le Web.

Un aspect particulier de l'antiféminisme se développe sous la forme du masculinisme, dont « le discours affirme que les hommes sont en crise à cause de la féminisation de la société »<sup>52</sup>. Leurs partisans défendent leur cause comme un moyen de sauver la masculinité en s'opposant à l'entrée des femmes dans la sphère publique, à la réorganisation de la sphère privée, au contrôle des femmes sur leur corps et aux droits des femmes en général.

Les réseaux sociaux n'ont évidemment pas le monopole du sexisme et de la misogynie. Toutefois, ils ont permis de

propulser l'antiféminisme à un autre niveau, la violence et les menaces envers les femmes étant devenues monnaie courante (voir à ce sujet la fiche informative de l'Afeas sur la cyberintimidation, disponible sur le site Internet de l'Afeas).

## Comment répondre aux commentaires antiféministes ?<sup>53</sup>

*Avertissement : ne vous placez jamais dans des situations risquées pour votre sécurité. Il est malheureusement parfois préférable de concentrer ses énergies sur une intervention positive plutôt que de tenter de raisonner des personnes qui adoptent des propos ou des comportements dégradants ou déraisonnables. Les pistes d'actions suivantes ont pour objectif de vous outiller dans vos réflexions et vos échanges en lien avec le féminisme, mais il vous appartient de faire preuve de jugement pour déterminer quel type de réponse est nécessaire.*

**Demander de clarifier :** lorsque des commentaires sexistes sont énoncés de façon un peu masquée, vous pouvez demander à la personne de clarifier ce qu'elle vient de dire, par exemple « Je ne suis pas certaine de bien comprendre ce que tu veux dire » ou encore « J'ai l'impression que tu es en train de dire que les femmes sont celles qui dominent la société, mais j'ai sûrement mal compris ». Ou encore, demandez des chiffres à l'appui, des preuves de ce qu'ils énoncent ou des sources crédibles d'information.

**Argumenter :** discutez en partageant des faits, notamment sur l'histoire du

féminisme, la place des femmes dans la société, les inégalités politiques et économiques, les violences faites aux femmes, ou encore avec des répliques comme celles-ci :

- Lorsqu'un antiféministe dit « Je ne suis pas contre le féminisme, mais contre les féministes extrémistes ou radicales », répliquez : « Ah oui ? Lesquelles ? Peux-tu m'en nommer une ou deux ? »
- « Le féminisme ne se veut pas en opposition aux hommes, mais bien en opposition aux inégalités. Être féministe, c'est tout simplement vouloir l'égalité entre les genres. »
- On peut aussi répliquer aux antiféministes qui affirment que le féminisme ne sert plus à rien en soulevant des questions telles que : « Selon toi, combien de femmes ne se sentent pas en sécurité lorsqu'elles marchent seules le soir ? Combien de femmes sont tuées chaque année par leur partenaire ? Combien de femmes sont agressées chaque année ? »

**Répondre d'aller s'éduquer :** si la personne avec qui vous discutez semble ouverte et curieuse à en apprendre plus, cela peut être une belle opportunité de partager vos points de vue et vos connaissances sur les enjeux féministes. Cependant, vous n'avez pas à porter à vous seule le poids des combats féministes. C'est une lutte collective et tout le monde a la responsabilité de parler en connaissance de cause. Ainsi, surtout si la personne semble de mauvaise foi et ne fait pas preuve d'ouverture, vous pouvez décider de préserver votre énergie et lui rappeler qu'elle peut

## ACTIVITÉ SUGGÉRÉE



### Discussion sur le féminisme et l'antiféminisme

- Vous considérez-vous féministe et pourquoi ?
- Quel courant féministe vous rejoint le plus et pourquoi ?
- Avez-vous déjà été victime d'attaques sexistes ou antiféministes ?
- Si oui, sous quelle forme et comment avez-vous réagi ?
- Pourquoi avez-vous réagi de cette façon ?
- Souhaitez-vous réagir autrement si ce type de situation se reproduisait ? Si oui, pourquoi et comment aimeriez-vous réagir ?

### Questionnements et exercices de pratique pour répondre à des propos antiféministes :

- Connaissez-vous des répliques un peu sarcastiques et humoristiques ?
- Y a-t-il des situations vécues ou observées qui pourraient vous servir à mieux répondre à ce type de propos ?
- Avez-vous déjà suivi des cours d'autodéfense ou est-ce qu'un tel cours vous intéresserait ?

fournir des efforts pour s'éduquer elle-même, car vous n'avez pas la responsabilité de l'éduquer.

**Confronter la fermeture d'esprit :** on peut utiliser la critique des rôles traditionnels pour mettre en lumière les préjugés sexistes et homophobes dans notre entourage. Par exemple, nous pourrions réagir à des propos négatifs concernant un garçon qui se met du vernis à ongles ou qui s'habille de façon non traditionnellement masculine en demandant à la personne pourquoi elle est si inquiète ou perturbée par le fait qu'un garçon choisisse de s'habiller ou de se maquiller comme il le souhaite.

Même chose pour des propos visant une femme qui déciderait de se couper les cheveux courts ou de ne pas se conformer aux standards de beauté féminine traditionnels. On peut aborder plusieurs autres situations avec la même approche : demander pourquoi la personne est si choquée ou perturbée par un phénomène particulier ou par une revendication féministe, tenter d'aller au fond des choses et comprendre les craintes ou les incompréhensions des personnes, pour ensuite ouvrir un dialogue constructif.

**La force du nombre :** Nous pouvons aussi préparer des répliques

communes avec d'autres femmes que nous connaissons. Cela peut nous faire sentir moins seules, plus fortes en raison de la solidarité que nous éprouvons au sein des Afeas.

**Répliques physiques :** Apprendre les bases de l'autodéfense permet de pouvoir réagir et se protéger face à une agression physique.

### Le rôle des hommes dans le féminisme

Plusieurs hommes participent aux luttes féministes, car ce combat concerne tout le monde. Certains hommes, dont le premier ministre Justin Trudeau, s'affichent fièrement comme étant féministes. D'autres cependant, refusent de le faire, signalant qu'il appartient aux femmes de dire à un homme s'il est féministe ou non, en fonction de ses actions. De plus en plus d'hommes démontrent des façons variées d'affirmer leur féminisme ou leur soutien au féminisme.

Par exemple, l'animateur Philippe Fehmiu s'est donné la responsabilité d'intervenir pour tenter de mettre fin à des conversations ou à des situations sexistes. Il accepte de porter le titre de féministe qu'on lui attribue en raison de son engagement à défendre l'égalité des sexes et la fin de la discrimination envers les femmes.<sup>54</sup>

Il faut toutefois faire la différence entre l'étiquette féministe et l'action féministe, car les discours et l'action doivent favoriser des changements

politiques et des changements de comportements. À cet égard, ce sont les femmes qui ont tracé la voie par leurs revendications légitimes et soutenues au fil des siècles.

### Des bons alliés

Les hommes solidaires aux revendications féministes, ici et partout dans le monde, sont des alliés pour l'atteinte de l'égalité. En agissant pour faire avancer l'égalité et la justice entre les hommes et les femmes, de plus en plus d'hommes se disent féministes aujourd'hui et cela représente une avancée certaine.

Par ailleurs, les rapports hommes-femmes ont beaucoup changé dans le milieu du travail au fil des

ans, et plus récemment grâce au mouvement #MeToo. Même s'il y a eu d'importantes avancées pour la condition des femmes, il reste encore beaucoup à faire et c'est en changeant d'abord leurs propres comportements et en intervenant auprès de leurs proches ou encore dans leur milieu de travail que les hommes peuvent s'impliquer concrètement pour faire avancer les choses. En effet, de nombreux hommes prennent de plus en plus la responsabilité de dénoncer les propos ou les gestes sexistes au travail ou au sein de leur groupe d'amis, et cela peut contribuer à changer les mentalités et les pratiques dans notre société.

Selon Stéphanie Pache, professeure en sociologie du genre et des sexualités à l'Université du Québec à Montréal (UQAM), le rôle des hommes dans le féminisme nécessite de pouvoir construire un discours féministe qui laisse la place aux hommes sans effacer la parole des femmes. Elle pense que c'est une démarche à mener, car selon elle, le féminisme n'est pas un combat des femmes contre les hommes, c'est un combat pour l'égalité qui concerne tout le monde.<sup>55</sup>

### Réflexions – discussions



- Connaissez-vous des hommes qui sont féministes dans votre entourage (qu'ils s'affirment comme tels ou non) ?
- Si oui, qui sont-ils et quels sont les comportements ou propos qui les distinguent à cet égard ?
- Comment aimeriez-vous que les hommes (dans votre entourage ou pas) agissent pour être de bons alliés pour l'égalité ?

## Chapitre 2

# L'importance de la représentativité

Des avancées en matière de représentativité des femmes ont assurément été accomplies au fil des dernières années dans différents secteurs : éducation, économie, politique, etc., mais les femmes demeurent malheureusement absentes ou sous-représentées dans de nombreux milieux. De nombreux obstacles doivent encore être surmontés par les femmes pour occuper des postes décisionnels ou être présentes dans les sphères d'influence. Ce chapitre abordera donc l'évolution de la représentativité des femmes dans des postes décisionnels, au sein de conseils d'administration et en politique. Nous y survolerons aussi des données quant aux écarts de richesse entre hommes et femmes les plus fortunés de la planète. Pour terminer, nous traiterons de l'écriture inclusive visant un meilleur équilibre de la représentation des hommes et des femmes dans nos écrits.

### Participation des femmes aux prises de décisions

La question de la participation des femmes aux prises de décisions dans différentes sphères ne constitue pas une simple question de justice et de démocratie, mais aussi une condition essentielle pour que les intérêts des femmes soient pris en considération. Sans une participation active des femmes, leurs points de vue ne peuvent être sérieusement entendus

ni promus. Conséquemment, les objectifs d'égalité, de développement et de paix deviennent plus difficiles à réaliser si elles n'ont pas une réelle place autour de la table.

Aux plus hauts rangs des structures décisionnelles nationales et internationales, la représentation féminine connaît une évolution graduelle. Dans les prochaines pages, un tableau démontre cette

évolution au sein des parlements du Québec et du Canada. Sur le plan mondial, dans les parlements nationaux, les femmes sont toujours minoritaires avec une représentation estimée à 26,1% en 2021. Ici au Canada, en 2021, la participation des femmes n'était toujours que de 30%.

Bien qu'au Canada, ainsi que dans plusieurs autres pays, les femmes aient les mêmes droits que les hommes, notamment pour la gestion des affaires économiques et publiques, et bien qu'elles puissent contribuer à définir les priorités politiques, en réalité leur représentativité n'est tout simplement pas proportionnelle à leur nombre. Elles sont toujours minoritaires dans la plupart des lieux de pouvoir et de prise de décision, ce qui rend leurs tâches plus difficiles.

Il faut donc encourager l'accès et la pleine participation des femmes aux structures du pouvoir et de prises de décisions. Il importe d'identifier et de mettre en œuvre des mesures permettant de remédier à la sous-représentation des femmes aux postes de décision. Ainsi, la suppression des pratiques discriminatoires et l'introduction de mesures préférentielles demeurent des moyens efficaces d'y parvenir.

Au Canada, les femmes représentaient 19,4% des membres de conseils d'administration en 2016. Plus précisément, 28% des entreprises comptaient une femme au sein de leur conseil d'administration,

et seulement 15,2% comptaient plus d'une femme, tandis que 56,8% des conseils d'administration au Canada étaient entièrement constitués d'hommes.<sup>56</sup>

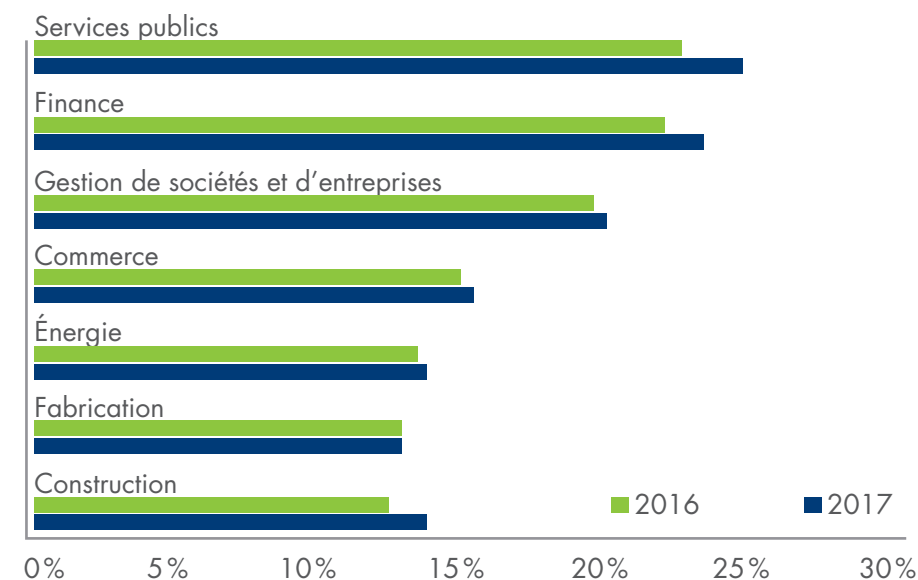
### Représentativité des femmes en politique

#### Élues municipales

La Commission femmes et gouvernance est un organisme québécois qui œuvre pour augmenter le nombre de femmes en politique municipale et pour favoriser leur engagement dans diverses instances.<sup>58</sup> À la suite des élections municipales générales de novembre 2021, 2 883 femmes ont été élues, il s'agit d'une avancée significative, bien que la parité reste un objectif à atteindre.<sup>59</sup>

On parle d'un ratio en zone paritaire lorsque le rapport hommes/femmes

Proportion des femmes membres d'un conseil d'administration, selon les industries sélectionnées <sup>57</sup>

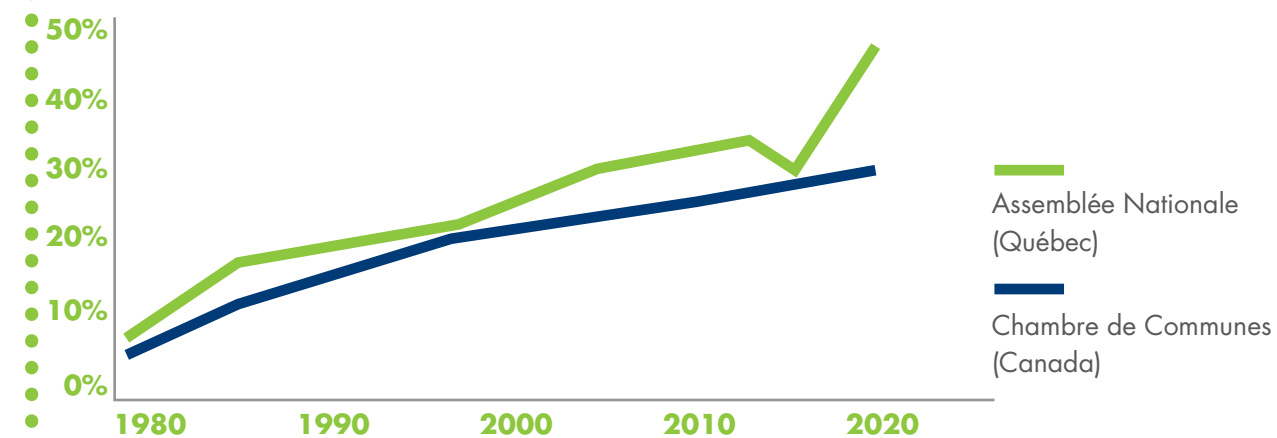


se situe entre 40% et 60%.<sup>60</sup> Une proportion précise de 50% peut être difficile à atteindre et à maintenir, mais cette zone permet de fournir un encadrement et un objectif à atteindre sans être trop limitante.

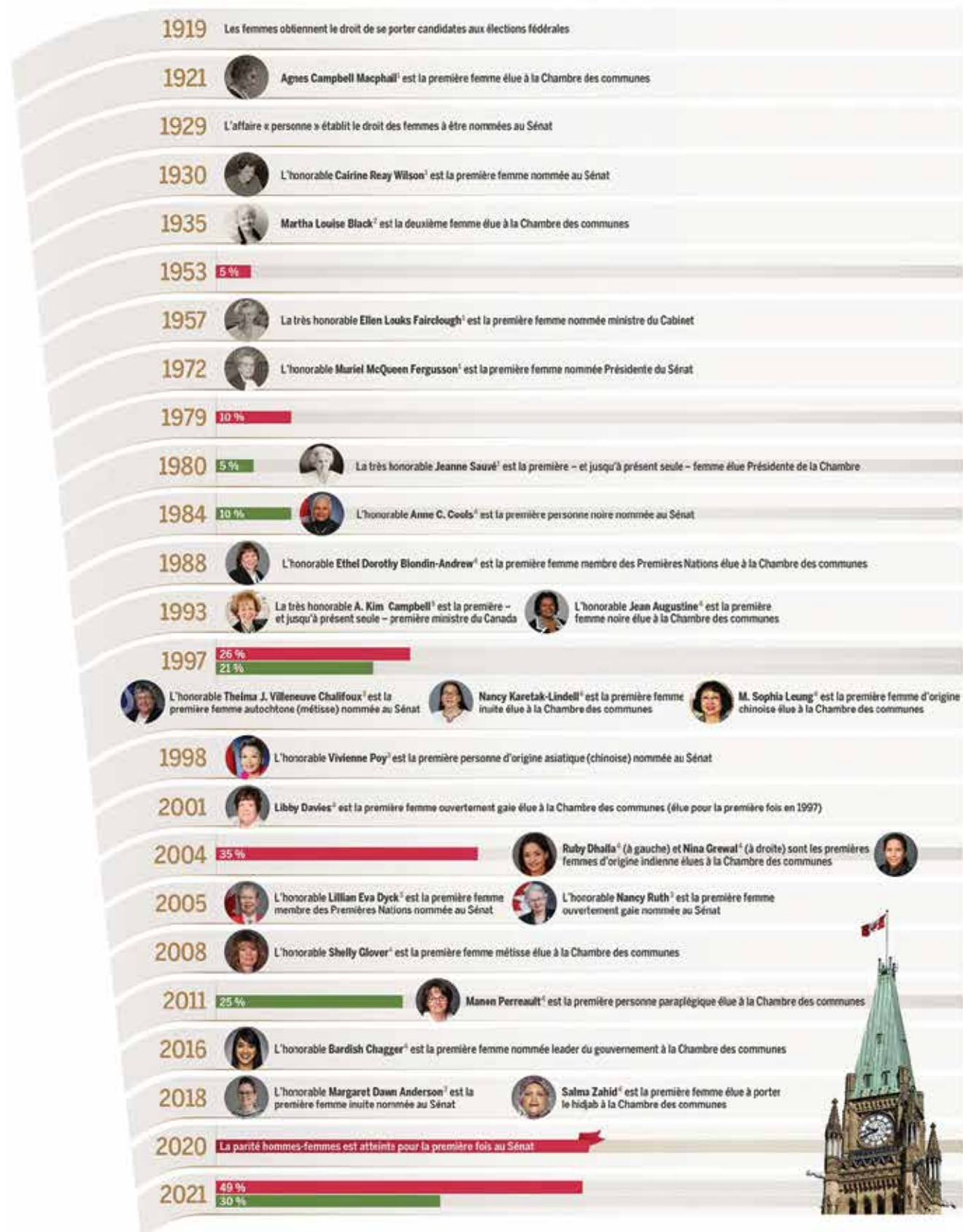
En 2021, la représentation féminine totale au sein des conseils municipaux a augmenté à 36,4%, soit 4,1% de plus qu'aux élections de 2017. Ainsi

au Québec, 257 femmes ont été élues comme mairesse (représentant 23,6% des personnes élues à ce poste) et 2 626 comme conseillère municipale (soit 38,5% des élu-e-s à ce poste). On compte maintenant 41,9% de conseils municipaux paritaires, c'est-à-dire au sein desquels la proportion de femmes se situe entre 40% et 60%.<sup>61</sup>

### Pourcentage des femmes élues



# Les femmes au Parlement : Faits saillants sélectionnés sur 100 ans



Références photographiques  
 1. © Bibliothèque et Archives Canada 4. © Chambre des communes  
 2. © Archives de la Ville de Vancouver 5. © Université Simon Fraser  
 3. © Sénat du Canada

## Femmes élues à l'Assemblée nationale et à la Chambre des communes

Depuis les années 1960, de plus en plus de femmes siègent à l'Assemblée nationale du Québec. Elles représentent maintenant 44% de la députation depuis les élections de 2018, soit 55 députées féminines.<sup>62</sup> Pour ce qui est du Parlement canadien, même si la proportion des parlementaires qui sont des femmes augmente d'élection en élection, l'évolution se fait plus lentement qu'au Québec, et la parité n'est toujours pas atteinte.<sup>63</sup> Le graphique au bas de la page 25 présente un aperçu de l'évolution des pourcentages de femmes élues au Québec et au Canada depuis les années 1980.

## Les écarts de richesse entre les femmes et les hommes

L'écart de richesse entre les hommes et les femmes se constate partout sur la planète. Plusieurs motifs expliquent cet écart, mais les mœurs sociales, culturelles et éducatives, teintées de préjugés et de stéréotypes, demeurent à la base de cette situation. Par ailleurs, au Québec, cette différence découle, entre autres, du fait qu'il y a seulement quelques décennies, la majorité des femmes mariées n'occupaient pas d'emplois rémunérés, et les sphères d'emplois majoritairement occupés par des femmes étaient nettement moins rémunérées. Elles n'avaient pas non plus la possibilité de gérer leurs propres avoirs, de faire des emprunts ou de gérer des entreprises!

**On parle d'un ratio en zone paritaire lorsque le rapport hommes/femmes se situe entre 40% et 60%. Une proportion précise de 50% peut être difficile à atteindre et à maintenir, mais cette zone permet de fournir un encadrement et un objectif à atteindre sans être trop limitante.**

D'autre part, comme les femmes s'occupaient de la maison sans salaire, et comme elles n'avaient pas facilement accès à de nombreux champs d'études supérieures, les postes de cadres dans les domaines les plus payants restaient généralement hors de leur portée. Encore aujourd'hui, les femmes doivent généralement mettre leur carrière de côté, ou du moins sur pause, pour donner naissance à leurs enfants et s'en occuper durant une certaine période, ce qui fait en sorte qu'elles prennent du retard en matière d'avancement professionnel en comparaison avec leurs homologues masculins. Les hommes, de leur côté, occupent encore majoritairement des emplois dans les domaines les mieux rémunérés, ceux qui connaissent des essors fulgurants comme ceux des technologies informatiques, de

l'aérospatiale, de la construction, de la métallurgie, des mines, etc. Les femmes sont, quant à elles, majoritaires dans moins de sphères d'emploi, et il s'agit généralement des domaines moins rémunérés (soins, services, éducation, travail social).

D'autre part, le projet de loi 146 sur le patrimoine familial, adopté en 1989, établit qu'à la dissolution du mariage, un partage égal des biens du patrimoine familial doit être effectué entre les époux, quel que soit le régime matrimonial du couple. Auparavant, en cas de divorce, les femmes n'obtenaient rien, ou très peu. Ainsi, cette loi, qui oblige le partage, a permis aux femmes d'être mieux protégées en cas de divorce. Dès lors, leurs conditions financières

## Réflexion – discussion

Inviter une femme influente de votre secteur à partager son parcours. Une femme d'affaires, une élue municipale ou une femme siégeant au sein d'un important conseil d'administration.

ont commencé à s'améliorer, mais le bien-être financier est toujours inaccessible à beaucoup de femmes.

### Faits impressionnants:

Le cumul des 10 plus grandes fortunes féminines (283,4 milliards de dollars américains) n'atteint même pas la valeur de la fortune de l'homme le plus riche, Elon Musk (294,2 milliards de dollars américains).

- La valeur des fortunes détenues par ces 10 femmes représente seulement 15,7 % de celles des 10 hommes les plus fortunés.
- Deux femmes seulement figurent dans le *Top 20* des gens les plus riches de la planète.<sup>65</sup>
- Les secteurs de provenance des revenus des hommes et des femmes dénotent aussi un réel déséquilibre entre les deux sexes.



## Écriture inclusive

On connaît toutes et tous la règle française suivante «le masculin l'emporte sur le féminin». Évidemment, cette règle fut établie par des hommes, les grammairiens. Il s'agissait d'une profession réservée aux hommes durant des siècles. Leurs points de vue ont généré «le bon usage» de la langue française, étendant la domination des hommes sur les femmes à travers les mots et par les écrits encore jusqu'à très récemment. Les femmes se sont ainsi retrouvées «invisibilisées et muettées».<sup>66</sup> Aujourd'hui, plusieurs remettent en question cette règle, et

la langue française se transforme graduellement. Ainsi, les femmes laissent de plus en plus leurs empreintes dans les mots et dans la grammaire, favorisant une langue sans sexisme, en tentant de la «dégénérer» et d'assurer que les femmes soient visibilisées dans le langage.<sup>67</sup>

Ainsi, l'écriture inclusive est mise de l'avant par les féministes et devient de plus en plus présente, sans toutefois devenir la norme. Il s'agit d'un mode de rédaction qui renonce à la mise au masculin habituelle du texte, et qui assure un équilibre de

## ACTIVITÉS SUGGÉRÉES



### Exercice d'écriture inclusive

Après avoir décrit cette forme d'écriture et avoir donné des exemples, essayez de composer quelques paragraphes avec un mode d'écriture inclusive. Vous pouvez proposer des sujets ou choisir ensemble quelques idées. Par la suite, lisez tour à tour vos textes aux autres et discutez de votre expérience. Vous pouvez aussi trouver des exemples d'écriture neutre ou épïcène et les analyser en groupe pour mieux comprendre les différents processus utilisés.

Pour en apprendre davantage sur l'écriture inclusive, et notamment pour démystifier cinq arguments souvent entendus contre l'écriture inclusive, consultez le document suivant : [Manuel d'écriture inclusive : Faites progresser l'égalité femmes · hommes par votre manière d'écrire](#), préparé par *Mots-clés*.



la représentation des hommes et des femmes dans les textes produits. C'est un procédé non généré et inclusif, utile et simple.<sup>68</sup>

La rédaction inclusive, qui peut aussi être nommée rédaction épïcène ou écriture non genrée, vise à ce que la langue représente toutes les personnes concernées et qu'elle suive ainsi l'évolution de la notion de genre dans la société. Pour ce faire, les parenthèses, les crochets, le point ou d'autres symboles sont utilisés pour

ajouter la terminaison féminine d'un mot.<sup>69</sup> Vous l'avez d'ailleurs peut-être observé dans ce guide, on écrit par exemple des élu-e-s pour désigner autant les femmes que les hommes. On appelle cette ponctuation le point médian.

Plus simple encore, la formulation neutre peut aussi être utilisée. Par exemple, des noms collectifs comme le personnel enseignant ou le secrétariat se prêtent bien à la rédaction inclusive. Il en est de même

pour les noms épïcènes, c'est-à-dire ceux qui s'écrivent de la même façon au masculin et au féminin. On peut par exemple parler des élèves au lieu de dire les étudiants et étudiantes, ou encore les spécialistes plutôt que les experts et expertes. Le même principe peut être utilisé avec les adjectifs et les pronoms, notamment avec l'emploi des mots tels que : apte, capable, universitaire, quiconque, tout le monde, personne, chaque et on.<sup>70</sup>

## Chapitre 3

# Arts et culture féministes

Comme vous l'avez probablement compris à ce point-ci du guide, le féminisme peut prendre toutes sortes de formes. Ce chapitre abordera donc les arts et la culture féministes, afin de vous permettre d'explorer différentes œuvres en lien avec la mission de l'Afeas. En effet, les arts, sous diverses formes, s'inscrivent depuis des décennies comme un des modes d'expression du féminisme. À travers des œuvres d'une variété impressionnante, des artistes diffusent des messages à caractère politique et revendicateur, valorisant la diversité anatomique du corps féminin pour certaines, dénonçant des abus pour d'autres ou encore, exprimant plus largement une quête de justice et d'égalité entre les genres. Voici un bref survol de l'évolution de l'art féministe et de certaines œuvres ayant fait avancer des revendications de ce mouvement.

### Évolution de l'art féministe au Québec

Les femmes font de l'art depuis la nuit des temps, mais l'arrivée du féminisme radical des années 1960 a eu un impact direct sur leurs pratiques artistiques et sur la reconnaissance de leurs talents.<sup>71</sup> Le déploiement de ce mouvement a donné plus de visibilité à leurs œuvres, suscitant même la « réécriture de l'histoire de l'art ». <sup>72</sup> En fait, dans le passé, les œuvres présentées au public étaient

presque exclusivement créées par des hommes.<sup>73</sup>

Le mouvement féministe a d'ailleurs provoqué la création d'œuvres dans lesquelles les femmes elles-mêmes devenaient le sujet central. L'art identitaire a été propulsé, offrant ainsi à plusieurs femmes une réelle place dans le monde de l'art contemporain.<sup>74</sup> Plusieurs expositions en galerie d'art en témoignent éloquentement.

Aujourd'hui, les revendications féministes se présentent sous différentes formes et évoluent au gré des changements sociétaux, tout comme les courants féministes. Le militantisme féministe se déploie notamment par la création d'œuvres diffusées dans plusieurs milieux culturels et artistiques : art visuel, musique, littérature, poésie, bande dessinée, cinéma, documentaire, art de la scène... Les œuvres féministes fourmillent, et par les divers médiums artistiques et culturels, elles nous offrent un nouveau regard sur la diversité et sur la nécessaire égalité des genres.



### Regard sur quelques œuvres féministes

#### Œuvres cinématographiques Femme(s) (ou Woman)

Le large et complexe sujet des réalités vécues par les femmes a été représenté justement et dignement par Anastasia Mikova et Yann Arthus-Bertrand, à travers leur film intitulé *Woman*. Cette œuvre cinématographique met sous le feu

des projecteurs des femmes de tous horizons, se confiant sur leur vision de ce que signifie être une femme. Le film regroupe des femmes de 50 pays et comporte 2000 entrevues où divergences culturelles, politiques et religieuses nous font vivre une multitude d'émotions fortes. Ce film nous offre une découverte de l'état d'esprit de ces femmes et de leurs parcours singuliers. « Woman répond à l'envie de regarder le monde avec les yeux d'une femme. »<sup>75</sup> [Ce documentaire peut être loué ou acheté sur iTunes.](#)



#### Je ne suis pas un homme facile

Ce film nous amène à réfléchir sur les comportements, les codes sociaux, les attentes et les relations entre hommes et femmes. Dans ce film français réalisé par Éléonore Pourriat, le personnage principal, un séducteur nommé Damien, se retrouve dans une société patriarcale, c'est-à-dire dominée par

les femmes. Il tente de s'adapter aux codes inversés des relations hommes-femmes de ce nouveau monde, non sans difficultés.<sup>76</sup> Ce film léger permet de mettre en lumière plusieurs comportements et schèmes de pensée devenus presque automatiques et qui doivent être remis en question. Réflexions assurées! Ce film est disponible sur Netflix.

#### Œuvres littéraires

##### Bad féministe

Dans ce recueil d'essais devenu un livre culte, Roxane Gay, autrice, professeure d'université et éditrice américaine, se penche sur des sujets difficiles comme la culture du viol et de la violence conjugale, ainsi que sur des phénomènes de culture populaire et sur l'état du féminisme actuel. Elle écrit avec simplicité et humour. Elle parle notamment des « sites de rencontre, des émissions de télévision, du show-business et du cinéma ». <sup>77</sup> Elle explique, entre autres, que les objets culturels ne peuvent pas répondre à toutes les normes féministes et le titre de son œuvre se veut une dénonciation du féminisme contraignant. Elle dit ne pas se reconnaître dans celui-ci et



juge qu'il crée des divisions au sein du mouvement féministe en créant l'exclusion de certaines femmes.<sup>78</sup>

##### Folles frues fortes

Il s'agit d'un recueil de nouvelles écrites par un collectif de Québécoises réclamant l'égalité, l'indulgence et la bienveillance. Le titre de l'ouvrage fait référence au fait que le terme folie est utilisé fréquemment pour discréditer les femmes qui osent prendre la parole. La colère et la force font contrebalance au stéréotype de la douceur associé aux femmes.<sup>79</sup>



#### Pièces de théâtre

##### Nous ne sommes pas des fées

Louise Dupré est poète, romancière, dramaturge et essayiste. Elle est aussi professeure d'études littéraires. Son bagage culturel et intellectuel provient de l'effervescence de la Révolution tranquille. Ses recueils de poésie et ses romans lui ont mérité de nombreux prix. Dans ce nouveau titre, deux femmes s'écrivent et se racontent: Ouanessa Younsi, née d'une mère québécoise et d'un père algérien, qui représente la nouvelle génération de poètes québécoises,



et Louise Dupré, l'auteur. « Nous ne sommes pas des fées met en dialogue deux générations et expériences »<sup>80</sup> Des récits d'amitié et de poésie entre femmes.



### La paix des femmes

Écrite et mise en scène par la dramaturge Véronique Côté, cette pièce de théâtre sera offerte en salle au Québec en septembre et octobre 2022. La pièce dévoile l'histoire d'une confrontation d'idées entre une enseignante universitaire et une de ses anciennes étudiantes. « Autour des questions ultra-sensibles de la prostitution, des rapports de force et d'exploitation qui imprègnent les relations hommes-femmes et l'ensemble de notre société, La paix des femmes cherche à faire vaciller les idées reçues et les lieux communs qui nous empêchent de plonger collectivement dans une réflexion douloureuse, inconfortable, brûlante. Nécessaire. »<sup>81</sup>

### Féministe pour homme

Sophie Cadieux se présentait en solo sur la scène de l'Usine C à Montréal à l'automne 2021 pour faire découvrir au public l'adaptation

québécoise de la pièce française « À la croisée du théâtre, de l'humour et du manifeste ». <sup>82</sup> Il y est question de violences obstétricales, de règles, de charge mentale, de l'histoire, des genres, des stéréotypes qui perdurent, etc. La pièce aborde aussi le corps des femmes, mal connu, et ses « mystérieux » organes. La pièce sera présentée à nouveau à l'Usine C à l'automne 2022 et fera ensuite le tour du Québec.

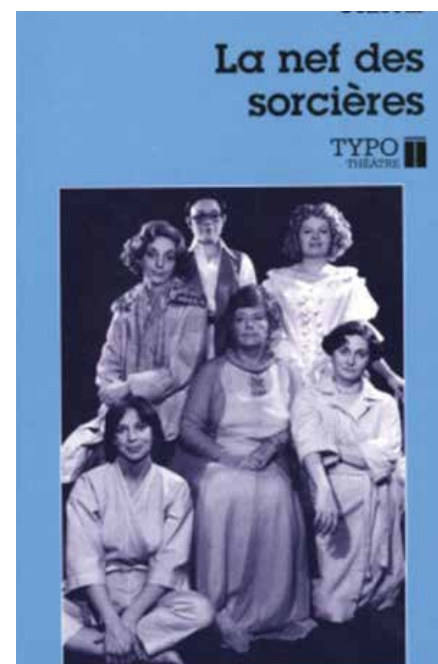


### Les fées ont soif

Cette pièce de théâtre culte, écrite par Denise Boucher et présentée pour la première fois en 1978, a fait polémique à l'époque puisqu'elle « donne la parole à trois personnages archétypes du féminin », soit la femme au foyer,



la prostituée et la vierge. Celles-ci « racontent l'injustice, la violence et l'horreur dont elles sont victimes ». <sup>84</sup> Cette pièce est disponible dans la section documentaire de la Grande Bibliothèque située au 475, boulevard de Maisonneuve Est, Montréal.



### La nef des sorcières

Écrite par un collectif, cette pièce est présentée au Théâtre du Nouveau Monde en 1976. Il s'agit « d'une des premières prises de parole féministe dans l'espace culturel québécois ».



L'œuvre est composée de sept monologues d'auteurs différentes qui libèrent le carcan des rôles imposés aux filles et aux femmes. <sup>86</sup>

### Œuvre sculpture – œuvre installation Dinner Party

Présentée au Musée d'art contemporain de Montréal en 1982, cette œuvre de Judy Chicago consacre l'approche des femmes artistes selon laquelle la présentation du corps et de l'intimité de la femme permet de valoriser et de représenter l'expérience féminine. <sup>87</sup> L'installation



est composée d'une table de banquet où chaque convive dispose d'une assiette dans laquelle se trouve « une iconographie vaginale et sexuelle ». <sup>88</sup> Sujet de curiosité, plus de 100 000 visiteurs et visiteuses ont pu admirer cette œuvre à cette époque. <sup>89</sup>

### Œuvres photographiques Le corps dans tous ses états

Cette exposition photographique a été présentée par Geneviève Cadieux en 1993 au Musée d'art contemporain de Montréal. Les



Féminismes et enjeux intergénérationnels

photographies grand format qui la composent montrent des détails du corps comme une bouche, une ecchymose ou une cicatrice. Le fait de les voir de si près donne un effet d'intimité lié au plaisir et à la douleur. Ces œuvres s'enracinent dans les thèmes de l'identité et du corps mis de l'avant par les femmes artistes. <sup>90</sup>

### Art visuel

#### Victoire sur la barricade (2012)

Cynthia Girard, l'artiste qui a créé cette œuvre, fait de l'art féministe politique révolutionnaire. Il s'agit d'une œuvre grand format présentée sur trois panneaux de couleur rose, car pour elle, la révolution est rose. Cette œuvre inspire l'espoir. Les « lettres du mot "révolution" occupent le haut et le bas du tableau, portées par des becs d'oiseaux et des fourmis. Tous les personnages du tableau, des figures à tête animale, sont féminisés, et sur un dos d'âne se tient triomphante une héroïne à la tête de chouette. » <sup>91</sup>

## Chapitre 4

# Diversité des genres et orientations sexuelles

Tel qu'il a été abordé dans les sections précédentes, nombreuses sont les personnes qui font face à plusieurs types de discriminations ou d'oppressions. Les personnes homosexuelles ou trans sont nombreuses à subir régulièrement, non seulement de la discrimination, mais également de l'intimidation ainsi que des agressions psychologiques et physiques. La situation s'améliore peu à peu au Canada, mais il reste malheureusement du chemin à faire. Par exemple, certaines personnes issues de la diversité sexuelle et de genre peuvent craindre de s'habiller comme elles le souhaitent, ou encore de tenir la main de la personne qu'elles aiment en public, de peur d'être victimes d'insultes ou d'agressions.

### La diversité sexuelle et de genres – une introduction

Nous entendons de plus en plus parler des enjeux vécus par les personnes issues de la diversité sexuelle ou de genres, et c'est tant mieux, parce que c'est ainsi que les choses évoluent et que nous serons

en mesure de créer un monde plus inclusif et plus sûr pour tout le monde. Cependant, avec tous les différents termes ou concepts utilisés, il est possible, voire normal, de se sentir un peu perplexe ou dépassée par ces nouvelles terminologies ou ces nouveaux enjeux que nous

découvrons. Ce chapitre vise donc à mieux comprendre les différents termes et enjeux liés à l'identité de genre et l'orientation sexuelle (définitions inspirées de plusieurs sources, voir à ce sujet les notes<sup>92,93, 94</sup>).

### Sexe et genre : Comment s'y retrouver ?

Quand on parle du sexe d'une personne, on fait habituellement référence à sa biologie - ses organes et les différentes parties ou caractéristiques de son corps. Lorsqu'un enfant vient au monde, le corps médical doit cocher la case M (sexe masculin) ou F (sexe féminin) sur son acte de naissance. Cette assignation est basée sur l'observation des organes génitaux visibles de l'enfant, et deviendra plus tard la déclaration sexuelle légale figurant sur les papiers d'identité de la personne. Au Québec, l'assignation de la mention de sexe est obligatoire. Le sexe biologique (ou assigné à la naissance) fait donc référence aux caractéristiques sexuelles physiques, principalement aux organes génitaux.

Ça semble bien simple et évident, mais alors que l'on présente habituellement le sexe biologique comme étant divisé en deux groupes mutuellement exclusifs (masculin ou féminin), en réalité, le sexe biologique chez l'humain est un spectre avec plusieurs variations entre mâle et femelle. Par exemple, une personne peut naître sans gonades (ni testicules ni ovaires); auparavant, le terme hermaphrodite était utilisé



pour désigner ces personnes, mais on parle aujourd'hui de personnes intersexuées. Un autre exemple : une personne assignée fille à la naissance peut, à la puberté, ne pas vivre de développement mammaire ou encore avoir une forte pilosité. On parle d'un spectre, car cela peut se manifester de plusieurs façons différentes - chaque corps est unique, mais l'important c'est de comprendre que même lorsqu'on parle uniquement de biologie, ce n'est pas aussi simple que mâle ou femelle. Il y a une multitude de possibilités, et il est important d'accueillir cette diversité avec ouverture d'esprit, afin de déconstruire les tabous et mettre fin aux préjugés. Environ 1,7% de la population naît avec des caractéristiques dites intersexes, c'est-à-dire qui ne correspondent pas aux définitions binaires des types de corps « masculin » et « féminin ». Ce pourcentage est comparable au nombre d'enfants qui naissent avec des cheveux roux !

Alors que le sexe renvoie aux caractéristiques biologiques des gens, le genre, quant à lui, renvoie plutôt aux rôles sociaux, comportements, et expressions et varie selon l'époque et la culture. Traditionnellement, en Occident, les personnes sont généralement classées selon deux catégories de genre distinctes : femme et homme. On y voit l'émotivité comme étant associée aux femmes, alors que la force est une caractéristique associée aux hommes. Même les activités de loisirs sont genrées (classées selon le genre) de façon binaire : le sport est vu comme un passe-temps masculin et la couture comme un loisir féminin. Le genre est donc une construction sociale, c'est-à-dire qu'il est produit par une société et change selon les époques et les lieux. Aux 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles, les talons hauts et les perruques sont des accessoires considérés virils, ils sont portés notamment par Louis XIV. En Irlande, le kilt, un habit traditionnel écossais,

est une jupe portefeuille plissée portée principalement par les hommes. La jupe, les talons hauts et les perruques sont considérés à notre époque, en Amérique du Nord, plutôt comme des vêtements dits « féminins ».

Cependant, de plus en plus de personnes et de mouvements s'opposent à cette catégorisation binaire (deux seules options, opposées l'une à l'autre), et proposent plutôt de voir le genre comme un continuum ou une constellation qui inclut, sans s'y limiter, à la fois les hommes et les femmes. Le genre peut être fluide, il peut varier au cours de la vie d'une personne et être influencé par des aspects psychologiques, comportementaux, sociaux et culturels. Il est important de noter que le genre d'une personne n'est pas déterminé par son sexe assigné à la naissance. Par exemple, un bébé peut être assigné femme à la naissance (observation de son sexe biologique féminin), mais s'identifier

comme un homme plus tard dans sa vie - il s'agit d'un homme trans. Un autre exemple: une personne peut ne s'identifier à aucun genre - elle ne se sent ni homme ni femme, ou encore comme les deux à la fois, ou encore comme toute autre combinaison, peu importe le sexe qui lui a été assigné à la naissance. Il s'agit d'une personne non-binaire. Ça peut paraître difficile à comprendre, puisque le rejet de cette binarité semble permettre un nombre infini de possibilités, mais n'ayez crainte! Personne ne vous testera sur ces concepts, l'important c'est simplement de comprendre que plus les personnes ont la liberté d'être qui elles sont, mieux tout le monde s'en porte. Il faut donc faire preuve d'ouverture d'esprit et se réjouir du fait que nous éliminons les règles strictes de la manière dont les femmes et les hommes devraient agir ou se comporter pour convenir et répondre aux attentes de la société. Les restrictions nous privent de tout un éventail de possibilités, la liberté est une richesse.

Cette conception multidimensionnelle du genre peut nous paraître hors-norme, mais en réalité, de nombreuses sociétés, au fil des siècles et des lieux, avaient cette conception. Certaines nations autochtones, par exemple, comptaient jusqu'à huit genres avant la colonisation par les Européens et l'imposition de leur doctrine judéo-chrétienne. Un peu plus loin dans le texte, nous aborderons également la question des personnes bispituelles, issues des communautés autochtones.

### La diversité sexuelle et de genre : est-ce un phénomène nouveau ?

La diversité sexuelle et de genre n'est assurément pas un phénomène nouveau. Dès l'Antiquité, nous trouvons des écrits qui parlent de cette diversité. Toutefois, dans les dernières décennies, les discussions et la médiatisation autour de la diversité sexuelle et de genre ont rendu ces réalités plus visibles à toutes et tous. La décriminalisation de l'homosexualité au Canada en 1969, l'adoption du mariage entre conjoint·e·s de même sexe en 2005 et la fin des chirurgies obligatoires pour le changement légal de sexe en 2015, sont des jalons législatifs importants qui ont permis aux personnes LGBTQ2S+ d'être mieux acceptées dans la société. En plus de l'obtention de droits, les mentalités et les connaissances du grand public ont évolué. Ces différents jalons ont facilité la « sortie du placard » des personnes issues des communautés LGBTQ2S+ et augmenté leur visibilité dans la sphère publique.

**Alors que le sexe renvoie aux caractéristiques biologiques des gens, le genre, quant à lui, renvoie plutôt aux rôles sociaux, comportements, et expressions et varie selon l'époque et la culture.**

### LGBTQ2S+, ça veut dire quoi ?

LGBTQ2S+ est un acronyme qui dresse la liste de diverses orientations sexuelles et identités de genre, soit lesbienne (L), gai·e (G), bisexuel·le (B), trans (T), queer ou en questionnement (Q), bispituel·le (2S) et toutes les autres orientations sexuelles et identités de genre (+). **Notons bien :** l'important, ce n'est pas de connaître toutes ces lettres par cœur, mais de respecter l'identité des gens. Vous pouvez visionner [cette vidéo d'Interlignes](#) pour une explication de cet acronyme. Ces différentes lettres renseignent sur une ou plusieurs des quatre dimensions liées à la diversité sexuelle et la pluralité de genre. Voici ces dimensions :

**L'orientation sexuelle** correspond à l'attraction physique, sexuelle, affective ou romantique qu'une personne peut éprouver envers d'autres personnes. L'homosexualité, la bisexualité, la pansexualité, l'hétérosexualité, l'asexualité sont des exemples d'orientations sexuelles. On retrouve donc quelques-unes des

lettres de l'acronyme LGBTQ2S+, qui font référence à l'orientation sexuelle dont lesbienne, gai·e, ou encore bisexuel·le.

- **Lesbienne :** personne s'identifiant comme femme et attirée physiquement, sexuellement, romantiquement ou émotionnellement par d'autres femmes. Certaines personnes lesbiennes utilisent aussi le terme gaie ou homosexuelle pour s'identifier.
- **Gai :** personne s'identifiant comme homme et qui est attirée physiquement, sexuellement, romantiquement ou émotionnellement par d'autres hommes et peut s'identifier comme étant gai (ou homosexuel).
- **Bisexuel·le :** personne physiquement, sexuellement, romantiquement ou émotionnellement attirée par des personnes de plus d'un genre ou indépendamment de leur genre. Ces personnes peuvent aussi utiliser le terme pansexuel·le pour s'identifier.

L'orientation sexuelle et **l'orientation romantique** sont parfois des dimensions qui sont distinctes. Dans ce cas, l'orientation romantique vient souligner les attractions émotionnelles et affectives ainsi que les sentiments que l'on peut éprouver envers certaines personnes. L'orientation sexuelle correspond, quant à elle, à l'attraction physique et sexuelle. Cette distinction est particulièrement

importante pour les personnes asexuelles qui n'éprouvent pas d'attraction sexuelle, mais qui peuvent éprouver une attraction romantique, et les personnes aromantiques qui n'éprouvent pas d'attraction romantique, mais qui peuvent éprouver une attraction sexuelle. L'orientation sexuelle et romantique peut changer au cours de la vie d'une personne.

**L'expression de genre** concerne la manière de percevoir son identité et de l'exprimer socialement par le biais de caractéristiques et de comportements observables. Cela inclut l'apparence physique, les codes vestimentaires, les codes langagiers, la gestuelle, la personnalité et tout autre attribut lié aux genres. L'expression de genre ne doit toutefois pas être considérée comme une preuve de l'identité de genre d'une personne ni de son sexe assigné à la naissance ni de son orientation sexuelle et romantique. On parle aussi de non-conformité liée au genre pour parler du fait de ne pas exprimer son genre de façon conforme à celle de la majorité. Les personnes non conformes dans le genre sont plus susceptibles d'être victimes d'homophobie ou de transphobie.

L'identité de genre désigne l'expérience intime et personnelle de l'appartenance au genre masculin ou féminin, à aucun de ces genres, et ce, indépendamment de son sexe assigné à la naissance ou de son expression de genre ou de son

orientation sexuelle et romantique. Toutes les personnes – de toutes les orientations sexuelles confondues – ont une identité de genre, laquelle peut évoluer au cours de la vie.

Comme mentionné sur le genre, l'identité de genre est comprise comme un continuum ou une constellation, est fluide et peut s'écarter de la binarité homme-femme. Par exemple, les personnes non binaires peuvent ne se sentir ni homme ni femme, ou comme les deux à la fois, ou encore comme toutes autres combinaisons des deux. Des expressions d'origine anglo-saxonne, comme *genderfluid* ou *genderqueer*, font respectivement référence à la fluidité de genre et à la non-binarité et sont parfois utilisées par des personnes francophones.

Il appartient à chaque personne de comprendre et de construire son identité, et il appartient à chaque personne d'utiliser le ou les termes qui lui conviennent le mieux.

Le terme parapluie trans (ou transgenre) englobe une diversité d'identités revendiquées par des personnes dont l'identité de genre ne correspond pas au sexe assigné à la naissance. En revanche, le mot transsexuel·le est moins utilisé, considéré par certaines personnes comme offensant, car il référerait auparavant aux personnes se dirigeant vers ou ayant eu recours à certaines interventions médicales. Nous en profitons pour souligner qu'il n'est jamais acceptable de poser des questions à propos des organes



génitaux d'une personne, et c'est tout aussi vrai pour les personnes trans que pour les personnes cisgenres\*. Certaines personnes transsexuelles ne s'identifient pas au terme transgenre et inversement. Il est donc particulièrement important de respecter et d'utiliser les termes d'auto-identification d'une personne, de s'abstenir si on ne le sait pas ou de le demander poliment si possible.

Parmi les identités de genre, on retrouve, entre autres :

- **Homme trans :** personne qui s'identifie comme un homme (ou sur un spectre masculin) alors qu'elle a été assignée au genre féminin à la naissance.
- **Femme trans :** personne qui s'identifie comme une femme (ou sur un spectre féminin) alors qu'elle a été assignée au genre masculin à la naissance.
- **\*Personne cisgenre :** personne dont le genre correspond au sexe qui lui a été assigné à la naissance (par exemple une femme qui est née avec les caractéristiques biologiques féminines et qui se sent femme tout au long de sa vie - on parle alors d'une femme cisgenre).

- **Personne agendre :** personne qui ne s'identifie à aucun genre.
- **Personne non-binaire :** personne qui ne se sent ni homme ni femme, ou comme les deux à la fois, ou comme toute autre combinaison des deux. La non-binarité inclut les identités en lien avec la fluidité du genre. Certaines personnes non binaires s'identifient comme trans.

Certains termes d'auto-identification comme bispirituel·le, queer ou en questionnement, englobent plusieurs dimensions de la diversité sexuelle et de la pluralité des genres comme l'orientation sexuelle et romantique et l'identité ou l'expression de genre.

La **bispiritualité** est un concept des Premières Nations qui indique à la fois une identité autochtone et une appartenance à la diversité sexuelle et de genre. Cependant, chaque communauté autochtone a sa propre définition de la bispiritualité, notamment en ce qui a trait à la dimension spirituelle du terme. La bispiritualité (2S = *two-spirit* en anglais) ne peut être réduite aux seules dimensions que sont l'orientation sexuelle, l'identité de genre et l'expression

de genre. Comme l'explique Diane Labelle, personne bispirituelle d'origine iroquoise : « Chez nous, la bispiritualité se rapporte à un autre genre [qui comprend les personnes] qui ne sont pas traditionnellement limitées à un corps ou une biologie. [Pour les personnes autochtones, la bispiritualité] est plus que l'orientation sexuelle ou faire partie de la communauté LGBTQ2S+, parce qu'on parle de l'esprit. »<sup>95</sup> Les personnes bispirituelles étaient très valorisées dans la culture autochtone traditionnelle, car elles représentaient l'harmonie et l'équilibre. Un grand nombre de personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et trans des Premières Nations revendiquent leur identité bispirituelle.<sup>96</sup>

Les personnes **en questionnement** sont au cœur d'un processus d'exploration de l'une ou plusieurs dimensions de leur personne, que ce soit leur orientation sexuelle ou romantique, leur identité de genre ou leur expression de genre. Finalement, d'origine anglo-saxonne, le terme *queer* qui signifiait « bizarre » et que les communautés LGBTQ2S+ se sont réapproprié, symbolise l'autodétermination et la libération et non une insulte comme c'était le cas jadis. Il fait référence à toute

idée, pratique, orientation, personne ou identité allant à l'encontre des normes. Le terme allosexuel·le est parfois utilisé comme traduction du terme *queer* en français.

### Comment montrer son ouverture ?

Plusieurs gestes simples peuvent être utilisés pour signifier son ouverture aux autres. Le langage est un outil important pour le faire.

Par exemple :

- En demandant si une personne a quelqu'un dans sa vie au lieu de présumer que c'est une personne du sexe opposé;
- En demandant quels sont les pronoms qu'une personne utilise quand on la rencontre pour la première fois.
- Si quelqu'un nous partage ces préférences en termes de pronoms, il est important de les respecter. L'erreur est humaine, si on se trompe, on se reprend en s'excusant comme si on avait fait n'importe quelle autre erreur et on continue.
- Si on a la possibilité de changer l'affichage des salles de bains et vestiaires d'un endroit où l'on travaille ou fait du bénévolat, on peut proposer un affichage qui indique la fonction de la pièce et l'équipement disponible plutôt qu'un affichage qui indique le sexe ou le genre des personnes qui peuvent utiliser l'espace.
- Pour que toutes les personnes, peu importe leur sexe ou leur genre, soient confortables d'aller à la salle de bain et au vestiaire, on peut

proposer des cabines mixtes fermées du plancher jusqu'au plafond et qui se barrent de l'intérieur.

- Rendre les formulaires plus inclusifs en ne présumant pas du genre du ou de la conjoint·e par exemple. Ou encore, en mettant Nom du parent 1 et Nom du parent 2 au lieu de Nom de la mère et Nom du père par exemple.
- Aussi, indiquer systématiquement le ou les pronoms que l'on utilise (elle ou il ou iel par exemple), soit dans notre signature de courriel ou dans notre nom Zoom par exemple, permet de normaliser cette pratique pour les personnes pour qui la question des pronoms peut soulever des difficultés ou des enjeux.

### Que veut dire le mot iels ?

Le mot iels est un pronom sujet de la troisième personne du pluriel. Il est donc semblable à ils et elles, sauf qu'il n'est pas marqué en genre. En effet, tout comme iel (sa forme au singulier), iels est un pronom inclusif. Il s'emploie pour désigner un groupe de personnes sans préciser leur genre, soit parce qu'on ne le connaît pas, ou bien pour éviter d'utiliser le masculin ils en désignant un groupe mixte. De plus, iels inclut certaines personnes transgenres.

Pour aller plus loin, des organismes proposent diverses formations et guides permettant de favoriser l'inclusion des personnes LGBTQ2S+ dans nos pratiques, dont [Divergenres](#), la [Coalition des familles LGBT](#), [Interligne](#) et [AlterHéros](#).

### Conclusion

Au Québec et au Canada, les chartes des droits et libertés visent à protéger les droits et libertés de toutes personnes, sans égard à leur genre ou à leur orientation sexuelle ou romantique. L'égalité des droits signifie que tou·te·s les citoyen·ne·s, peu importe leur sexe, leur orientation sexuelle, leur identité ou expression de genre ont les mêmes droits, bénéficient de la même protection (en théorie) et qu'il est interdit de les discriminer. Toutefois, l'égalité de droit ne signifie pas qu'il y ait une égalité réelle. Par exemple, même s'il existe une loi sur l'équité salariale, les femmes gagnent encore en moyenne moins que les hommes au Québec. Il existe encore plusieurs vecteurs de discrimination au sein de la société québécoise et les inégalités sociales demeurent. Si l'égalité des droits est importante, elle n'est malheureusement pas gage d'égalité réelle. Par exemple, deux femmes peuvent se tenir la main dans la rue, ce n'est pas illégal, elles n'iront pas en prison ou ne payeront pas d'amendes, mais il y a un prix social, un risque de violence verbale ou même physique. Ce risque, les personnes hétérosexuelles n'ont pas à l'envisager. Ainsi, dans notre mobilisation pour une société juste et égalitaire, il est essentiel de déployer des efforts pour assurer que les personnes LGBTQ2S+ soient respectées et libres de vivre pleinement leur identité en toute sécurité, et sans discrimination.

## ACTIVITÉS SUGGÉRÉES



### Déroulement

1. Présenter aux participant.e.s l'outil de la licorne du genre (ci-dessous). Expliquer aux participant.e.s que cet outil peut être utilisé pour visualiser les dimensions de l'identité.

2. Présenter aux participant.e.s les dimensions de l'identité et leur demander de les placer sur la licorne. Par la suite, présenter la licorne avec les dimensions au bon endroit (voir le corrigé à la page suivante).

3. Discuter avec les participant.e.s

Afin de poursuivre la discussion, proposez aux participant.e.s d'imaginer ce qui arriverait si iels prenaient conscience demain matin qu'iels sont trans, lesbiennes ou pansexuel·les. Seraient-iels en mesure de le dévoiler à leur entourage? S'iels devaient l'annoncer à leur famille, leurs ami·e·s, à leurs collègues de travail, comment réagiraient ces personnes? Comment cette réalisation viendrait influencer leur vie? Dans cette discussion, on amène les participant.e.s à se mettre dans les souliers de personnes LGBTQ2S+.

## La licorne du genre

### Objectif

Clarifier et illustrer l'identité de genre, l'expression de genre, le sexe assigné à la naissance et l'orientation sexuelle/romantique

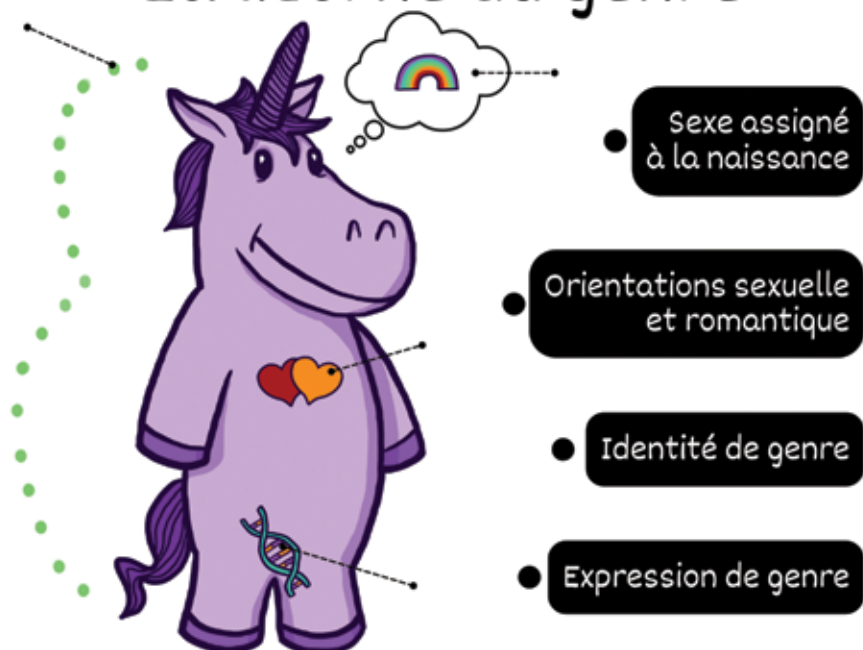
### Avant de commencer

Familiarisez-vous au préalable avec les premières sections de ce chapitre.

### Matériel nécessaire

- Tableau ou support pour écrire les réponses des participant.es
- Une copie de l'illustration suivante pour chaque participant.e

## La licorne du genre



Corrigé de la Licorne du genre :



## Testez vos connaissances et votre compréhension

Le but de cet exercice n'est pas d'obtenir uniquement des bonnes réponses, mais d'en apprendre plus en s'amusant. Ne vous mettez pas trop de pression, l'important c'est de garder l'esprit ouvert et d'alimenter notre curiosité ! Toutes les définitions présentées dans cette activité sont tirées du lexique de l'organisme *Interlignes*.

### 1. Associez les termes suivants à leur définition :

- o Orientation émotionnelle, sentimentale ou romantique
  - o Genre
  - o Sexe ou genre assigné à la naissance
  - o Orientation sexuelle
  - o Expression de genre
  - o Sexe
- a. Manière de percevoir son identité et de l'exprimer socialement par le biais de caractéristiques et de comportements observables pour autrui : l'apparence physique, les codes vestimentaires, les codes langagiers, la gestuelle, la personnalité et tout autre attribut lié aux genres.
  - b. Concept social qui sert à désigner à la fois des ressentis personnels et des catégories de rôles sociaux, influencé par des aspects psychologiques, comportementaux, sociaux et culturels. Ce concept n'est pas nécessairement déterminé par le sexe assigné à la naissance. Continuum ou constellation qui inclut les catégories homme et femme, sans toutefois s'y limiter.
  - c. Attirance physique et sexuelle qu'une personne peut éprouver envers d'autres personnes d'un ou de plusieurs sexes ou genres et/ou sentiment d'identité personnelle et sociale basé sur ces attirances, aux comportements pour les exprimer ou encore à l'appartenance à une communauté de personnes qui les partage.
  - d. Attirance affective qu'une personne peut éprouver envers des personnes d'un ou de plusieurs sexes ou genres.
  - e. Mention légale déterminée par le corps médical, qui coche la case masculin ou féminin sur l'acte de naissance en se basant sur les organes génitaux

observés sur le bébé. Obligatoire au Québec, cette assignation définit généralement le genre dans lequel on éduque une personne dès le début de sa vie.

f. Caractéristiques sexuelles biologiques, physiologiques, génétiques ou physiques, primaires (tels que les organes génitaux) et secondaires (tel que la pilosité).

**2. Comment peut se désigner une personne dont le sexe ou le genre assigné à la naissance ne correspond pas à l'identité de genre ?**

**3. Comment peut se désigner une personne dont le sexe ou le genre assigné à la naissance correspond à l'identité de genre ?**

**4. Comment peut se désigner une personne qui présente des caractéristiques sexuelles qui diffèrent des normes sociales et médicales habituelles concernant le corps « féminin » ou « masculin » ?**

**5. Quels termes liés à l'orientation sexuelle, romantique ou affective connaissez-vous ?**

1. Réponses : a. Expression de genre / b. Genre / c. Orientation sexuelle / d. Orientation émotionnelle, sentimentale ou romantique / e. Sexe ou genre assigné à la naissance / f. Sexe

2. Réponse : Plusieurs réponses possibles, selon leur propre auto-identification (exemples : personne trans/transgenre, personne queer, homme ou femme trans, personne agenre, personne non-binaire...)

3. Réponse : Personne cisgenre

4. Réponse : Personne intersexe

5. Réponse : Plusieurs réponses possibles (hétérosexuel·le ou hétéroromantique, homosexuel·le ou homoromantique, gai·e, lesbienne, aromantique, asexuel·le, bispirituel·le, en questionnement, queer, etc.)

# Chapitre 5

## Dialogues inter-générationnels

### Pourquoi c'est important ?

Les dialogues entre les générations s'imposent dans différents domaines de la vie. Ils aident au maintien de « la solidarité et à la compréhension des réalités vécues par les membres des différents groupes d'âge. »<sup>99</sup> Ces dialogues contribuent aussi au renforcement des relations, aux collaborations, ainsi qu'au partage des préoccupations, des connaissances et des expériences. Ils suscitent surtout des pistes de solutions aux problèmes vécus par les différentes générations.

À l'Afeas, le thème des enjeux intergénérationnels a été retenu, notamment pour le projet rassembleur 2022-2024 puisque le recrutement de la relève, une question centrale pour le futur de l'Association, passe nécessairement par le développement et le renforcement des liens entre les différentes générations de femmes.

Au sein des mouvements féministes, les échanges intergénérationnels soulèvent différentes visions et façons de faire, provoquant parfois des tensions et même des distances entre générations. Toutefois, de ces échanges peuvent naître des idées

et des projets enrichissants, autant pour la relève que pour les aînées. « L'une des réalités démographiques actuelles est que les aînées vivent plus longtemps et en bonne santé. Elles peuvent ainsi partager leurs acquis et leurs savoirs »<sup>100</sup> avec les plus jeunes, contribuant ainsi à la formation et à l'accompagnement de leurs cadettes. D'autre part, la capacité d'ouverture et de compréhension des aînées envers les réalités, les aspirations et les besoins des jeunes générations apparaît essentielle au succès des revendications portées par les diverses générations formant le mouvement féministe. En effet, les

jeunes de chaque génération trouvent une nouvelle façon de choquer ou de mystifier leurs parents. Ils et elles réinventent le monde, trouvent des nouvelles façons de s'exprimer, de voir le monde et d'interagir avec les autres. Leurs aîné.e.s peuvent s'en étonner, s'y intéresser et s'en enrichir, ou simplement se replier et refuser ces changements, qui sont pourtant inévitables.

**Le dialogue devient ainsi une opportunité favorisant la création d'initiatives et de revendications communes sur des intérêts partagés par les différentes générations. Il permet aussi de renforcer la solidarité entre les femmes, essentielle à l'avancement de nos luttes pour l'égalité et à l'atteinte de nos objectifs.**

Au fil des décennies, les courants de pensée et les actions militantes, notamment reliés au mouvement féministe, se sont multipliés et diversifiés. Différentes vagues de féminisme ont déferlé, se sont juxtaposées et ont provoqué d'importants débats au sein de la population, de même qu'au cœur du mouvement féministe lui-même. Ainsi, les nouvelles vagues de féminisme ont parfois eu tendance à remettre en question les valeurs et les visions des vagues précédentes. Toutefois, en établissant un dialogue intergénérationnel, particulièrement sur les enjeux qui nous préoccupent, une solidarité entre femmes s'installe progressivement, et la

façon de considérer les opinions des autres générations se modifie graduellement, de même que la façon d'aborder le passé.

« Plutôt que d'imaginer une succession des vagues, chacune chassant l'autre, il faut plutôt observer que lorsque la mer monte, les vagues se chevauchent, la plus neuve gagnant du terrain. »<sup>101</sup>

### Transmission entre les générations

La transmission et le partage entre les générations apparaissent donc comme des éléments clés permettant de concilier les générations autour du féminisme, entre autres. Par exemple, la nouvelle génération peut reprocher aux précédentes d'avoir omis le principe d'intersectionnalité dans

leurs luttes et leurs actions,<sup>102</sup> mais elle reconnaît néanmoins l'ampleur des luttes menées et des avancées ainsi réalisées. Ces nouvelles générations comprendront, au fil des échanges, que Rome ne s'est pas construit en un jour, et que leurs propres filles trouveront aussi des choses à redire sur la manière dont elles auront abordé le féminisme. Nous sommes en constante évolution, en constante amélioration, et c'est pour ça qu'il est crucial de rester ouvertes, curieuses et à l'écoute!

Par ailleurs, on constate que la transmission de l'information entre générations favorise une certaine ouverture aux valeurs qui y sont reliées, même si, par exemple, le fait d'avoir une mère féministe ne garantit pas à une jeune fille de le devenir.<sup>103</sup> « La transmission des valeurs passe

par une emprise du cadre familial et social, dès la plus tendre enfance sur les actes de la vie quotidienne. »<sup>104</sup>

En fait, on constate que de nombreuses militantes ont eu dans leur parcours un modèle féminin important, que ce soit leur mère ou une autre femme de leur entourage. D'ailleurs, les enseignantes des générations précédentes ont joué un rôle clé dans ce phénomène de transmission intergénérationnelle du militantisme.<sup>105</sup>



## Le rôle des aîné.e.s dans les cultures autochtones

Dans les cultures autochtones, les aîné.e.s occupent une place importante et sont très respecté.e.s au sein des communautés. Ces personnes sont les gardiennes du savoir et sources de sagesse et les jeunes sont encouragé.e.s à échanger avec les aîné.e.s afin de bénéficier de leurs connaissances. « Les aînés sont souvent appelés à assumer les rôles cruciaux d'enseignants, de conseillers, de chefs de cérémonie, de guérisseurs et de médiateurs de conflits. Ces catégories sont toutes interreliées. Par exemple, un aîné est chargé de montrer à la génération suivante comment réaliser les cérémonies et de lui transmettre ses connaissances sur la guérison. Un aîné peut utiliser le savoir et les cérémonies traditionnelles ainsi que son influence pour aider à résoudre les conflits tout en transmettant des enseignements culturels. Il faut cependant se rappeler que chaque aîné a des expériences et des leçons uniques, accumulées au cours de sa vie, qui le rendront plus apte à jouer certains rôles plutôt que d'autres. »<sup>106</sup>

Comment nos communautés pourraient-elles bénéficier du renforcement des liens entre nos jeunes et nos aîné.e.s ? Pourquoi est-ce important ? Comment pouvons-nous contribuer à ce rapprochement ? (Indice : des liens peuvent être faits avec le projet rassembleur !)

Cependant, il reste encore beaucoup à faire en matière de partage et d'échange, notamment en réduisant les préjugés liés à l'âge, ce qui permettrait de valoriser davantage les contributions des personnes plus âgées. Les dialogues intergénérationnels peuvent d'ailleurs grandement contribuer à contrer ces préjugés.

### Impliquer la jeunesse

Un rassemblement mondial sur l'égalité des sexes organisé par ONU Femmes a eu lieu au printemps 2021. Deux séances de dialogue intergénérationnel ont porté sur le thème: Militantisme intergénérationnel et leadership intersectionnel des jeunes.<sup>107</sup> Les

panélistes ont soulevé le défi majeur d'inclure les jeunes militantes dans le mouvement féministe en raison de la prédominance du stéréotype de «l'adultisme»,<sup>108</sup> c'est-à-dire la discrimination basée sur le fait d'être un enfant. La jeune militante Sarah Awad «a souligné que l'opinion des jeunes est souvent délégitimisée en raison de leur manque d'expérience supposée dans le "monde des adultes"». <sup>109</sup> Ces jeunes se sentent donc, d'une certaine façon, victimes de la discrimination intergénérationnelle.

Pour contrer cette problématique, la reconnaissance du pouvoir des jeunes et de leur capacité à

se mobiliser sur divers projets et revendications apparaît donc comme essentielle. Par exemple, l'utilisation des réseaux sociaux permet aux jeunes militantes de mettre de l'avant leurs opinions et leurs revendications. Toutefois, il faut souligner qu'une fracture entre les générations s'est opérée en matière de revendications sur les réseaux sociaux, et elle s'est amplifiée pendant la pandémie. De plus, le manque d'accessibilité ou de connaissance des réseaux sociaux pour certaines personnes plus âgées a contribué à creuser davantage cet écart entre les générations.



## Réflexion – discussion

- Afin de favoriser le dialogue, l'écoute et la compréhension mutuelle entre générations, vous pourriez organiser des discussions sur l'utilisation des réseaux sociaux, par exemple en abordant les dénonciations réalisées dans le cadre des mouvements #MeToo et #Balancetonporc.
- Comme autre activité, il serait intéressant d'inviter des femmes de trois générations différentes et de leur poser des questions sur des enjeux féministes qui les ont préoccupés à différents stades de leur vie. On pourrait également les interroger sur des revendications et des réalisations vécues par chacune d'entre elles. Ces discussions pourraient être liées au projet rassembleur de l'Afeas.

## Autres actions concrètes pour lier les générations :

- Apprentissages intergénérationnels : créer des activités d'apprentissage intergénérationnel et des espaces pour apprendre ensemble (cela peut se faire autour de différents thèmes ou sujets).
- Réfléchir au renforcement de la représentation des jeunes au sein même de votre organisation (Pourquoi c'est important? Comment peut-on y arriver? Quels sont les obstacles à surmonter? Avons-nous des préjugés? Si oui, lesquels et d'où viennent-ils?).
- Faire la diffusion d'un documentaire féministe et inviter des jeunes filles à y participer (et des jeunes garçons aussi si vous le désirez). Proposer ensuite une discussion : Qu'est-ce qui les a particulièrement interpellées? Pourquoi? Se sont-elles reconnues dans certains passages du film? Développez sur les réponses en cultivant ouverture et curiosité.

## Chapitre 6

# Projet rassembleur : cultiver le féminisme et les liens intergénérationnels

En lien avec le thème du féminisme et des enjeux intergénérationnels, pour les deux prochaines années, le projet rassembleur sera le suivant : cultiver le féminisme et les liens intergénérationnels. Nous explorerons ces deux grands thèmes pour créer une forêt Afeas!

### Les objectifs du projet rassembleur

- Encourager les échanges intergénérationnels et les apprentissages;
- Développer notre curiosité et nos connaissances collectives des enjeux féministes et intergénérationnels;
- Tisser des liens, faire tomber les barrières et faire connaître l'Afeas aux non-membres.

Cette démarche comportera plusieurs étapes. Les membres seront encouragées à échanger avec une personne de leur choix (non-membre de l'Afeas). Une liste de questions sera fournie pour alimenter l'échange.

Les participantes seront ensuite encouragées à s'inspirer de leur échange pour un exercice créatif

et artistique : remplir et décorer un élément de l'arbre Afeas. Des modèles à imprimer et à décorer seront fournis aux membres pour cette activité. La membre pourra remplir une main, qui symbolise les racines de l'arbre Afeas, et la personne non-membre remplira une feuille d'arbre, symbole du renouveau.

Les membres Afeas pourront ensuite apporter ces deux éléments à leur Afeas locale, qui pourra former un arbre avec les feuilles et racines (mains) inspirées durant l'échange. Des modèles de feuilles, de mains et d'arbre à imprimer vous seront fournis, de même que les propositions de questions pour alimenter la discussion.

Les Afeas locales qui le souhaitent pourraient collaborer et se regrouper pour former un arbre commun. Ensuite, les arbres de chaque instance locale

seront regroupés par région lors de l'AGA régionale. Finalement, les arbres de chaque région seront tous rassemblés au congrès provincial, en septembre 2023. Les Afeas locales pourront récupérer leur arbre après le congrès et l'utiliser comme élément de décoration.

Voici donc les différentes étapes de mise en œuvre de ce projet rassembleur :

- Lors d'une rencontre Afeas à l'automne 2022 : parler du projet à vos membres.
- Au cours de l'automne ou de l'hiver : les membres font l'activité avec une personne non-membre de leur choix (discussion et décoration des modèles de mains et de feuilles).
- Lors d'une rencontre Afeas vers la fin de l'hiver (annoncez la date à l'avance) : mise en commun des

éléments (mains et feuilles) sur l'arbre Afeas local. Ceci pourrait être accompagné d'une activité de discussion sur l'expérience vécue par les membres.\*

- L'arbre est complété à temps pour être exposé lors de l'AGA locale\*
- L'arbre est ensuite envoyé au palier régional à temps pour que la forêt Afeas régionale puisse être exposée lors de l'AGA régionale.
- Les arbres de chaque région sont ensuite envoyés au palier provincial à temps pour que tous les arbres puissent être exposés et ainsi former la forêt Afeas, lors du congrès 2023.
- Des informations supplémentaires vous seront transmises pour l'an 2 du projet rassembleur – soit pour l'année 2023-2024.
- \* Si votre Afeas locale décide de ne pas organiser cette activité, nous vous demandons de transmettre le matériel que vous aurez reçu (mains et feuilles) à votre Afeas régionale.

### Vous trouverez dans les prochaines pages les éléments suivants :

- Les consignes du projet rassembleur pour les membres;
- La liste de questions proposées;
- Un exemple de la main et de la feuille à remplir, ainsi que de l'arbre Afeas.

Ces éléments, ainsi que les modèles à imprimer, seront aussi accessibles dans l'annexe Projet rassembleur, disponible dans la section privée du site Internet ou en vous adressant à votre instance régionale.



### Étapes pour la mise en œuvre du projet rassembleur

À la suite de votre discussion, nous vous encourageons à remplir la main\* (pour les membres) et la feuille d'arbre\* (pour les non-membres), en répondant à une des questions ci-dessous. Vous pouvez aussi vous inspirer de ces questions pour penser à un autre élément pour garnir votre feuille ou votre main – vous n'avez pas à vous limiter aux questions proposées. \*(voir les modèles fournis)

- Qu'est-ce que le féminisme pour vous ?
- Quelle impression vous a laissé cette discussion ?
- Avec quel sentiment repartez-vous de cet échange ?
- Qu'espérez-vous pour l'avenir en matière d'égalité ?
- Comment définiriez-vous l'Afeas en un mot ?

Vous pouvez inscrire un mot, une phrase, dessiner ou rédiger un poème, ou encore coller une photo – vous pourriez même décider de tisser, de coudre, de faire du collage ou autre ! Laissez libre cours à votre créativité pour que la feuille/la main soit à votre image. Respectez seulement la taille des modèles fournis si vous créez votre propre modèle.

D'ici la fin mars, envoyez votre main et feuille à votre Afeas locale et, si désiré, transmettre les réponses de l'échange (sans inscrire vos noms si vous désirez que cela reste anonyme). Les Afeas locales pourront ensuite former un arbre, en utilisant le modèle d'arbre fourni.



## Questions proposées pour l'échange intergénérationnel ou interculturel

Les questions ci-dessous ont pour but de vous aider à alimenter vos réflexions et votre discussion. N'hésitez pas à les modifier, à en ajouter ou à en ignorer à mesure que votre conversation évolue. L'important est que vous ayez une conversation enrichissante sur le féminisme et les relations intergénérationnelles et/ou interculturelles. Laissez libre cours à votre curiosité, toujours dans le respect de l'autre et avec ouverture d'esprit. Gardez à l'esprit qu'il n'y a ni bonne ou mauvaise réponse. Nous cherchons à encourager l'échange des points de vue de chacun-e, qui sont aussi variés et multiples que les individu-e-s sur la planète. C'est la curiosité et l'ouverture d'esprit qui permettent de tisser des liens de solidarité et ainsi de devenir plus fortes ensemble.

- Pensez-vous que l'égalité est atteinte ? Pourquoi ?
- Quels (ou qui) sont les obstacles à l'atteinte de l'égalité ?
- L'égalité sera-t-elle réalisable ? Pourquoi ?
- Qu'est-ce qui fait en sorte que les femmes issues de groupes marginalisés sont plus lourdement affectées par les inégalités de genres ?
- Comment nos différences (de génération ou de culture par exemple) affectent nos réalités respectives en tant que femmes dans notre société ? – Ma vie est probablement différente de la tienne, car mon âge/ma culture/ etc. fait en sorte que ...
- Comment nos points communs affectent nos réalités en tant que femmes dans notre société ? – Ma vie est probablement semblable à la tienne, car ...
- Expliquez en vos mots, chacune votre tour, ce qu'est le féminisme pour vous.
- Nommez une ou plusieurs femmes qui vous inspirent. Expliquez pourquoi.
- Quels sont (ou quels ont été) les enjeux centraux de votre génération ou dans votre culture en matière d'égalité des genres ?
- Est-ce que le choc des générations ou des cultures peut poser un frein au féminisme ? Si oui, comment le surmonter ?
- Quelle est votre plus grande ambition ou votre plus grand rêve (personnel ou professionnel) ?
- Comment voyez-vous le féminisme évoluer dans le futur (dans les 20 prochaines années) ?
- Comment définiriez-vous l'Afeas en un mot (ou en quelques mots) ?
- Pourquoi l'Afeas est-elle pertinente encore aujourd'hui ?
- Expliquez en vos mots, chacune votre tour, ce que sont pour vous le travail invisible et la charge mentale.
- Comment sont répartis le travail invisible et la charge mentale chez vous ?
- Selon vous, comment le manque de places en garderie nuit-il à l'égalité des genres ?
- Chez vous, qui a effectué la recherche pour trouver une place en garderie (ou autre tâche de ce genre si cette situation ne s'applique pas à vous) ?
- Avez-vous déjà entendu parler d'intersectionnalité ? Si oui, comment comprenez-vous ce concept ?
- Quels sont les facteurs d'inégalités qui peuvent contribuer à la marginalisation ou à la discrimination des personnes dans notre société ? (Par exemple : genre, orientation sexuelle, couleur de peau, etc. Pouvez-vous en nommer d'autres ?)
- Expliquez en vos mots, chacune votre tour, ce qu'est pour vous le patriarcat. Sommes-nous encore victimes du patriarcat ? Comment ?

- Comment les hommes dans votre entourage se positionnent-ils face au féminisme ?

- Quel(s) rôle(s) peuvent jouer les hommes pour faire avancer l'égalité des genres ?

- Est-ce que les hommes sont touchés par des stéréotypes genrés ? Lesquels ? Quels impacts cela peut-il avoir sur l'égalité des genres ?

- Est-ce que le rôle des femmes et des hommes a évolué depuis les années 60 ? Comment et pourquoi ?

- Achèteriez-vous une poupée à un petit garçon dans votre entourage ? Ou un camion à une petite fille ? Pourquoi ?

- Quels sont les stéréotypes les plus dommageables pour les petites filles ? Et pour les petits garçons ? Pourquoi ?

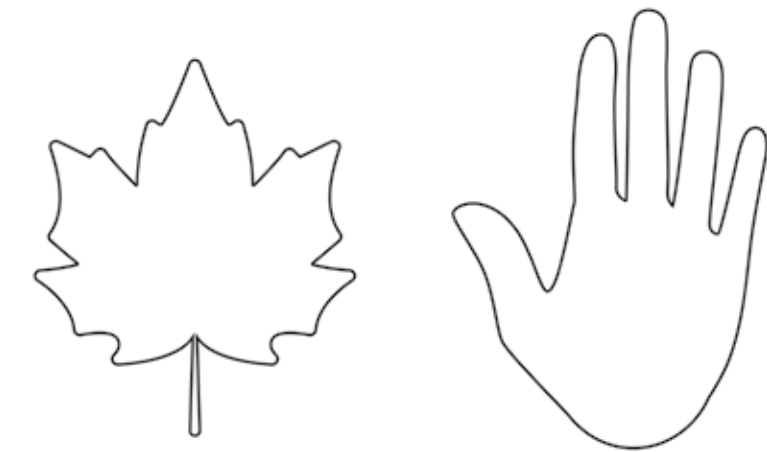
- Pour vous, qu'est-ce que l'art et la culture féministes ? Quels seraient les critères pour considérer qu'une œuvre est féministe ?

- Avez-vous un-e artiste féministe à nous faire découvrir ?

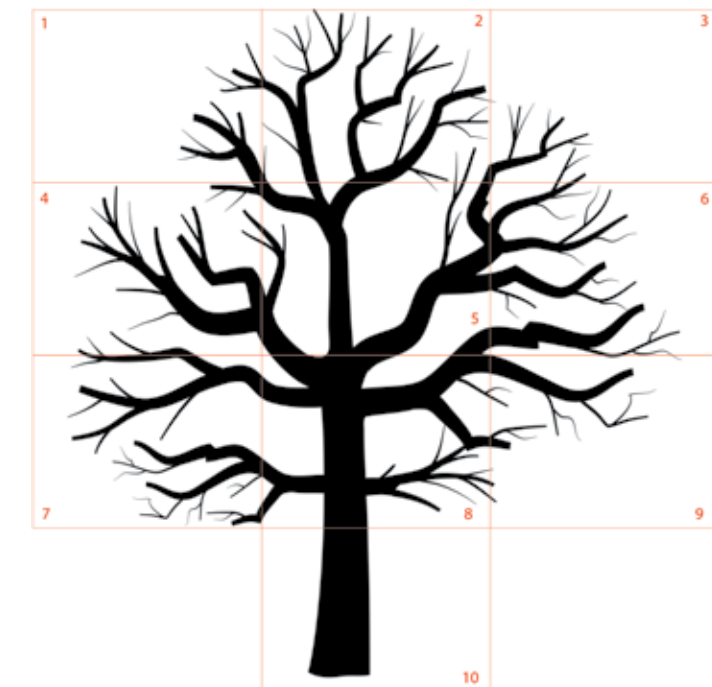
## Exemples des éléments visuels

\*Il s'agit d'exemples pour que vous ayez une meilleure idée des différents éléments de l'arbre. Les modèles à imprimer sont accessibles sur le site Internet de l'Afeas ou en vous adressant à votre instance régionale.

Modèles à découper et à remplir à la suite de la discussion :



Arbre à imprimer par l'Afeas locale (10 pages à imprimer et à assembler) :



---

## Section 2

# Journées de mobilisation



## Chapitre 7

# Opération Tendre la main : féminicides

Chaque année, dans le cadre des 12 jours d'action contre les violences faites aux femmes (du 25 novembre au 6 décembre), l'Afeas tient sa campagne Opération Tendre la main. Les violences contre les femmes demeurent une problématique centrale et ravageuse dans le chemin vers l'égalité des genres. Le nombre de féminicides augmente et c'est en agissant au niveau de la prévention des violences et de la protection des victimes que nous pourrions contribuer à sauver des vies. Ce chapitre vise à mieux comprendre ce désolant phénomène, afin d'être mieux outillées pour sensibiliser notre entourage et contribuer au changement.

### Comprendre le phénomène des féminicides

Le terme féminicide est défini comme « le meurtre d'une ou plusieurs femmes par un ou plusieurs hommes parce qu'elles sont des femmes. »<sup>110</sup> Le meurtre d'une femme en raison de sa condition féminine apparaît comme l'aboutissement d'un processus qui pourrait toutefois être détecté et désamorcé. Afin de prévenir la violence contre les femmes, y compris la forme la plus extrême de

violences faites aux femmes et aux filles - le féminicide, il importe d'en comprendre les causes sous-jacentes et d'y concentrer nos efforts.

En amont de ce phénomène apparaissent les inégalités entre les genres, le déséquilibre du pouvoir, les attitudes misogynes et négatives, les structures sociales patriarcales et la discrimination systémique à l'égard des femmes et des filles.<sup>111</sup> D'autre part, l'interaction de certains facteurs peut aggraver ou diminuer les risques d'agression

envers les femmes. Pensons aux facteurs individuels, relationnels, communautaires, et sociétaux. Les connaissances actuelles en matière de violences faites aux femmes nous permettent de mieux comprendre « pourquoi certaines communautés présentent des taux de violence plus élevés, pourquoi la violence se produit dans certains environnements et pas dans d'autres, et pourquoi certains individus courent un plus grand risque de devenir auteurs ou victimes de violence? »<sup>112</sup>

Voici un bref descriptif de ces facteurs. L'interaction de certains de ces facteurs peut contribuer à la violence, et dans les cas plus extrêmes, au féminicide :

- « Les facteurs du niveau individuel concernent l'histoire personnelle et les facteurs biologiques (par exemple des expériences de maltraitance pendant l'enfance, des antécédents d'abus d'alcool ou de drogues).
- Les facteurs du niveau relationnel concernent la famille, les amis, les partenaires intimes, et les pairs qui peuvent augmenter ou atténuer le risque de violence.
- Les facteurs du niveau communautaire concernent les contextes dans lesquels les interactions sociales se produisent (par exemple : écoles, lieux de travail, lieux de résidence).
- Les facteurs du niveau sociétal sont les normes culturelles et sociales qui peuvent influencer l'acceptation ou le rejet de la violence, ainsi que les politiques

sociales et les pratiques institutionnelles qui entraînent des résultats néfastes, ou préventifs en matière de la violence. »<sup>113</sup>

### Impacts de la COVID sur les féminicides

Nous avons toutes pu constater dans l'actualité et les médias que les violences conjugales et familiales se sont accentuées durant la pandémie, et que le nombre de meurtres de femmes a aussi augmenté. On rapporte en effet 36 féminicides de plus au Canada en 2021 qu'en 2019, soit une augmentation de 26%! Selon Claudine Thibaudeau, travailleuse sociale chez SOS Violence conjugale, l'isolement, le confinement et l'anxiété créés par la pandémie ont été utilisés par des partenaires violents comme prétexte

pour amplifier le contrôle sur leur partenaire. D'ailleurs, plusieurs victimes de violence conjugale avaient remis à plus tard leur décision de rompre, à cause notamment des mesures et des restrictions liées à la COVID qui compliquaient les aspects plus logistiques de la rupture.<sup>114</sup> En début de pandémie, de tels risques avaient été prédits par les experts-e-s, et ils se sont malheureusement avérés réels. Aux dires de Claudine Thibaudeau, « dans presque toutes les situations où il y a des meurtres conjugaux, c'est dans des contextes de rupture ou après la rupture, ou au moment où la relation est remise en question. »<sup>115</sup>

Dans le tableau ci-dessous,<sup>116</sup> on peut observer l'augmentation du nombre de féminicides entre 2018 et 2021.

La dernière colonne à droite apporte une compréhension plus globale.

Parmi les victimes des féminicides de 2021, on compte 32% de femmes racisées, excluant les femmes autochtones dont il sera question un peu plus loin dans ce chapitre.<sup>117</sup> Quant à l'âge des victimes, voici un tableau résumant leur répartition par catégories et démontrant leur proportion dans la population en générale.<sup>118</sup>

Femmes et filles tuées		Population générale	
9 %	< 18	18 %	
28 %	18 à 34	22 %	
35 %	35 à 54	26 %	
28 %	55 +	34 %	

\*L'âge de 9 victimes est inconnu.

### 'Augmentation de 26 % des meurtres de femmes et de filles de 2019 à 2021'

Par rapport à l'année pré-pandémique 2019, sur la base des chiffres enregistrés au 31 déc. de chaque année :

- 23 décès de plus en 2020 (augmentation de 17 %)
- 36 décès de plus en 2021 (augmentation de 26 %)

Nombre de femmes et de filles tuées violemment au Canada, 2018-2021

Année	Nombre annuel (au 31 déc. de chaque année)	Augmentation annuelle du nombre au fil du temps ***	Nombre annuel actuel (au 28 février 2022)
2018	148 *	19	167
2019	137	13	150
2020	160 **	11	171
2021	173	14 ****	187 (prévu)

\*Ce chiffre comprend 11 femmes tuées lors de l'attaque au camion-bélier du 23 avril 2018 à Toronto.

\*\* Cela inclut 13 femmes tuées dans la tuerie de masse en Nouvelle-Écosse les 18 et 19 avril 2020.

\*\*\* Les chiffres augmentent au fur et à mesure que les enquêtes se terminent, que les décès suspects deviennent des homicides ou que de nouveaux décès sont enregistrés.

\*\*\*\* Augmentation prévue basée sur l'augmentation moyenne des trois années précédentes.

## ACTIVITÉS SUGGÉRÉES



- Comment peut-on aider quelqu'un qui vit des abus ou de la violence? Que feriez-vous si vous étiez témoin d'une telle situation?
- Selon vous, pourquoi certaines femmes ont-elles de la difficulté à quitter leur partenaire violent ou agressif? Qu'est-ce qui explique cette réaction?
- Tour de table pour discuter des campagnes de sensibilisation ou des publicités que vous avez vues au cours des dernières années et de leurs impacts sur le phénomène des violences faites aux femmes.
- Réfléchir à des actions qui pourraient être entreprises par l'Afeas pour contribuer à mettre fin aux violences faites aux femmes.

Il suffit de montrer un signe de la main, en repliant les doigts et le pouce dans la paume de la main. Vous pouvez le voir dans l'image ci-contre et dans [cette vidéo](#).

Ce SOS discret a été inventé par la Fondation canadienne pour les Femmes afin d'aider les victimes à demander de l'aide sans se faire violenter davantage. Si vous êtes témoin de ce signal et que vous ne savez pas quoi faire, sachez que vous n'êtes pas seule, mais vous pouvez trouver de l'information. Ainsi, en textant le mot APPEL au numéro 540-540, vous pourrez recevoir un [guide d'informations](#) qui vous aidera à mieux répondre aux demandes d'aide des femmes victimes de violence fondée sur le genre.<sup>126</sup>

En outre, l'Afeas a créé un [Bottin de ressources par région pour les personnes victimes de violence](#), que vous pouvez consulter et partager autour de vous.

Féminismes et enjeux intergénérationnels

### Féminicides intimes

Il importe de savoir que les responsables de féminicides sont majoritairement des hommes qui vivent ou qui ont vécu des relations intimes ou familiales avec leur victime (maris, conjoints de fait, *chum*). Les données sont alarmantes, et il est essentiel de mettre en lumière ce phénomène afin de pouvoir y mettre un terme.

En 2020, parmi les féminicides pour lesquels la nature de la relation entre les principales victimes et les accusés était connue, 50% impliquaient des accusés qui étaient des partenaires actuels ou anciens, et 26% des accusés étaient des membres de la famille de la principale victime.<sup>119</sup> Les meurtres de ces femmes sont donc imputables dans 76% des cas à un être ayant des relations très proches avec la victime.

Le féminicide familial regroupe un grand nombre de types de relations. Sur 23 victimes en 2020, 10 étaient les mères de l'homme accusé (soit 43%), et des proportions égales étaient les filles, les sœurs ou d'autres membres de la famille de l'homme accusé.

### Les femmes à la croisée des oppressions – plus à risque de violence

#### Femmes autochtones

Au Canada, en 2020, «bien que les informations sur la race/ethnicité ne soient pas disponibles dans de nombreux cas, 30 des 128 femmes et filles tuées [par des hommes qui ont été accusés] étaient

autochtones (23%)»,<sup>120</sup> alors que les autochtones représentent à peine 5% de la population canadienne. C'est donc une surreprésentation évidente des féminicides chez les femmes autochtones. Le chapitre 8 sur les droits des femmes autochtones aborde plus en détail certains phénomènes qui contribuent à cette surreprésentation.

#### Femmes en situation de handicap

«Au Québec, les femmes avec des incapacités sont plus susceptibles que les autres femmes d'être victimes d'un incident violent (agression sexuelle, vol qualifié ou voie de fait) ou d'avoir été victimes de violence commise par un conjoint ou un ex-conjoint. [...] Le taux d'incidents violents perpétrés envers les femmes de 15 ans et plus, avec incapacité, est trois fois supérieur à celui des femmes sans incapacité.»<sup>121</sup>

Comme elles sont «plus isolées et dépendantes physiquement, émotionnellement ou financièrement de leurs proches et des personnes qui leur prodiguent des soins»,<sup>122</sup> elles sont plus vulnérables aux

abus et cela peut faire en sorte que leurs agresseurs limitent leurs communications avec les gens de l'extérieur et leurs dénonciations.

Les femmes avec un handicap hésitent parfois plus à dénoncer que celles sans handicap, car elles craignent de perdre le soutien de cette personne qui les aide à obtenir des ressources, notamment financières et de santé. De plus, lorsqu'elles se décident à demander de l'aide, elles se butent souvent à des services inadéquats ou à du scepticisme.<sup>123</sup>

### Un signal d'alarme discret

Selon la Fondation canadienne des femmes, environ les deux tiers (64%) des Canadien-ne-s connaissent une femme qui a fait l'objet de violence physique, sexuelle ou psychologique. Cette même Fondation signale que les gens sont peu confiants quant à leur capacité à savoir quoi dire et quoi faire dans une telle situation.<sup>124</sup>

**Saviez-vous qu'il existe un signe discret que peuvent effectuer les femmes aux prises avec un partenaire violent pour demander de l'aide?**

125



Beaucoup de travail reste à faire concernant le traitement judiciaire des cas de violences envers les femmes, ainsi qu'au niveau de l'accompagnement des victimes. En outre, un financement stable et plus soutenu aux organisations qui luttent contre la violence conjugale est nécessaire, de même qu'une plus grande importance accordée aux programmes éducatifs et aux campagnes de sensibilisation, afin de pouvoir intervenir plus efficacement et plus directement sur ce malheureux phénomène. L'Observatoire canadien du féminicide pour la justice et la responsabilisation (OCFJR) rappelle que le financement d'urgence accordé en 2021 par le gouvernement a pu porter fruit et a permis d'éviter certains décès depuis le début de la pandémie. Il est cependant essentiel de s'assurer qu'il n'y ait pas de retour en arrière à cause d'un manque de financement dans les prochaines années.

## Chapitre 8

# Journée internationale des droits des femmes : femmes autochtones

La Journée internationale des droits des femmes, qui a lieu le 8 mars, est l'occasion de souligner le chemin parcouru concernant l'égalité des genres, et ce, en grande partie grâce aux mouvements féministes. C'est aussi l'occasion de se questionner sur les obstacles qu'il nous reste à surmonter et sur les inégalités qui perdurent. Il devient essentiel de les mettre en lumière, afin de poursuivre les luttes pour les contrer. Les femmes autochtones vivent encore de nombreuses discriminations au sein de la société québécoise et canadienne, et leurs droits sont encore fréquemment bafoués. Ces constats nous portent à dédier ce chapitre aux enjeux touchant les femmes issues des communautés autochtones.

### Les droits des femmes autochtones – où en sommes-nous ?

#### Droit à une vie sans discrimination

Les femmes autochtones sont doublement discriminées en raison de leur appartenance ethnique et de leur sexe (voir le concept de l'intersectionnalité à la p.10). Elles vivent du racisme systémique et du sexisme, principalement parce que le système social actuel maintient certaines pratiques discriminatoires. Le maintien de la Loi sur les Indiens, qui date de 1876, est d'ailleurs un élément important qui perpétue des discriminations contre les femmes autochtones.<sup>128</sup>

#### QU'EST-CE QUE LE RACISME SYSTÉMIQUE ?<sup>129</sup>

Le racisme systémique désigne l'ensemble de la structure sociétale (institutions, lois et politiques) qui maintient un système d'inégalités, en privilégiant ou opprimant différents groupes sociaux selon la « race » qui leur est attribuée. Ces inégalités confèrent des privilèges aux personnes blanches et portent atteinte aux droits des personnes noires, racisées et autochtones.

Ce processus n'est pas toujours intentionnel ou conscient et il ne signifie pas nécessairement que les citoyen-ne-s ou le personnel d'une organisation soient racistes à titre individuel. La notion de racisme systémique implique que même si une personne n'est pas consciemment raciste dans une institution, elle peut quand même reproduire les inégalités de pouvoir selon la « race », et opprimer les personnes noires, racisées et autochtones.

De prime abord, cette loi contient encore le terme archaïque « indien », terme étant lui-même considéré comme discriminatoire. Autre fait important, cette loi fournit un cadre juridique déterminant qui est admissible au « statut d'Indien ». Avant 1985, les femmes autochtones qui épousaient un homme allochtone perdaient leur statut, de même que les enfants nés d'une telle union, et elles devaient quitter la communauté.<sup>130</sup> Cette loi excluait également les femmes autochtones d'un rôle de gouvernance dans leur communauté. Notons toutefois que cette loi a été modifiée à plusieurs reprises, notamment en ce qui concerne le statut d'Indien afin, entre autres, d'éliminer certaines dispositions discriminatoires envers les femmes autochtones.<sup>131</sup> Néanmoins, l'organisme Femmes autochtones du Québec (FAQ), de même que l'ONU, jugent que la Loi demeure empreinte de discrimination résiduelle basée sur le sexe. L'organisme FAQ déplore également que plusieurs femmes et leurs descendant-e-s attendent encore d'être inscrit-e-s au registre accordant les statuts. En outre, les femmes ne peuvent toujours pas transmettre leur statut à leurs petits-enfants alors que les hommes le peuvent.<sup>132</sup>

En regard du racisme systémique encore vécu au quotidien par les peuples autochtones, l'organisme Femmes autochtones du Québec a lancé, en février 2021, un processus de consultation auprès de femmes de diverses communautés autochtones. La consultation visait à

connaître les meilleurs moyens pour communiquer avec elles et susciter leur mobilisation, ainsi qu'à établir des recommandations pour diminuer le racisme à leur égard. L'organisme souhaite réaliser un guide pratique pour permettre aux femmes autochtones de reconnaître et de lutter contre le racisme systémique lorsqu'elles y sont confrontées dans les institutions publiques comme les milieux scolaires, de santé, de sécurité publique, les milieux carcéraux et la Direction de la protection de la jeunesse.<sup>133</sup>

Rappelons-nous ici la dramatique situation de Joyce Echaquan, décédée à l'Hôpital de Joliette en 2020 après avoir été victime de négligence et de propos racistes de la part de membres du personnel. Malgré les nombreux exemples de discrimination à l'égard des communautés autochtones, le premier ministre François Legault se montre encore réticent à reconnaître l'existence du racisme systémique au sein des institutions, ainsi qu'à prendre l'engagement de contribuer à son élimination.<sup>135</sup>

#### Droit à une vie sans violence

Les femmes autochtones sont plus à risque de subir de la violence entre partenaires intimes que les femmes non-autochtones. En effet, des données statistiques de 2021 révèlent que six femmes autochtones sur dix ont subi une forme ou une autre de violence entre partenaires intimes au cours de leur vie.<sup>136</sup> En outre, « les femmes autochtones sont trois fois plus à risque de violence

que les autres Canadiennes et surreprésentées parmi les femmes disparues et assassinées au pays. En 2014, on apprend que leur nombre [atteint] 1186 en 30 ans » selon la Gendarmerie royale du Canada.<sup>137</sup> « Toutefois, les groupes de femmes autochtones évoquent plutôt, dans des estimations documentées, un chiffre supérieur à 4 000. »<sup>138</sup> L'Enquête nationale sur les femmes et filles autochtones disparues et assassinées au Canada (ENFADA) a été lancée par le gouvernement canadien, après des années de revendications des communautés autochtones face à cette crise qui était jusqu'alors non reconnue. Le rapport final de l'enquête a été déposé en juin 2019.

Les femmes autochtones ont aussi subi des traumatismes multigénérationnels et des violences reliés à des événements historiques. Rappelons ceux provoqués par la Loi sur les Indiens, par la « Rafle des années soixante », c'est-à-dire les enlèvements d'enfants pour les faire adopter par des familles blanches ou encore les envoyer dans les pensionnats obligatoires pour les enfants autochtones.<sup>139</sup> D'innombrables cas d'agressions sexuelles et de violences perpétrées contre les enfants autochtones dans les pensionnats ont été mis en lumière, et plus récemment, plusieurs centaines de dépouilles d'enfants ont été retrouvées sur de nombreux sites d'anciens pensionnats pour enfants autochtones.<sup>140</sup>



## Les femmes autochtones vivent encore de nombreuses discriminations au sein de la société québécoise et canadienne, et leurs droits sont encore fréquemment bafoués.

«La Commission de vérité et réconciliation du Canada a décrit le système de pensionnats comme un génocide culturel.»<sup>141</sup> Ces traumatismes ont évidemment d'importantes conséquences sur les communautés autochtones encore aujourd'hui, et contribuent à alimenter les problèmes sociaux qui touchent plus lourdement ces communautés, tels que les problèmes de dépendance, les violences et les suicides.

Plusieurs organismes interviennent aujourd'hui auprès des personnes

aux prises avec ces enjeux et offrent un soutien aux personnes issues des communautés autochtones, notamment aux femmes autochtones. L'organisme Femmes Autochtones du Québec a été la première organisation à dénoncer la violence dans les communautés autochtones au Québec. Elle prône la résolution non violente en impliquant les membres de la communauté. Au fil du temps, cette organisation a créé une étroite collaboration avec divers organismes, notamment avec les maisons d'hébergement autochtones pour femmes et pour hommes.<sup>142</sup>

### Campagne de sensibilisation

En juillet 2020, une campagne de sensibilisation a été lancée pour contrer les problèmes de violence conjugale, exacerbés en temps de pandémie. Toute la population du Québec était visée par cette campagne afin de dénoncer cette inacceptable réalité et pour développer des alliances avec la population générale. L'ancienne présidente de Femmes autochtones du Québec, Viviane Michel, se disait préoccupée par le fait que les femmes soient confinées avec leur agresseur. Elle décriait aussi le fait que les services d'aide pour les femmes victimes de violences étaient inaccessibles en raison de la pandémie.<sup>143</sup> Beaucoup de chemin reste à faire pour mettre un terme à ces violences qui touchent les femmes autochtones de manière disproportionnée.

### Droit à un emploi et à un salaire égal

De tout temps, la population autochtone au Canada a été désavantagée sur le marché du travail par rapport à la population non autochtone. Le taux d'emploi et d'activité, ainsi que la rémunération, ont tendance à être plus faibles pour cette population. Les taux de chômage ont quant à eux tendance à être plus élevés. Ce problème, comme de nombreux autres, est encore plus criant pour les femmes: «les femmes autochtones travaillant à plein temps toute l'année gagnent en moyenne 35% de moins que les hommes autochtones.»<sup>145</sup>

Certaines mesures sont mises de l'avant pour pallier ces problèmes, mais elles sont encore insuffisantes. Par exemple, au printemps 2019, le Programme de formation pour les compétences et l'emploi destiné aux Autochtones (FCEA) a été modifié pour cibler plus particulièrement les Premières Nations, les Inuits, les Métis et les Autochtones vivant en milieu urbains ou non affiliés à leurs communautés. Son but est de réduire de moitié les écarts en matière de développement des compétences entre les Autochtones et les non-Autochtones et de réduire de 25% les écarts en matière d'emploi.<sup>146</sup>

D'autres mesures et d'autres organismes font leur part dans ce domaine, comme l'organisme Femmes Autochtones du Québec qui soutient aussi les femmes dans leur quête de compétences et d'emplois, ce qui provoque une réelle amélioration dans la vie de plusieurs femmes autochtones.

### Droit à un environnement sain

Les communautés autochtones sont directement impactées par les changements climatiques. Parmi les principales conséquences se trouvent la menace à la sécurité alimentaire, la disparition des liens avec des espèces comme le caribou et certains oiseaux, l'impact sur la santé holistique et l'accès aux pratiques culturelles traditionnelles. L'organisme Femmes autochtones du Québec dénonce le manque d'information sur l'ampleur de ce problème, ainsi que la dévalorisation

des communautés autochtones et de leurs savoirs. Une analyse plus détaillée de ces questions cruciales, ainsi qu'une consultation auprès des communautés autochtones sont réclamées.<sup>147</sup>

### Droit au respect de leur langue

Plus de la moitié des élèves des Premières Nations sont scolarisés hors communauté et donc forcés d'aller à l'école en français, alors qu'il ne s'agit pas de leur langue maternelle. Ainsi, plusieurs de ces élèves ont plus de difficultés à obtenir leurs diplômes d'études secondaires et collégiales.<sup>148</sup>

L'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador (APNQL) adresse certaines demandes au gouvernement du Québec:

- Appliquer les mêmes principes dont les Cris et les Inuits bénéficient sur la langue d'enseignement, relativement à l'emploi et à la qualité de la langue française à l'ensemble des Premières Nations au Québec.
- Éliminer les règles qui obligent les élèves des Premières Nations à écrire l'épreuve uniforme de français pour graduer, s'ils sont anglophones ou s'ils ont étudié dans leur langue maternelle.
- Offrir l'accès aux professionnels anglophones en éducation, pour les élèves anglophones.<sup>149</sup>

### Droit à la santé

L'Institute for gender and the economy (GATE) et le YWCA Canada déplorent que le gouvernement

du Canada n'ait pas colligé des données spécifiques concernant les impacts de la COVID-19 sur les communautés autochtones. Selon cet Institut, ces données seraient essentielles afin d'établir un plan de relance économique qui permettrait de réduire les inégalités intersectionnelles, plutôt que de les exacerber.<sup>150</sup> «Dans les données publiées jusqu'à présent sur la COVID-19, les vulnérabilités et les contextes uniques des communautés autochtones n'ont pas été pleinement reconnus.»<sup>151</sup> Le document produit par les deux organismes et intitulé *Un plan de relance économique féministe pour le Canada : Faire fonctionner l'économie pour tout le monde* fait toutefois mention de l'accès difficile pour les communautés autochtones à l'eau potable, du surpeuplement, des conditions de travail inadéquates et des loyers inappropriés qui sont des facteurs pouvant grandement affecter la santé. On y mentionne aussi que les personnes autochtones sont plus à risque de souffrir du diabète.<sup>152</sup> Cependant, peu de pistes de solutions sont mises de l'avant, ce qui aggrave les inégalités en matière de santé.

«Les réalités vécues par les Premières Nations ne sont pas prises en compte et représentées de manière équitable. Il est clair que les Premières Nations ont moins accès aux soins de santé, aux rapports et à la transparence. C'est frustrant parce que vous voulez que les gens soient traités équitablement et considérés de la même façon», explique la chercheuse Courtney Skye.<sup>153</sup> Il reste donc encore beaucoup à faire à cet égard.

## Femmes autochtones inspirantes

L'apport des femmes autochtones à leurs communautés et au Québec en entier mérite d'être mieux connu. Durant des siècles, ces femmes ont notamment éduqué des générations de jeunes femmes et de jeunes hommes, en leur transmettant leurs savoirs, mais aussi leur quête d'égalité au sein des communautés autochtones et allochtones. Plusieurs femmes autochtones ont aussi occupé des rôles importants de protectrices des connaissances ancestrales, comme protectrices du territoire et de l'environnement, et comme leaders dans leurs communautés.

Voici un bref portrait de quelques femmes autochtones inspirantes. Plusieurs autres femmes ont aussi laissé leur marque dans l'histoire de leur nation ou même du pays. Malheureusement, elles sont trop souvent invisibilisées de l'histoire du Québec et du Canada, et nous ne pouvons ici qu'en souligner quelques-unes. Nous vous encourageons cependant à approfondir vos recherches sur le sujet.



Photo: Frank Polson via Identification Premières Nations



### Michèle Audette

Métisse originaire de la communauté innue de Uashat mak Mani-Utenam au Québec,<sup>154</sup> née en 1971, elle est aujourd'hui Sénatrice au sein du gouvernement fédéral depuis 2021.<sup>155</sup> Elle accède à ce poste en raison de son impressionnant parcours professionnel et militant. Dès son jeune âge, elle entre en contact avec la politique alors qu'elle lutte contre la Loi sur les Indiens aux côtés de sa mère Evelyne St-Onge, cofondatrice de l'organisme Femmes autochtones du Québec.<sup>156</sup> Michèle Audette a d'ailleurs elle-même présidé cet organisme à partir de l'âge de 27 ans, de 2012 à 2015.

En reconnaissance de son engagement pour la cause des femmes autochtones et de son travail essentiel pour la réconciliation entre les peuples, Michèle Audette « a reçu le Prix Femmes de mérite 2018, dans la catégorie Prix Inspiration de la Fondation Y des femmes de Montréal, le titre Femme de l'année du Conseil des femmes de Montréal en 2014, la Médaille du jubilé de diamant de la reine Elizabeth II en 2012. L'Université de Montréal lui a également conféré un doctorat honoris causa. »<sup>157</sup> Promouvoir l'éducation des jeunes Autochtones est maintenant au cœur de ses préoccupations.<sup>158</sup>



### Buffy Sainte-Marie

Née en 1942 dans la Première Nation de Piapot en Saskatchewan, elle devient compositrice, interprète, militante, artiste auteure et éducatrice. En 1960, elle entame sa carrière d'artiste folk, et depuis, ses chansons servent de porte-voix à plusieurs causes sociales et politiques, concernant principalement les droits des Autochtones et des opprimé-e-s. Dyslexique, elle est incapable d'apprendre le solfège, mais son oreille la guide instinctivement pour poursuivre ses créations. Après la sortie de son premier album *It's my way* en 1964, sa musique est bannie sur les ondes des stations de radios américaines sous les présidents Lyndon B. Johnson et Richard Nixon<sup>159</sup> en raison de ses « prises de position fermes [...] sur la situation des peuples autochtones et la guerre du Viêt Nam ». <sup>160</sup>

De 1975 à 1981, elle apparaît dans certains épisodes de *Sesame Street*, où elle fait découvrir la culture autochtone aux enfants. On la connaît plus tard aux États-Unis en raison de l'exposition de ses œuvres dans des galeries d'art. Elle gagne un Academy Award en 1983 pour la coécriture du titre à succès *Up Where We Belong*, du film *Officier et gentleman*. Elle reçoit également l'Ordre du Canada en 1997. Elle compte aujourd'hui plus de 20 albums à son actif et ses chansons ont été reprises par des centaines

d'artistes, dont Elvis Presley, Neil Diamond, Barbra Streisand et Cher. En novembre 2021, un timbre de Postes Canada est conçu pour lui rendre hommage.<sup>161</sup>



### Joséphine Bacon

Poétesse, documentariste et auteure de renommée, elle est née en 1947 au sein de la communauté des Innus originaires de Pessamit sur la Côte-Nord. Elle écrit en français, mais aussi dans la langue innue. Après s'être installée à Montréal en 1968, elle apprend la langue originale de son peuple, ainsi que la culture innue par le biais des anthropologues Rémi Savard, Sylvie Vincent et Serge Bouchard.<sup>162</sup> « Les anthropologues, dans ces années-là, faisaient beaucoup de terrain chez les Innus au Labrador, sur la Basse-Côte-Nord. Ils enregistraient les aînés. [...] Ils avaient besoin d'une personne pour transcrire en innu, et après ça, traduire. J'ai pu réapprendre ce que je n'avais pas vraiment appris durant mes années de pensionnat », <sup>163</sup> explique Joséphine Bacon. Sa mère est décédée alors qu'elle avait trois ans et à l'âge de cinq ans elle s'est retrouvée dans un pensionnat à Maliotenam, près de Sept-Îles.<sup>164</sup>

Par la suite, elle a collaboré comme scénariste, narratrice et traductrice pour de nombreux documentaires et courts métrages, dont ceux d'Arthur Lamothe, Pierre Perrault et Gilles Carle. Puis, elle a obtenu un poste de documentariste à l'Office national du film (ONF).<sup>165</sup> Au fil du temps, elle a produit quatre recueils de poésie qui rendent hommage aux anciens, au Nutshimit et à 50 ans de vie à Montréal.<sup>166</sup> « La poésie peut naître de n'importe quelle façon, d'un regard, d'un arbre. La poésie est partout finalement » <sup>167</sup>, déclare-t-elle. On peut la retrouver notamment dans le très beau film documentaire *Je m'appelle humain*, réalisé par Kim O'Bomsawin et accessible gratuitement sur Tou.tv.



### Anne-Julie Beaudin

Cette jeune femme, née au début des années 1990, est une militante féministe antiraciste et anticolonialiste. Elle est actuellement responsable des communications pour Le Réseau québécois en études féministes (RéQEF), consultante en diversité pour la Cinémathèque québécoise et auxiliaire de recherche à l'UQAM. Dans le cadre de sa maîtrise en histoire de l'art, elle

s'est penchée sur les enjeux relatifs à l'adoption internationale et trans raciale.<sup>168</sup> À l'été 2018, elle participe à une initiative de Wapikoni Mobile en diffusant de courts-métrages autochtones dans les parcs et les lieux publics de Montréal.<sup>169</sup>

Pendant ses études universitaires, elle a également pris part à la création du groupe uqamien Féministes racisées, unies et solidaires (FRUES) et s'est impliquée dans le collectif Festival Filministes, un festival féministe de films à Montréal.



### Sheila Watt-Cloutier

Cette Inuk est née en 1953 à Kuujuaq, au Nunavik, dans le nord du Québec. Activiste reconnue, elle a milité, entre autres, contre les changements climatiques. Elle s'est présentée devant la justice internationale, affirmant que les gaz à effet de serre violaient les droits des Inuits, lesquels étaient garantis dans la Déclaration américaine des droits et devoirs de l'homme de 1948.<sup>170</sup>

Au fil du temps, elle représente son peuple dans certaines instances régionales, nationales et internationales. Elle a été présidente

canadienne du Conseil circumpolaire inuit (CCI) de 1995 à 2002, puis présidente internationale du CCI de 2002 à 2006. Ce Conseil représente « les 155 000 Inuits du Canada, du Groenland, de l'Alaska et de la Russie. »<sup>171</sup>

En 2007, elle reçoit une nomination au prix Nobel de la Paix pour ses efforts de sensibilisation concernant les effets des changements climatiques sur les droits humains. Elle a également écrit en 2015 le mémoire « Le droit d'avoir froid », dont le sujet traite « d'une femme qui protège sa culture, l'Arctique et la planète entière ».<sup>172</sup> Ce livre a été nommé pour le prix national 2016 BC National Award for Canadian Non-Fiction et le prix Shaughnessy Cohen pour l'écriture politique.



### Natasha Kanapé Fontaine

Actrice, poétesse, autrice et slameuse, cette militante innue née en 1991 est originaire de Pessamit et possède de nombreux talents artistiques. Elle a co-rédigé *Kuei, je te salue Conversation sur le racisme*, ainsi que *Blevets et abricots*, entre autres livres. En 2021, elle lançait un premier roman et un mini album musical. Son livre

intitulé *Nauetakuan, Un silence pour un bruit*, traite de la cohabitation entre l'identité autochtone et la vie urbaine. *Nui Pimuten*, son mini-album, aborde le thème de la transmission intergénérationnelle entre femmes.<sup>177</sup>



### Nora Bernard

Née en 1935 et décédée en 2007, cette militante Mik'maw a réussi à faire en sorte qu'un procès national soit entrepris « pour obtenir des indemnités pour les survivants des pensionnats indiens. »<sup>173</sup> Ce procès s'est soldé en 2005 par le paiement de cinq milliards de dollars par le gouvernement canadien aux 79 000 survivant-e-s représenté-e-s. Une grande victoire pour ce peuple, après tant de souffrances et d'injustices.<sup>174</sup>

Nora Bernard a vécu 5 ans au pensionnat de Shubenacadie. Sa mère a été forcée de l'y envoyer sans quoi « le système de protection de l'enfance aurait mis ses enfants en « détention préventive ». »<sup>175</sup> Elle a créé en 1995 l'Association des survivants du pensionnat indien de Shubenacadie afin de les représenter.



### Mary Two-Axe Early

Mary est née en 1911 et est décédée en 1996 sur la réserve de Kahnawake au Québec. Toutefois, à l'âge de 18 ans, elle a migré aux États-Unis pour y chercher du travail, les chances de trouver un emploi étant à l'époque limitées dans les réserves au Canada. Elle est revenue plus tard au Canada où son activisme politique s'est déployé dans les années 1960 à 1980.<sup>176</sup>

Elle a contribué à la formation d'une coalition d'alliées pour remettre en question les lois canadiennes discriminantes à l'égard des femmes autochtones. Ces efforts aboutissent à la sanction royale du projet de loi C-31, le 28 juin 1985, lequel modifie la Loi sur les Indiens en définissant un processus permettant aux femmes qui ont perdu leur statut de le retrouver. Elle a reçu de nombreux prix, dont celui du Gouverneur général pour ses contributions remarquables à l'avancement du droit et de l'égalité des femmes et des jeunes filles au Canada.

## Femmes autochtones Comment être de bonnes alliées

Nous pouvons toutes et tous devenir des allié-e-s des communautés autochtones, notamment des femmes, afin de contribuer à briser le cycle de la discrimination, du racisme et de la violence qui, malheureusement, se perpétue encore de nos jours. Pour y arriver, il est essentiel de mieux comprendre leurs parcours, leurs conditions de vie et leurs revendications.

Tout d'abord, il est important de reconnaître que le terme autochtone regroupe de nombreuses nations diversifiées, qui ont chacune leur culture, leur langue, leur tradition, etc. Il ne s'agit pas d'un seul groupe homogène.

## Des formations et des initiatives

### Mikana

L'organisme montréalais Mikana offre des formations et des ateliers pour mieux connaître et comprendre les réalités des communautés autochtones,<sup>180</sup> en collaborant avec des autochtones de 18 à 40 ans, agissant à titre d'ambassadeurs et d'ambassadrices pour créer des ponts avec les Allochtones. Plusieurs institutions ont bénéficié de leurs services, dont l'Alliance des professeures et professeurs de Montréal, l'Association professionnelle des guides touristiques, l'Association québécoise des organismes de coopération internationale, et même l'Afeas.

## Initiatives porteuses d'espoir et de connaissances

Un projet est en cours au Collège Ahuntsic depuis 2018, afin de sensibiliser les personnes qui évoluent au sein du Collège aux réalités autochtones et à leurs apports dans différents domaines de la vie québécoise. Le Collège veut également adapter ses politiques d'admission pour les étudiants et étudiantes autochtones.<sup>181</sup>

Un projet de recherche intitulé Renégociation des relations entre Autochtones et non-Autochtones à Montréal est aussi en cours. Grâce à la collaboration du Centre Urbanisation Culture Société de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS) et Mikana, des recommandations seront établies afin de créer des alliances

## RECONNAISSANCE DU TERRITOIRE

Comme vous le savez, nous vivons tous et toutes sur des territoires autochtones. Vous avez probablement déjà entendu, lors d'un événement, des gens souligner le fait qu'ils ou elles se trouvaient sur un territoire traditionnel non-cédé d'un certain peuple. Par exemple : Je tiens à souligner que les terres sur lesquelles nous sommes rassemblés font partie du territoire traditionnel non cédé du peuple anishinabé.

« La reconnaissance du territoire provient d'une ancienne coutume diplomatique autochtone. Lorsqu'un Autochtone se trouvait sur le territoire d'une autre nation, même de passage, il annonçait sa présence par une formule comme : « Je reconnais que je suis sur le territoire traditionnel de la Nation X. » C'était une façon de dire « Je reconnais que vous êtes la nation responsable de préserver ce territoire et, surtout, je viens en paix. » En ces temps de réconciliation, la coutume est reprise lors de rencontres plus ou moins officielles afin de reconnaître la ou les nations autochtones qui occupent le territoire de la rencontre. »<sup>178</sup>

« La reconnaissance du territoire est en elle-même une marque d'hommage et de respect envers les peuples autochtones. Elle atteste de leur présence tant historique qu'actuelle. La reconnaissance et le respect sont indispensables à l'établissement de relations saines et réciproques et à la poursuite du processus de réconciliation [...] »<sup>179</sup>



entre les peuples autochtones et non-autochtones.<sup>182</sup>

#### Alliances avec d'autres femmes

En octobre 2004, la Fédération des femmes du Québec et l'organisme Femmes autochtones du Québec ont signé un protocole de solidarité à Montréal, en territoire Mohawk. Ce protocole stipule que les femmes de ces deux organisations se reconnaissent mutuellement, se soutiennent et se doivent respect quant à leur droit à l'autodétermination. C'est un engagement pour transformer les rapports coloniaux qui ont marqué l'histoire entre Québécois.es et Autochtones. En 2015, la Fédération des femmes du Québec a renouvelé son désir de poursuivre la lutte contre les attitudes, les pratiques et les prises

de position racistes et coloniales envers les femmes autochtones.<sup>183</sup>

#### Sensibilisation des hommes autochtones

Afin de briser le cercle pernicieux de la violence, notamment celui de la violence conjugale envers les femmes autochtones, la sensibilisation des hommes autochtones demeure essentielle. Ainsi depuis 2020, le projet Manikewin (qui signifie construction) du Centre d'amitié autochtone de La Tuque offre diverses activités de rapprochement et de sensibilisation à des hommes et de jeunes garçons de 12 ans et plus. Par ce projet, des liens se tissent grâce à la création d'activités en plein air telles des expéditions en canot sur la rivière Saint-Maurice et des cercles de discussion entre hommes.<sup>184</sup>

La directrice du Centre, Laurianne Petiquay, explique que des activités culturellement sécurisantes sont propices à l'ouverture: «La prévention de la violence, ce n'est pas seulement de parler de la violence. C'est aussi de donner des outils à ces hommes-là, comme la communication respectueuse. Le canot permet beaucoup d'apprentissages sur la vie à deux et la vie conjugale, comme le respect envers l'autre et l'écoute. On veut [entre autres] susciter une réflexion auprès des garçons et des hommes autochtones à l'égard du problème de la violence conjugale et créer des espaces pour qu'ils se sentent en confiance et à l'aise d'exprimer leurs réflexions et leurs sentiments.»<sup>185</sup>



## Réflexion – discussion

Pour développer vos connaissances et votre compréhension des réalités vécues par les personnes autochtones:

- Invitez une ou des femmes autochtones à venir discuter avec vous de leurs cultures et de leurs réalités. S'il y a une communauté autochtone près de chez vous, privilégiez des invitées qui y vivent.
- Consultez [la carte des communautés autochtones au Québec](#), qui donne un aperçu des communautés autochtones au Québec et des langues parlées:
  - Prenez note du nom de la ou des communautés qui vivent près de chez vous. Reconnaissez qu'elles y sont depuis beaucoup plus longtemps que nos ancêtres. Discutez de ce que cela vous fait ressentir, des réflexions qui en ressortent.
- Allez visiter des lieux de culture autochtone, des musées, des expositions, etc.
- Participez à des manifestations ou à des événements publics en soutien à des enjeux qui touchent les communautés autochtones.
- Assistez à des ateliers et conférences sur les enjeux et les réalités des peuples autochtones. L'écoute active lors de discussions est un bon outil pour devenir de meilleures alliées.<sup>186</sup>
- Essayez de confronter vos propres préjugés en vous renseignant davantage sur l'histoire et les cultures autochtones.
- Vous pouvez aussi fouiller sur le site de l'Office national du film, lequel regorge de matériel cinématographique sur divers sujets qui touchent les femmes autochtones. En voici quelques exemples:
  - [Mary Two-Axe Earley : Je suis redevenue indienne](#)
  - [L'Avenir entre nos mains](#)
  - [Pour l'avenir de nos filles](#)
  - [Mère de tant d'enfants](#)
  - [Délia de 9 à 5](#)

Visionnez un ou plusieurs de ces films et discutez-en!



## Chapitre 9

# Journée du travail invisible

Depuis ses débuts en 1966, l'Afeas tente de remédier à l'une des causes importantes des inégalités entre les genres, soit la non-reconnaissance du travail invisible. Ce travail invisible est encore majoritairement accompli par les femmes, que ce soient les soins aux enfants, l'entretien de la maison, la préparation des repas, la planification des rendez-vous médicaux, l'aide apportée à un proche malade ou en situation de handicap, etc. Dans ce chapitre, nous aborderons trois grands thèmes : d'abord les enjeux liés à la proche aidance, notamment ses impacts financiers, émotionnels et psychologiques pour les femmes. Nous aborderons ensuite les enjeux liés à la conciliation famille – travail – études, et finalement les enjeux liés au manque de place en garderie. Ces trois thèmes sont évidemment interreliés, et touchent particulièrement les femmes.

### Travail invisible et proche aidance

Selon les données les plus récentes de Statistiques Canada, un-e Canadien-ne sur quatre en âge de travailler était proche aidant-e en 2018. Parmi ces personnes proches aidantes, 21% y ont consacré 20 heures et plus. Au Québec, ce sont encore majoritairement les femmes qui occupent ce rôle : 57,5% des personnes proches aidantes sont des femmes. Le crédit canadien pour aidant naturel et le crédit d'impôts pour personne aidante du gouvernement du Québec sont

les deux principales ressources financières des proches aidant-e-s.<sup>189</sup>

Le travail invisible que constitue la proche aidance est reconnu comme étant très exigeant, et il l'a été encore davantage durant la pandémie. Avant l'arrivée de la COVID-19, les données recueillies témoignaient déjà de nombreux défis pour les femmes. Bien qu'il existe encore peu de données comparatives à ce jour, voici quelques comparaisons entre l'avant-pandémie et la situation durant la pandémie.

### Dépenses liées à la proche aidance

Selon des données du Conseil du statut de la femme en 2018, environ 15% des aidantes et aidants ont affirmé avoir auparavant connu des difficultés financières en lien avec leurs responsabilités de proche aidance.<sup>190</sup> Presque la même proportion a dû diminuer leurs heures de travail afin de poursuivre le soutien prodigué à leurs proches. Au Canada, en 2015, les proches aidant-e-s dépensaient en moyenne 7 600 \$ par année pour soutenir un-e proche, et ceci n'exclut pas les personnes les plus pauvres.<sup>191</sup>

Pendant la pandémie, en août 2020, 20% des personnes proches aidantes ont affirmé que les dépenses liées à leur rôle ont augmenté (en moyenne de près de 900 \$) dans les mois précédents.<sup>192</sup> Plusieurs d'entre elles se sont retrouvées sans ressources financières suffisantes pour faire face à cette hausse. Plus préoccupant encore, 64% des personnes proches aidantes disent n'avoir reçu aucune aide financière de l'un ou l'autre des programmes suivants : prestation canadienne d'urgence (PCU), prestation canadienne d'urgence pour les étudiants (PCUE), subvention salariale canadienne d'urgence (SSCU), prestations d'assurance-emploi, prestations de compassion pour un proche en fin de vie et prestations de congé pour les proches aidants pour un proche gravement malade. Résultats : 57% de ces personnes affirment avoir manqué de ressources financières pour prendre soin de leurs proches.<sup>193</sup>

### Impacts sur la santé physique et mentale

Déjà avant la crise sanitaire, le tiers des personnes proches aidantes avaient déclaré avoir diminué leur niveau d'activité physique en raison des responsabilités relatives à ce rôle et du manque de temps qui en découle.<sup>194</sup> Les femmes étaient plus affectées que les hommes à cet égard, puisque 40% d'entre elles ont soulevé cette réalité, comparativement à 25% des hommes.<sup>195</sup> Il faut noter que les carences en activité physiques provoquent parfois chez certaines personnes des problèmes de santé mentale. La population québécoise réclamait d'ailleurs l'accès à plus d'activités physiques afin de justement préserver leur santé physique et mentale. Il a été soulevé que « la crise sanitaire a eu un impact considérable sur la santé physique et mentale des proches aidants. »<sup>196</sup> Ce sont 29% qui « ne se sentent plus très en forme et ont de moins en moins d'énergie »<sup>197</sup> et 25% « affirment qu'ils sont plutôt tristes et irritables, qu'ils n'ont plus envie de s'occuper d'eux-mêmes et qu'ils se sentent dépassés. »<sup>198</sup>

Par ailleurs, notre santé mentale peut être affectée par plusieurs facteurs, notamment par le stress et l'anxiété. Le stress relié au travail de proche aidance est plus lourdement ressenti par les femmes qui qualifient davantage leurs responsabilités comme stressantes, soit 23,8% des proches aidantes comparativement à 8,2% des proches aidants. La situation de stress la plus commune,

tant pour les femmes que les hommes, repose sur la difficulté à composer avec la détérioration de la santé globale de leur proche.

« La différence entre la perception des femmes et des hommes quant au stress vécu en raison de leur rôle, pourrait s'expliquer par le cumul des responsabilités. »<sup>199</sup> Les femmes sont plus nombreuses à fournir une grande variété de soins à leurs proches, dont plusieurs exigent un plus grand engagement personnel : soutien émotionnel, organisation des soins, etc. Certaines tâches, par exemple être à l'écoute, rassurer ou donner des soins personnels à un proche vivant de graves problèmes de santé ou ayant des limitations physiques importantes, peuvent réclamer un plus fort investissement émotionnel que d'autres. En comparaison, certaines tâches souvent prises en charge par les hommes, comme l'entretien de la pelouse ou la prise en charge de petites réparations, sont moins lourdes à porter au niveau émotionnel ou psychologique. Ainsi, les femmes ont souvent de plus gros défis à surmonter quant à la gestion du stress et au maintien de leur santé mentale.

D'autre part, parmi les personnes proches aidantes fournissant cinq heures et plus de soins par semaine, les femmes, plus que les hommes, sentaient que ce rôle leur était « imposé ». <sup>200</sup> Diverses études indiquent que les femmes proches aidantes sont « plus susceptibles que les hommes de ressentir leur rôle et

leurs tâches comme un fardeau. »<sup>201</sup> « Selon une recherche menée aux États-Unis [en 2000], cette différence s'explique par la dispensation de soins souvent plus complexes et plus lourds donnés par les femmes. »<sup>202</sup> Celles-ci sont également plus nombreuses que les hommes à offrir 5 heures et plus d'aide par semaine.<sup>203</sup> « Elles se trouvent ainsi plus souvent dans l'obligation de réduire le temps passé avec leur famille de même qu'avec leurs amies, tout en diminuant le temps consacré à des activités personnelles. »<sup>204</sup> Cette contrainte semble contribuer à l'épuisement et à l'isolement des proches aidantes.

En outre, la pandémie a exacerbé ce phénomène en privant les proches aidant-e-s des ressources leur offrant un répit. En fait, au moment du confinement, 28% des personnes proches aidantes n'ont pas pu bénéficier de services de soutien, alors qu'elles le pouvaient avant la crise sanitaire. Plusieurs femmes ont mentionné avoir été affectées par ce manque de répit.<sup>205</sup>

L'Afeas poursuit ses revendications pour assurer une meilleure reconnaissance de ce travail invisible, notamment de la charge mentale, émotionnelle et financière de la proche aidance, en réclamant un plus large soutien gouvernemental pour toutes ces personnes dévouées à leurs proches.

## ACTIVITÉS SUGGÉRÉES



- Discutez de l'impact de la pandémie sur les femmes proches aidantes dans votre entourage. Invitez des femmes ou discutez entre vous, certaines membres jouent assurément ce rôle! Comment ont-elles vécu cette situation? Comment ont-elles réagi à l'isolement des proches qu'elles soutenaient? Ont-elles vécu des stress particuliers? Quel impact financier ressentent-elles sur leur budget?

On le sait, à l'Afeas, on parle du travail invisible depuis des lustres. Pour faire avancer les choses, pourquoi ne pas sensibiliser votre communauté à cet enjeu? Vous pouvez faire des activités de sensibilisation et y inviter les membres de votre communauté par exemple. Voici des idées d'activités pour aller plus loin :

- Vous est-il possible d'écrire des articles dans vos journaux locaux ou de proximité pour mieux faire connaître le travail invisible? Vous trouverez une multitude de ressources et d'informations sur le site [www.travailinvisible.ca](http://www.travailinvisible.ca).
- Vous pouvez consulter les [Fiches informatives sur le travail invisible](#) élaborées par l'Afeas - avec en extra des liens vers des capsules vidéo - sur le travail invisible, notamment des proches aidantes. Vous pouvez aussi utiliser les [Pistes d'animations complémentaires](#). Utilisez ces outils pour alimenter la réflexion ou animer des activités avec votre communauté, pour contribuer à sensibiliser le public, et même vos élu-e-s!
- Avez-vous vu passer le [Questionnaire d'auto-évaluation sur votre charge mentale](#) dans la revue du printemps 2021? Demandez à chaque membre d'y répondre, puis discutez ensemble de vos résultats, des différentes questions, et des réflexions que celles-ci vous auront amené à faire.
- Après avoir répondu au questionnaire, consultez le [Guide de survie à la charge mentale](#). Prenez-en connaissance et discutez entre vous des trucs qui vous aident dans votre quotidien.
- Quelles sont vos autres suggestions d'actions pour mieux faire connaître le travail invisible?

\*Si vous n'avez pas accès au réseau Internet, vous pouvez contacter votre Afeas régionale ou provinciale pour avoir accès à des copies papier de certains des documents mentionnés.

### Conciliation famille – travail – études

Dans son livre *Au secours! J'ai des enfants!* Olivia Lévy fait référence à un article dans lequel l'autrice compare l'employé-e idéal-e et la bonne mère de famille, indiquant que ces opposés sont incompatibles. Il en résulte donc «the motherhood penalty» ou la pénalité d'être mère, c'est-à-dire que les mères de famille n'arrivent pas à gravir les échelons en raison de leurs responsabilités familiales.<sup>206</sup> Il y a une phrase qui circule sur les réseaux sociaux concernant les attentes que la société a envers les femmes: «On veut qu'elles travaillent comme si elles n'avaient pas d'enfants, et qu'elles s'occupent des enfants comme si elles ne travaillaient pas»<sup>207</sup> et, conséquemment, qu'elles aient l'apparence de n'avoir ni travail ni enfant.

Les femmes québécoises âgées de 30 à 60 ans témoignent de cette dure réalité dans le sondage SOM-Châtelaine publié en décembre 2020: la conciliation travail-famille est considérée par 45% des répondantes comme un des combats les plus importants à mener. De plus, 65% des répondantes affirment que les responsabilités familiales sont des obstacles au progrès professionnel.<sup>208</sup> Selon la sociologue Francine Descarries, «sur un an, les mères de jeunes enfants effectuent, en moyenne, 15 semaines de plus de travail ménager et de soins aux enfants que les hommes: 15 semaines de 35 heures! Cela représente

potentiellement 15 semaines de moins de travail rémunéré, et 15 semaines de moins pour travailler à la progression de sa carrière.»<sup>209</sup> Cela nous ramène aux enjeux du travail invisible, non reconnu, non valorisé et mal réparti. En ce qui concerne les femmes qui doivent concilier études, travail et enfants, leur progression est encore plus lente et difficile, et leurs revenus sont encore plus faibles.

### Recul des conditions de travail et de vie des femmes

La COVID-19 a eu de réelles incidences pour les femmes, notamment quant à leur travail, puisqu'entre septembre 2019 et septembre 2021, environ 61 300 femmes ont perdu leur emploi (68% du total des emplois perdus). Les femmes étaient donc moins nombreuses à travailler pendant la pandémie qu'avant celle-ci, alors que chez les hommes, le taux d'emploi se situe passablement au même niveau.<sup>210</sup>

Une étude de la Banque Royale du Canada stipule que les femmes n'ont jamais été si peu nombreuses à travailler depuis 30 ans.<sup>211</sup> Ceci s'explique également par le fait que certaines femmes ont dû alléger leur horaire de travail ou ont carrément cessé leur travail pour cause d'épuisement, principalement en raison du télétravail combiné à l'obligation de s'occuper des enfants et de faire l'école à la maison. Le manque de place en garderie est aussi un facteur qui contribue à ce problème, nous en reparlerons dans la prochaine section.

La pénurie de main-d'œuvre ouvre toutefois une nouvelle avenue aux femmes, un nouveau rapport de force et de négociation avec les employeurs. Elles peuvent davantage négocier pour faire modifier leurs conditions de travail en raison du manque de personnel. Ceci provoque un graduel changement de mentalité dans la gestion des entreprises et dans leur écoute envers les besoins des femmes. Notons cependant que ce ne sont pas toutes les femmes qui bénéficient de ce pouvoir de négociation : certaines femmes occupent des emplois précaires, mal rémunérés ou encore avec des conditions de travail dangereuses ou pénibles. L'augmentation du pouvoir de négociation est un privilège que certaines personnes n'ont pas malgré le contexte de pénurie de main-d'œuvre. C'est également un privilège qui peut être rapidement perdu lors de prochaines transformations du contexte du marché du travail.

### Poursuite de l'allaitement

Un autre défi se pose lorsque les mères retournent au travail ou aux études après leur congé de maternité, soit celui de poursuivre l'allaitement. En effet, 19% des mères allaitent encore après le premier anniversaire de l'enfant.<sup>213</sup> Il est donc facile de comprendre le défi que pose leur retour au travail.

Pour faciliter la poursuite de l'allaitement, le Mouvement allaitement du Québec (MAQ) a créé la Trousse pour des services de garde favorables à l'allaitement. Cette trousse favorise l'allaitement

sur les lieux de travail ainsi que les mesures permettant de donner aux bébés le lait maternel produit et recueilli par leur mère.<sup>214</sup> Une autre solution pour les femmes qui allaitent est de demander à leur employeur ou lieu d'étude d'ajuster leur horaire pour qu'elles puissent allaiter ou tirer leur lait, dans un local mis à leur disposition.<sup>215</sup> Toutefois, il appert que ces solutions ne sont pas beaucoup appliquées dans les faits.

### La conciliation des grands-parents

Les grands-parents sont souvent bien aidants, voire essentiels lorsqu'il est question de conciliation famille – travail – études. Elles et ils peuvent garder l'enfant, aller le chercher à la garderie, aider pour les devoirs, cuisiner ou faire des achats. Évidemment, les grands-mamans occupent encore une place prédominante dans ce rôle. Dans l'édition de janvier-février 2022 du magazine *Naître et grandir*, la psychologue Suzanne Vallières, co-auteure du livre *Le Psy-guide des grands-parents*, affirme que «les parents privés des grands-parents ont parfois de la difficulté à tout faire. D'ailleurs, on a vu au début de la pandémie combien les familles sont devenues rapidement essouffées lorsqu'elles ne pouvaient plus compter sur les grands-parents.»<sup>216</sup> Et comme on le sait, ce sont encore les femmes qui délaissent le plus souvent leurs emplois pour s'occuper de leurs enfants, et donc qui ont été les plus gravement pénalisées par ce défi additionnel.

Toutefois, les grands-parents ont aussi leurs obligations, et plusieurs d'entre eux et elles sont encore sur le marché du travail. Parfois pour les grands-mamans, c'est un retour au travail invisible. « Leur aide ne devrait jamais être tenue pour acquise », insiste Claudette Guilmaine, une travailleuse sociale et médiatrice familiale à la retraite.<sup>217</sup>

### Places en garderie

Le mouvement Ma place au travail (MPAT) a vu le jour sur les réseaux sociaux en 2021 et a rapidement pris de l'ampleur. Sa mission est d'exposer les difficultés que vivent les parents confrontés à la pénurie de places en garderie au Québec. Ce nom vient d'une mère de Cacouna qui a créé ce mot-dièse (#Maplaceautravail) pour parler de ses inquiétudes quant au risque de cesser ou d'interrompre ses études universitaires, devant rester à la maison avec son enfant. Comptant 7400 membres, ce sont principalement des parents sympathisants et des personnes travaillant dans le milieu des services éducatifs à l'enfance qui constituent la base de ce mouvement. La page Facebook de Ma place au travail avait en début 2022 près de 16 000 abonnés.

En juin 2021, le mouvement a déposé un mémoire auprès du ministère de la Famille. Les membres de ce mouvement dénoncent notamment qu'elles passent énormément de temps à chercher un service de garde, souvent sans succès, alors qu'elles doivent se consacrer à leur

enfant durant leur congé parental. En effet, bien que leur enfant soit inscrit sur le site « La Place 0-5 », l'unique guichet d'accès aux places en services de garde reconnus du Québec, elles demeurent souvent sans nouvelle. Lors du dépôt de leur mémoire, 51 000 enfants avaient besoin d'une place, et en raison de la longue attente, les parents sont souvent forcés de se tourner vers les garderies privées et les milieux familiaux non subventionnés, alors beaucoup plus dispendieux. Plusieurs parents (surtout des mères) décident aussi de rester à la maison pour s'occuper de leur enfant, faute de place en garderie, ce qui les pénalise évidemment sur le plan financier ainsi que dans l'avancement de leur carrière. Grâce aux revendications féministes, des crédits d'impôt sont maintenant offerts pour les frais supplémentaires des services offerts en garderies non subventionnées. Notons toutefois que ces crédits d'impôt provoquent de nouvelles inégalités et de nouveaux écarts dans certaines situations. En juin 2021, 70 000 enfants fréquentaient des garderies privées et 41 000 enfants fréquentaient des milieux familiaux non subventionnés.<sup>218</sup>

### Impacts sur les femmes

Pour les parents ne trouvant pas de place dans le secteur privé, ou encore n'ayant pas les moyens de payer les frais, le scénario est encore plus désastreux. L'un des parents finit souvent par travailler à temps partiel ou par mettre sa carrière sur pause

le temps que l'enfant entre à l'école, ou encore à délaissé complètement son emploi. Dans les couples hétérosexuels, c'est souvent la mère qui quitte son emploi, car son revenu est généralement moindre. Ainsi, l'écart salarial qui demeure entre les femmes et les hommes perpétue d'autres inégalités : du fait qu'elle gagne un salaire moindre, c'est la mère qui mettra sa carrière sur pause pour s'occuper de l'enfant, et cela alimentera le cercle vicieux de l'écart salarial. « Une telle situation fait régresser la condition féminine au Québec en compromettant le développement professionnel et l'autonomie financière des femmes. La situation présente une forme profonde de discrimination contre le droit au travail des femmes québécoises »,<sup>219</sup> peut-on lire dans le mémoire de MPAT. De plus, aucune aide d'urgence n'existe pour faire face à cette situation, ce qui crée une pression financière énorme sur les femmes, de même que sur les familles.

Les parents ayant eu recours à un service de garde et ayant rencontré des difficultés au moment d'en chercher un ont subi de nombreuses conséquences, comme l'obligation de modifier leur horaire de travail (36%), de réduire leurs heures de travail (31%) ou de recourir à plusieurs modes de garde (29%). Parmi les parents qui ont eu de la difficulté à trouver un service de garde et ceux qui n'en bénéficiaient pas au moment de l'enquête, 41% seulement ont déclaré avoir fait un retour au travail.<sup>220</sup>

### Les recommandations de Ma place au travail :<sup>221</sup>

1. Que l'on reconnaisse légalement le droit des tout-petits à recevoir un service éducatif à l'enfance;
2. Que toutes les familles du Québec qui le souhaitent puissent avoir une place abordable et de qualité, adaptée au besoin de leur enfant;
3. Que le nombre de places en SGEE soit substantiellement augmenté afin de répondre aux besoins réels des familles;
4. Que les statistiques quant au nombre d'enfants qui sont en attente d'une place soient communiquées de manière transparente, proactive et intelligible par le gouvernement;
5. Que la sécurité du guichet unique soit rehaussée afin de protéger adéquatement les renseignements personnels de dizaines de milliers de parents et de leurs enfants;
6. Que le salaire et les conditions de travail des éducatrices et éducateurs reflètent le travail essentiel accompli pour le bien-être et le développement des tout-petits de notre société;
7. Que les familles puissent avoir accès à des outils et à de l'information accessible;
8. Que soit créé un guichet d'accès unique et multifonctionnel qui permettrait aux parents de débiter leurs démarches d'inscription en service de garde et d'obtenir de l'information et des ressources jugées pertinentes par le ministère de la Famille. Ce guichet pourrait regrouper d'autres services comme le RQAP ou d'autres documents légaux liés à la naissance de l'enfant;

9. Que soient développés des mécanismes permettant de consulter régulièrement les parents, tout particulièrement ceux des familles vulnérables, dont les enfants ont des besoins particuliers et celles ayant des horaires de travail atypiques, afin de connaître leurs besoins.

### Avancées politiques pour améliorer l'offre en services de garde

En 2021, le gouvernement fédéral a négocié des ententes avec les provinces pour établir des services similaires à ceux du Québec. Au Québec, une entente de contribution de 6 M\$ à verser sur 5 ans a été signée, afin de bonifier les services de garde publics.<sup>222</sup> Cet argent a surtout permis de bonifier le salaire beaucoup trop faible des éducatrices en petite enfance. Selon les syndicats, cette mesure permettra de favoriser l'attraction de nouvelles employées, car les bas salaires contribuaient à la pénurie de personnel, obstacle important à la création de nouvelles places en garderie.<sup>223</sup>

D'autre part, le gouvernement de François Legault a aussi déposé en octobre 2021 le projet de loi 1, visant à améliorer l'accessibilité aux services de garde éducatifs, particulièrement pour les enfants issus de milieux défavorisés. Au total, 37 000 places devraient être ajoutées dans les centres de la petite enfance (CPE) d'ici quatre ans. L'augmentation des crédits d'impôt pour la fréquentation de

service de garde non subventionné et l'encadrement des garderies non régies par le gouvernement font partie de ce projet.<sup>224</sup>

En novembre 2021, le Conseil du statut de la femme du Québec (CSF) déposait un mémoire sur ce projet de loi, saluant les initiatives annoncées, tout en proposant des formes d'accompagnement pour les mères en situation de précarité socioéconomique et pour les mères demandeuses d'asile, ainsi qu'une offre de services répondant à des besoins d'horaires atypiques, notamment pour les mères aux études.<sup>225</sup> Cette dernière recommandation fut appuyée par la Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRQ) dans son mémoire sur le projet de loi. De son côté, la Fédération réclame que le calcul du crédit d'impôt pour frais de garde soit revu pour tenir compte des réalités des familles recomposées, et du fait que les conjoints n'assument pas nécessairement les dépenses reliées aux enfants qui ne sont pas les leurs.<sup>226</sup>

Si vous souhaitez en apprendre plus sur le mouvement Ma place au travail, consultez leur [site Internet](#). On y trouve de [nombreux outils](#) que vous pouvez utiliser pour alimenter vos discussions. Vous pouvez aussi [devenir membre du mouvement](#) (c'est gratuit) et offrir de votre temps si vous souhaitez appuyer leurs efforts.

## Chapitre 10

# Jour de la terre : environnement et changements climatiques

Ce chapitre aborde différents sous-thèmes liés à l'environnement, dont l'agriculture et les pesticides, les impacts de la pandémie sur l'environnement, et les fausses nouvelles. En outre, le dernier guide d'animation (2020-2022) contenait plusieurs sections sur l'environnement. Vous pouvez tout à fait vous servir du dernier guide pour compléter des activités ou approfondir certaines discussions.

### Agriculture et lutte aux pesticides

#### Impacts des changements climatiques sur l'agriculture

Partout sur la planète, la météo influence l'agriculture et les divers types de productions agricoles. Ainsi, les agricultrices et agriculteurs doivent tenir compte du climat pour développer des cultures et des cultivars adaptés aux conditions de leur lieu d'implantation. Elles et ils doivent aussi bien planifier l'irrigation, la rotation des cultures, le choix de variétés de plants, etc.<sup>227</sup>

Ainsi, en fonction de la météo et du climat à plus long terme, selon les précipitations parfois trop abondantes ou parfois trop faibles, et selon les températures plus élevées ou plus basses, les récoltes peuvent être bonnes ou mauvaises, et les pâturages peuvent être très productifs ou devenir stériles. Tous ces facteurs ont un impact direct non seulement sur les moyens de subsistance de ces agricultrices et agriculteurs, mais également sur les ressources naturelles et les systèmes alimentaires de toute la planète.

#### Changements déjà remarquables

Des températures plus élevées ont déjà comme conséquences de diminuer les rendements des cultures tout en entraînant une prolifération des mauvaises herbes et des parasites. La modification des régimes de précipitations augmente la probabilité de mauvaises récoltes à court terme et une baisse de la production à long terme. « Les changements climatiques ont déjà augmenté la présence de certains événements extrêmes au Canada, notamment les incendies de forêt, les inondations, les tempêtes de grêle et les tornades. De plus, les glaciers alpins et arctiques du Canada se sont amincis au cours des cinq dernières décennies en raison de la hausse des températures de surface. »<sup>228</sup> Des sécheresses périodiques et des déficits d'humidité du sol sont donc plus fréquents et plus intenses, notamment dans le sud des Prairies canadiennes et l'intérieur de la Colombie-Britannique.

#### Prévisions de certains impacts

Ces « changements dans les régimes de température et de précipitations augmenteront la dépendance à l'égard de l'irrigation et de la gestion des ressources en eau<sup>229</sup> », particulièrement aux endroits les plus arides, et ces endroits seront plus humides qu'auparavant et « présenteront des défis tels que la nécessité de retarder les semis. »<sup>230</sup> Les inondations et les autres événements extrêmes, y compris les incendies de forêt, entraîneront la

perte ou la relocalisation du bétail et endommageront les cultures. « La fréquence et l'intensité accrues des tempêtes pourraient entraîner des pannes d'électricité, touchant les systèmes de chauffage et de refroidissement du bétail, ainsi que les systèmes d'alimentation et de traite automatisés. »<sup>231</sup>

Ainsi, l'augmentation du nombre de jours de plus de 30 °C posera de sérieux problèmes aux producteurs et productrices de cultures et de bétail. Aussi, « des étés plus longs et plus chauds et des hivers plus doux entraîneront une plus grande survie hivernale des ravageurs et des maladies, ainsi qu'une expansion vers le nord de ceux que l'on ne trouve pas habituellement au Canada. »<sup>232</sup> Leur présence peut aussi avoir des effets réducteurs sur la production végétale et animale.

« Les saisons de croissance seront plus longues, mais leur variabilité posera des problèmes. » Les dates du dernier gel de printemps et du premier gel d'automne deviennent plus variables dans tout le pays, rendant plus difficile la gestion des semis et des récoltes. « Les cultures fruitières sont particulièrement vulnérables aux gelées tardives survenant pendant la floraison »,<sup>234</sup> ce qui affecte les rendements. Les changements climatiques ont également une incidence sur les pollinisateurs, car les périodes de floraison des plantes peuvent changer et l'éventail des pollinisateurs sera affecté.



#### Les agricultrices et agriculteurs au cœur des changements climatiques et environnementaux

La quantité d'émissions de gaz à effet de serre (GES) en agriculture est importante. Ainsi nos productrices et producteurs « sont aux premières loges des impacts des changements climatiques. »<sup>235</sup> Toutefois, de plus en plus de pratiques agricoles alternatives stimulent la santé des sols, permettent de réduire les émissions de GES issues de la production agricole et favorisent une diminution des impacts négatifs liés aux changements climatiques. Amener « le secteur agricole à effectuer une transition vers des pratiques régénératrices des sols »<sup>236</sup>

devient un objectif important afin de réduire les émissions de GES, et de créer d'autres bénéfices à long terme pour les écosystèmes.

#### Gestion alternative des ennemis des cultures

Le milieu agricole est le principal utilisateur de pesticides au Québec.<sup>237</sup> Cependant, depuis 2018, les agricultrices et agriculteurs du Québec doivent obtenir une justification signée par un-e agronome préalablement à l'application de pesticides jugés les plus à risque. L'accompagnement professionnel vise à « développer des méthodes de gestion intégrée des ennemis des cultures, notamment des méthodes de lutte moins à risque pour la santé et

l'environnement et qui préconisent l'utilisation des pesticides seulement lorsque cela est nécessaire.»<sup>238</sup> Une alternative aux pesticides « peut être les biopesticides, un concept de base de l'agriculture biologique. Ils sont constitués de substances naturellement présentes dans les plantes, les animaux, les minéraux, les champignons et les bactéries.»<sup>239</sup>

« Depuis 2018-2019, voici les pesticides réglementés au Québec, dont l'utilisation doit être justifiée :

- L'atrazine (interdit en Europe depuis 15 ans)
- Le chlorpyrifos (interdit par la Californie et banni dans huit pays européens)
- Les néonicotinoïdes (insecticides interdits par l'Union européenne) »<sup>240</sup>

Pour préserver la santé de la population et l'environnement, des principes de la gestion intégrée des ennemis des cultures, aussi appelée « la lutte antiparasitaire intégrée »<sup>241</sup> sont prioritaires. En effet, les insectes nuisibles, les maladies parasitaires et les mauvaises herbes peuvent être maîtrisés à l'aide de diverses méthodes : mécaniques, biologiques, chimiques. De nombreuses méthodes permettent aux productrices et producteurs agricoles de gérer de façon efficace, sécuritaire et économique les ennemis qui s'attaquent à leurs cultures.

### Pandémie et impacts environnementaux

Dès le début de la pandémie, nous

avons pu voir des vidéos montrant l'eau plus claire dans les canaux de Venise ou le retour de certains animaux dans des milieux où on ne les observait plus.<sup>242</sup> Est-ce que le ralentissement de nos activités durant la pandémie a vraiment bénéficié à l'environnement autant qu'on pourrait le croire? Quatre jeunes femmes de Lévis se sont penchées sur cette question, et ont produit une vidéo présentant les résultats de leurs recherches : *L'environnement en temps de COVID*. Cette capsule d'une durée de 16 minutes aborde les effets de la pandémie sur l'environnement. Selon les chercheuses, la pollution a peut-être diminué en 2020, mais moins qu'on pourrait l'espérer.

Ainsi, l'imposition de mesures de confinement planétaire au printemps 2020 a eu comme résultat de réduire les émissions mondiales de gaz à effet

de serre de 5,4%. Malheureusement, ce recul n'aura été que temporaire, car en 2021 les émissions de GES ont grimpé de 4,9% à l'échelle mondiale, et la fameuse relance « verte » est retournée dans l'ombre au profit de la relance des énergies fossiles.<sup>243</sup>

D'autre part, en décembre 2021, l'ONU a affirmé que la baisse des émissions de gaz à effet de serre due à la pandémie de COVID-19 aura un effet insignifiant sur la situation environnementale. L'organisation a précisé que nous nous dirigeons toujours vers un réchauffement planétaire de 3 °C, loin au-delà des objectifs de l'Accord de Paris conclu en 2018.<sup>244</sup> En revanche, selon Érick Lachapelle, professeur de sciences politiques à l'Université de Montréal, « de façon globale, la pandémie a plutôt eu un effet positif sur les

## Réflexion - discussion

- Demander aux élu-e-s de prioriser la santé des sols dans leurs politiques et programmes;
- Sensibiliser la population au fait que l'agriculture peut faire partie des solutions climatiques;
- Faire connaître et promouvoir des producteurs et productrices agricoles qui utilisent un ensemble de pratiques bénéfiques pour l'environnement et la santé de leurs sols, et susciter l'intérêt pour ces pratiques auprès d'un plus grand nombre d'agricultures et d'agriculteurs près de chez vous.

## ACTIVITÉS SUGGÉRÉES



- Invitez une personne ayant une expertise en environnement à venir sensibiliser les membres de votre communauté à un enjeu environnemental qui vous tient à cœur;
- Visionnez la vidéo [L'environnement en temps de COVID](#). Par la suite, discutez collectivement de ce sujet.
- Offrez une conférence mettant en valeur un projet citoyen de développement durable afin de mobiliser le plus de personnes possible autour de celui-ci;
- Offrez un atelier sur le compostage domestique, sur l'horticulture, sur l'herboristerie, sur l'alimentation saine, sur l'entretien écologique des pelouses et jardins, sur la confection de cabanes à oiseaux avec des matières récupérées, etc.
- Mettez en place et faites la promotion d'une collecte de résidus domestiques dangereux comme la peinture, les piles, les solvants, le matériel électronique et informatique ou de médicaments périmés.<sup>246</sup>

perceptions du public à l'égard de la crise climatique au Canada et aux États-Unis.»<sup>245</sup>

### Les fausses nouvelles et l'urgence climatique

On entend souvent parler de fausses nouvelles ces dernières années. Il s'agit d'un phénomène pernicieux, qui peut contribuer à faire dérailler des grands débats de société, notamment en ce qui concerne la crise environnementale. Cette section aborde ce phénomène et propose quelques outils pour mieux y faire face.

#### Face aux fausses nouvelles, demeurons critiques!

L'arrivée d'Internet d'abord, puis l'arrivée des réseaux sociaux ont rendu la publication et le partage des informations plus rapide et plus facile que jamais. Conçus pour divertir et créer des liens entre les gens, les réseaux sociaux sont devenus, pour plusieurs, l'unique source d'informations, et cela n'est pas sans conséquence.

Régis par des algorithmes visant à garder l'attention des utilisatrices et utilisateurs le plus longtemps possible, les médias sociaux contribuent à l'exacerbation du phénomène des fausses nouvelles en diffusant des informations selon leur popularité ou selon les intérêts particuliers de chacun, sans se soucier de leur véracité. Produite par les algorithmes en fonction de ce que l'utilisatrice ou l'utilisateur « aime » ou « partage », cette sélection expose les gens à une

information personnalisée qui peut finir par les enfermer dans une bulle informationnelle peu diversifiée, les éloignant d'une réflexion critique et d'une analyse éclairée. L'histoire récente en politique américaine illustre bien le rôle que les réseaux sociaux ont joué en matière de désinformation politique.

#### Qu'est-ce qu'une fausse nouvelle?

Le terme « fausse nouvelle » désigne généralement une information fautive, incomplète ou inexacte, mais qui semble vraie. Selon l'Agence science-presse, les fausses nouvelles ébranlent les fondements démocratiques de nos sociétés et menacent la santé physique et psychologique des personnes,

notamment parce qu'elles exploitent la peur, la colère, la révolte, toutes des émotions fortes qui peuvent engendrer divers problèmes sociaux comme l'anxiété, la confusion, les tensions sociales et la violence.<sup>247</sup>

Les fausses nouvelles sont classées en trois grandes catégories :

#### La désinformation

Une fausse information créée délibérément pour nuire à une personne, un groupe, une organisation ou un pays.

#### La mésinformation

Une information qui se révèle fautive, mais sans intention de nuire.

**Si nous voulons surmonter cette crise, il faut accélérer la lutte aux changements climatiques en démontrant notre conviction et en posant des gestes plus cohérents, individuellement et collectivement.**

aussi nos réflexions rationnelles et nos prises de décisions quant aux mesures à prendre rapidement pour les combattre.

Selon le GIEC, même si l'actuelle crise écologique représente le défi le plus important auquel fait face l'humanité, il n'est pas trop tard pour agir et changer les choses. Ainsi, il faut rapidement et drastiquement diminuer les émissions de gaz à effet de serre et les bénéfices pourraient être perceptibles d'ici une vingtaine d'années.

La société de surconsommation s'est développée après la Deuxième Guerre mondiale et elle a plongé la civilisation et la planète dans une crise écologique sans précédent. De graves conséquences sont apparues et d'autres sont à prévoir à court terme. Voici quelques constats :<sup>251</sup>

- Le climat de la Terre se réchauffe rapidement;
- Les ressources naturelles

- s'épuisent à un rythme supérieur à celui de leur cycle de renouvellement naturel;
- L'activité humaine détruit la biodiversité et les écosystèmes essentiels à la production d'eau et d'oxygène;
- Les rendements agricoles sont en déclin;<sup>252</sup>
- Les océans s'acidifient et détériorent la vie marine;
- Le niveau des océans augmentera encore et forcera les déplacements de population;<sup>253</sup>
- Des catastrophes naturelles se multiplient et s'intensifient : sécheresses, inondations, famines, maladies, migrations de populations, etc.

#### L'inaction provoquerait des conséquences désastreuses

Toujours selon le rapport du GIEC, depuis 1750, la température terrestre s'est élevée de 1,1 °C, et même jusqu'à 1,6°C dans certains continents. Si nous n'arrivons pas à limiter le réchauffement climatique

## COMMENT REPÉRER DES « FAKE NEWS »

 <p><b>IDENTIFIER LA SOURCE</b> Explorer le site, son but, sa page « Contacts ».</p>	 <p><b>ALLER AU-DELÀ DU TITRE</b> Les titres peuvent être racleurs, pour obtenir des clics. Lire l'article entier.</p>
 <p><b>IDENTIFIER L'AUTEUR</b> Faire une recherche rapide sur l'auteur. Est-il fiable? Existe-t-il vraiment?</p>	 <p><b>D'AUTRES SOURCES?</b> Consulter les liens, pour vérifier l'information.</p>
 <p><b>VÉRIFIER LA DATE</b> Partager un vieil article ne signifie pas qu'il est d'actualité.</p>	 <p><b>EST-CE DE L'HUMOUR?</b> Si c'est trop extravagant, est-ce une satire? Vérifier la vocation du site.</p>
 <p><b>ÉVALUER NOS PRÉJUGÉS</b> Nos propres opinions peuvent affecter notre jugement.</p>	 <p><b>QUE DISENT LES EXPERTS?</b> Demander à un bibliothécaire ou consulter un site de vérification des faits.</p>

Traduit par Claire Bongrand et Jonathan Paul, IFLA

IFLA  
International Federation of Library Associations and Institutions

données scientifiques qui décrivent la détérioration de l'environnement et les changements climatiques, et leurs opinions se propagent à la vitesse de l'éclair. Par leurs efforts de désinformation ou de mal-information, ces personnes en position de pouvoir ont des impacts néfastes importants sur la situation environnementale planétaire. En outre, deux courants de pensée minent particulièrement les efforts collectifs et individuels pour combattre le réchauffement de la Terre, soit le climatocpticisme et la collapsologie.

Les climatocptiques nient l'existence même du réchauffement climatique, malgré toutes les évidences scientifiques. Selon eux, l'humanité n'est pas responsable des dérèglements observés, car les conditions climatiques de la Terre ont toujours été modulées et nous serions simplement dans un nouveau cycle de transformation de la planète. Bref, on ne peut et on ne doit rien faire, selon eux.

Même s'il est vrai que le climat de la planète s'est effectivement réchauffé et refroidi tout au long de son histoire de 4,5 milliards d'années, l'actuel réchauffement n'est pas d'origine naturelle. C'est principalement l'activité humaine qui en est responsable, entre autres, par les émissions de gaz à effet de serre (GES) dans l'atmosphère qui se sont accélérées depuis le début de l'ère industrielle, au milieu du 19<sup>e</sup> siècle. Ce n'est pas une opinion : c'est ce que nous dit le rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC).<sup>250</sup> Les experts ayant signé ce rapport sont nombreux, soit 234 auteur-e-s issu-e-s de 60 pays, et ils et elles sont catégoriques : les activités humaines jouent un rôle incontestable dans les modifications du climat et nous vivons une intensification sans précédent du changement climatique.

Pour leur part, les adeptes de la collapsologie admettent qu'il y a un réchauffement et que les humains sont responsables de l'altération de leur environnement, mais que de toute façon, la disparition de la civilisation serait irréversible.

Ces deux courants de pensée représentent des risques pour nos sociétés en créant de la distorsion et en semant le doute, le découragement, l'inaction et la peur. Non seulement ils nuisent à nos capacités de bien jauger collectivement les dangers réels que font peser les changements climatiques sur la planète et les espèces qui y vivent, mais ils affectent

### La mal-information

Une information véridique à la base, mais sortie de son contexte, déformée ou amplifiée de manière à soutenir un propos dont l'objectif est de nuire à une personne, un groupe, une organisation ou un pays.<sup>248</sup>

### La désinformation a des effets pervers de plus en plus documentés :

- Provocation d'angoisse
- Multiplication de la confusion générale
- Déclin de la culture démocratique
- Menaces à la santé publique
- Exacerbation des tensions socioculturelles
- Accroissement de la violence sous diverses formes

Pour combattre la désinformation, il faut vérifier ses sources et développer un esprit critique.

### Le climatocpticisme et la collapsologie

Le domaine de l'environnement est particulièrement touché par les fausses nouvelles, notamment par la désinformation. Même parmi les scientifiques, les intellectuel-le-s et les politicien-ne-s, il existe de nombreux climatocptiques à la tête même de grandes institutions. Pensons seulement à l'influence de quatre climatocptiques de grandes renommées : le controversé climatologue et scientifique Richard Lindzen, l'ex-président américain Donald Trump, et les deux prix Nobel, Iva Giaever (physicien) et Kary Mullis (biochimiste). Ces quatre personnes nient totalement les

à moins de 2°C (par rapport aux températures moyennes du début de l'ère industrielle), les conséquences seront graves. Malheureusement, si nous continuons sur la même voie, nous pourrions atteindre ces 2 ° aussi rapidement qu'en 2050.<sup>254</sup> La hausse du niveau des océans se poursuivra, alors que son niveau a déjà augmenté de 20 centimètres depuis la fin du 19<sup>e</sup> siècle, soit davantage qu'au cours de tous les siècles depuis 3000 ans. D'ici l'année 2100, il pourrait s'accroître encore de 50 centimètres, causant des inondations et forçant des millions de personnes, entre autres au Canada, à se déplacer.<sup>255</sup> D'autres conséquences apparaîtront comme

les phénomènes météorologiques extrêmes, des pénuries de nourriture et d'eau, le déclenchement d'épidémies, la destruction de divers habitats naturels, mais aussi des vagues de migrations massives, des luttes pour les ressources naturelles et de l'instabilité géopolitique (conflits entre États, guerres civiles, etc.).<sup>256</sup>

Selon les signataires de ce percutant rapport, l'humanité ne disparaîtra pas, mais ses conditions de vie et celles des autres espèces sur la planète, de même que les chances de survie de certaines espèces, se détérioreront grandement.

### Ouverture et conviction pour surmonter la crise

Si nous voulons surmonter cette crise, il faut accélérer la lutte au changement climatique en démontrant notre conviction et en posant des gestes plus cohérents, individuellement et collectivement. Déclencher des débats positifs pourrait notamment permettre de déployer des actions constructives, mobilisatrices et rapides.



## Réflexion - discussion

### Discutons et sensibilisons sans s'offusquer ni se braquer

Côté-toyiez-vous au quotidien un ou des individus qui ne se préoccupent pas, ou ne réalisent pas l'ampleur de la crise climatique et écologique? Pas évident lorsque c'est papa, maman, un ami, l'oncle, la grand-mère, le collègue ou fiston qui pense que le seul fait de recycler suffit pour sauver la planète. Pire, quand ces derniers répliquent que réduire le gaspillage de nos ressources nécessite trop de sacrifices personnels (temps, argent, habitudes, confort). Discutons-en calmement avec nos proches, c'est une façon simple de mettre à l'épreuve les croyances et faire évoluer les mentalités.

### Être bien renseignée et consciente de l'impact de ses propres actions

Pour parler en toute connaissance de cause et avoir en poche les arguments nécessaires pour dialoguer avec différents types d'interlocuteurs et interlocutrices, il est intéressant de connaître d'abord la portée environnementale de ses propres actions. Un peu d'introspection d'abord, et d'ajustements de nos comportements ensuite!

### Conseils et outils

Il existe plusieurs outils pour mesurer notre empreinte écologique, comme les plates-formes québécoises recensées sur le site [Unpointcing](#), ou encore celui de [footprintcalculator](#). Pourquoi ne pas se prêter au jeu?

Pour bien exposer ou défendre un sujet, mieux vaut être bien renseigné et s'appuyer sur des sources fiables (attention aux fausses nouvelles et aux contenus véhiculés sur certains réseaux sociaux). Et pour apporter de la crédibilité à votre discours, utilisez des chiffres, des preuves scientifiques, des éléments concrets et des exemples... cela aura beaucoup plus de poids!

Plusieurs organisations environnementales dynamiques au Québec sont spécialisées en environnement, et offrent de nombreuses informations et ressources sur différents sujets, dont : [Équiterre](#), [la Fondation David Suzuki](#), [Greenpeace](#).<sup>257</sup>

### Réfléchissons et discutons:

- Quels sont les gestes que je pose ou que je pourrais poser dans mon quotidien pour diminuer mon impact sur l'environnement et sur les changements climatiques?
- Comment pouvons-nous nous mobiliser pour mettre de la pression sur les grands pollueurs (les industries par exemple), ou pour revendiquer auprès des gouvernements d'imposer des limites à ces pollueurs?
- Quelles actions pouvons-nous entreprendre en tant qu'association ou auprès de nos municipalités?
- Astuce: les enjeux environnementaux et la lutte aux changements climatiques sont des thématiques qui interpellent particulièrement les plus jeunes générations. Pourquoi ne pas faire appel à des jeunes pour collaborer sur certains projets, ou encore, pourquoi ne pas les inviter à venir vous parler de leurs points de vue face à l'environnement?



## RÉFÉRENCES

<sup>1</sup> CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME (s.d.). « Féminisme non commun, cause commune » [en ligne] <https://csf.gouv.qc.ca/article/publicationsnum/feminisme-nom-commun-cause-commune/>. Consulté le 24 février 2022.

<sup>2</sup> MASSON-COURCHESNE, A. (2018). « La reconnaissance sociale des personnes non binaires dans le genre au Québec », *Articulation Magazine*.

<sup>3</sup> RELAIS-FEMMES (s.d.). Formation « Le féminisme, ça clique », tableau synthèse PDF. [En ligne] <http://www.relais-femmes.qc.ca/FADAFEM/pdf/tableau.pdf>. Consulté le 5 février 2022.

<sup>4</sup> PERSPECTIVE MONDE (s.d.). « Friedan, Betty (1921-2006) » [en ligne] <https://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMBiographie?codeAnalyse=159>. Consulté le 24 février 2022.

<sup>5</sup> INFORMATION TV5 MONDE (s.d.). « Afroféminisme: par et pour les femmes noires » [en ligne] <https://information.tv5monde.com/terriennes/afrofeinisme-par-et-pour-les-femmes-noires>. Consulté le 27 février 2022.

<sup>6</sup> D'EAUBONNE, F. (1974). *Le Féminisme ou la mort*. France : Le passager clandestin.

<sup>7</sup> ENCYCLOPÉDIE CANADIENNE (2022). « Intersectionnalité » [en ligne] <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/intersectionnalite>. Consulté le 25 mars 2022.

<sup>8</sup> COMITÉ QUÉBÉCOIS FEMMES ET DÉVELOPPEMENT (s.d.). « L'intersectionnalité », fiche technique de la Communauté de pratique « Genre en pratique » PDF. [En ligne] [https://aqoci.qc.ca/wp-content/uploads/2020/06/fiche\\_technique\\_\\_intersectionnalite\\_finale.pdf](https://aqoci.qc.ca/wp-content/uploads/2020/06/fiche_technique__intersectionnalite_finale.pdf). Consulté le 5 février 2022.

<sup>9</sup> ENQUÊTE NATIONALE SUR LES FEMMES ET LES FILLES AUTOCHTONES DISPARUES ET ASSASSINÉES (2019). « Rapport complémentaire Québec » [en ligne] [https://www.mmiwg-ffada.ca/wp-content/uploads/2019/06/Rapport-compl%C3%A9mentaire\\_Qu%C3%A9bec.pdf](https://www.mmiwg-ffada.ca/wp-content/uploads/2019/06/Rapport-compl%C3%A9mentaire_Qu%C3%A9bec.pdf). Consulté le 25 mars 2022.

<sup>10</sup> TED (2016). « L'urgence de l'intersectionnalité » [en ligne] [https://www.ted.com/talks/kimberle\\_crenshaw\\_the\\_urgency\\_of\\_intersectionality?language=fr](https://www.ted.com/talks/kimberle_crenshaw_the_urgency_of_intersectionality?language=fr). Consulté le 5 février 2022.

<sup>11</sup> ROSEAUX (2017). « Kimberlé Crenshaw, l'intersectionnalité et le féminisme français » [en ligne] <https://roseaux.co/2017/11/kimberle-crenshaw-lintersectionnalite-et-le-feminisme-francais/>. Consulté le 27 février 2022.

<sup>12</sup> Ibid.

<sup>13</sup> ENCYCLOPÉDIE CANADIENNE (2021). « Front de libération des femmes du Québec » [en ligne] <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/front-de-liberation-des-femmes-du-quebec>. Consulté le 5 février 2022.

<sup>14</sup> ASSOCIATION CANADIENNE POUR LA SANTÉ MENTALE MONTRÉAL (2021). « La masculinité toxique, un obstacle à la santé mentale des hommes? » [En ligne] <https://acsmmontreal.qc.ca/news/la-masculinite-toxique-un-obstacle-a-la-sante-mentale-des-hommes%E2%80%89/>. Consulté le 5 février 2022.

<sup>15</sup> GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2021). « Conséquences des stéréotypes sur le développement » [en ligne] <https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/enfance/developpement-des-enfants/consequences-stereotypes-developpement>. Consulté le 7 février 2022.

<sup>16</sup> DESCARRIES, FRANCINE (s.d.). « Ligne du temps de l'histoire des femmes au Québec – 1600 à nos jours - » [en ligne] <https://histoiredesfemmes.quebec.com/lignedutemps.html>. Consulté le 5 février 2022.

<sup>17</sup> ENCYCLOPÉDIE CANADIENNE (2020). « Filles du roi » [en ligne] <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/filles-du-roi>. Consulté le 1<sup>er</sup> avril 2022.

<sup>18</sup> OBOMSAWIN, N. (2011). « Les droits des femmes autochtones au Canada » dans *Relais-Femmes* (n° 71) [en ligne] <https://femmes-ministeres.org/wp-content/uploads/2013/09/Les-droits-des-femmes-autochtones-au-Canada.pdf>. Consulté le 1<sup>er</sup> avril 2022.

<sup>19</sup> CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME (2008). « La constante progression des femmes » [en ligne] <https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/bs64567>. Consulté le 11 avril 2022.

<sup>20</sup> MUSÉE QUÉBÉCOIS DE CULTURE POPULAIRE (2012). « Les femmes à l'assaut du monde du travail » [en ligne] <http://www.larevolutiontranquille.ca/fr/les-femmes-a-lassaut-du-monde-du-travail.php>. Consulté le 11 avril 2022.

<sup>21</sup> CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME (2008). « La constante progression des femmes » [en ligne] <https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/bs64567>. Consulté le 11 avril 2022.

<sup>22</sup> GRAND QUÉBEC (s.d.). « Ligne du temps : 1827 » [en ligne] <https://grandquebec.com/ligne-du-temps-19-siecle/ligne-du-temps-1827/>. Consulté le 24 février 2022.

<sup>23</sup> ENCYCLOPÉDIE CANADIENNE (2021). « Droit de vote des femmes au Canada » [en ligne] <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/droit-de-vote-des-femmes-2>. Consulté le 11 avril 2022.

<sup>24</sup> MUSÉE QUÉBÉCOIS DE CULTURE POPULAIRE (2012). « L'accès plus grand des femmes à l'éducation » [en ligne] <http://www.larevolutiontranquille.ca/fr/lacces-plus-grand-des-femmes-a-leducation.php>. Consulté le 11 avril 2022.

<sup>25</sup> RELAIS-FEMMES (2005). « Brève histoire du féminisme au Québec » PDF [en ligne] <http://www.relais-femmes.qc.ca/FADAFEM/pdf/histoirefem.pdf>. Consulté le 7 février 2022.

<sup>26</sup> RADIO-CANADA (2019). « La reconnaissance du congé de maternité au Québec, c'était il y a 40 ans » [en ligne]. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1145008/conge-maternite-quebec-loi-politique-familiale-1979-archives>. Consulté le 12 avril 2022.

<sup>27</sup> DESCARRIES, FRANCINE. (2005). « Le mouvement des femmes québécois : état des lieux » dans *Cités* 2005/3 (n° 23), pages 143 à 154 [en ligne] <https://www.cairn.info/revue-cites-2005-3-page-143.htm>. Consulté le 24 février 2022.

<sup>28</sup> AFEAS (2017) « Réalisations » [en ligne] <https://www.afeas.qc.ca/realisations/>. Consulté le 12 avril 2022.

<sup>29</sup> ÉDUCALOI (2022). « Le patrimoine familial des couples mariés avant le 1<sup>er</sup> juillet 1989 » [en ligne] <https://educaloi.qc.ca/capsules/le-patrimoine-familial-des-couples-maries-avant-le-1er-juillet-1989/#:~:text=En%201989%2C%20le%20Qu%C3%A9bec%20a,les%20rapports%20%C3%A9conomiques%20entre%20%C3%A9poux>. Consulté le 12 avril 2022.

<sup>30</sup> CORBEIL, R. (2016). « 20 moments marquants de l'histoire du féminisme » dans *Gazette des femmes*. [En ligne] <https://gazettedesfemmes.ca/13421/20-moments-marquants-de-lhistoire-du-feminisme/>. Consulté le 24 février 2022.

<sup>31</sup> IRIS (2021). « À partir de ce matin, les Québécoises travaillent gratuitement pour le reste de l'année » [en ligne] <https://iris-recherche.qc.ca/blogue/inegalites/a-partir-de-ce-matin-les-quebecoises-travaillent-gratuitement-pour-le-reste-de-lannee/>. Consulté le 25 mars 2022.

<sup>32</sup> RADIO-CANADA (2022). « Le 23 janvier 1997, Québec présentait sa nouvelle politique familiale » [en ligne] <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1856265/politique-familiale-quebec-cpe-allocation-conge-famille-archives>. Consulté le 12 avril 2022.

## RÉFÉRENCES (SUITE)

<sup>33</sup> LES ÉPAULETTES (2020). « Le féminisme en 2020, qu'est-ce que c'est ? » [En ligne] <https://www.lesepaulettes.com/blog/2020/07/11/le-feminisme-en-2020-quest-ce-que-cest/>. Consulté le 7 février 2022.

<sup>34</sup> LE DEVOIR (s.d.). « Mouvement #moiaussi (#metoo) » [en ligne] <https://www.ledevoir.com/moiaussi>. Consulté le 24 février 2022.

<sup>35</sup> LA REVUE DES MÉDIAS (s.d.). « Le Web et les réseaux sociaux, dernière vague du féminisme ? » [En ligne] <https://larevuedesmedias.ina.fr/le-web-et-les-reseaux-sociaux-derniere-vague-du-feminisme>. Consulté le 24 février 2022.

<sup>36</sup> PAVIC, C. (2021). « À partir du 1er décembre, les Québécoises travaillent « gratuitement » dans Le Devoir. 1er décembre 2021. [En ligne] <https://www.ledevoir.com/economie/651000/remuneration-a-partir-du-1er-decembre-les-quebecoises-travaillent-gratuitement#:~:text=Au%20Qu%C3%A9bec%2C%20le%20revenu%20total,%C2%BB%2C%20mentionne%20Mme%20Plourde>. Consulté le 13 avril 2022.

<sup>37</sup> COLLECTIF POUR UN QUÉBEC SANS PAUVRETÉ (2021) « Femmes, inégalités et pauvreté » PDF. [En ligne] <https://www.pauvrete.qc.ca/wp-content/uploads/2021/02/FemmesInegalitesPauvrete2021-pour-ecran-1.pdf>. Consulté le 7 février 2022.

<sup>38</sup> Ibid.

<sup>39</sup> ICI RADIO-CANADA (2021). « Immigrantes moins payées au Québec : pas une surprise selon un centre de femmes » [en ligne] <https://ici.radio-canada.ca/amp/1817737/immigration-salaire-isolement-social-emploi>. Consulté le 7 février 2022.

<sup>40</sup> YEROCHEWSKI, C. (2018). « Prendre en compte les femmes à bas salaires et racisées » dans Nouveaux Cahiers du socialisme 2018/19, pages 41 à 52. PDF. [En ligne] <https://www.erudit.org/en/journals/ncs/1900-v1-n1-ncs03441/87742ac.pdf>. Consulté le 7 février 2022.

<sup>41</sup> OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC (2021). « Les femmes avec incapacité : un portrait statistique de leurs conditions de vie et de leur participation sociale », PDF. [En ligne] [https://www.ophq.gouv.qc.ca/fileadmin/centre\\_documentaire/Enquetes/Internes/Femmes\\_incapacite\\_au\\_Quebec.pdf](https://www.ophq.gouv.qc.ca/fileadmin/centre_documentaire/Enquetes/Internes/Femmes_incapacite_au_Quebec.pdf). Consulté le 7 février 2022.

<sup>42</sup> Ibid.

<sup>43</sup> ALLIANCE DES FEMMES HANDICAPÉES DU QUÉBEC (AFHQ) ET ACTION DES FEMMES HANDICAPÉES (MONTRÉAL) (AFHM) (2011). « Éternelles oubliées : Les femmes handicapées agir sur la discrimination systémique pour atteindre l'égalité et l'inclusion ! » PDF. [En ligne] [http://bv.cdeacq.ca/CF\\_PDF/148700.pdf](http://bv.cdeacq.ca/CF_PDF/148700.pdf). Consulté le 7 février 2022.

<sup>44</sup> Ibid.

<sup>45</sup> STATISTIQUE CANADA (2021). « La violence entre partenaires intimes : expériences des femmes des Premières nations, métisses et Inuites au Canada, 2018 » [en ligne] <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2021001/article/00007-fra.htm>. Consulté le 4 mars 2022.

<sup>46</sup> COLLECTIF POUR UN QUÉBEC SANS PAUVRETÉ (2021). « Femmes, inégalités et pauvreté » PDF. [En ligne] <https://www.pauvrete.qc.ca/wp-content/uploads/2021/02/FemmesInegalitesPauvrete2021-pour-ecran-1.pdf>. Consulté le 7 février 2022.

<sup>47</sup> ENQUÊTE NATIONALE SUR LES FEMMES ET FILLES AUTOCHTONES DISPARUES ET ASSASSINÉES (s.d.). [En ligne] <https://www.mmiwg-ffada.ca/fr/>. Consulté le 4 mars 2022.

<sup>48</sup> ROSS, A. (2022) « Une majorité de femmes se disent désormais féministes au Canada » dans Pivot Québec. 13 avril 2022. [En ligne] <https://pivot.quebec/2022/01/18/une-majorite-de-femmes-se-disent-desormais-feministes-au-canada/>. Consulté le 12 avril 2022.

<sup>49</sup> Ibid.

<sup>50</sup> Ibid.

<sup>51</sup> DESSUREAULT, M. (2022). « L'antiféminisme à l'ère des réseaux sociaux » dans UValal Nouvelles. 10 janvier 2022. [En ligne] <https://nouvelles.ulaval.ca/2022/01/10/lantifeminisme-a-ere-des-reseaux-sociaux-db92aed9610d9b7ee5ee4a1b41371be2>. Consulté le 7 février 2022.

<sup>52</sup> MUSÉE MCCORD (s.d.). « Le féminisme québécois » [en ligne] [http://collections.musee-mccord.qc.ca/scripts/explore.php?Lang=2&elementid=104\\_\\_true&tableid=11&contentlong](http://collections.musee-mccord.qc.ca/scripts/explore.php?Lang=2&elementid=104__true&tableid=11&contentlong). Consulté le 7 février 2022.

<sup>53</sup> L'R DES CENTRES DES FEMMES DU QUÉBEC (2018). « Votre antiféminisme, nos répliques de l'humour à l'affrontement physique », PDF. [En ligne] <https://sac.uqam.ca/upload/files/Guidedautodefense.pdf>. Consulté le 7 février 2022.

<sup>54</sup> MÉDIUM LARGE (2018). « Être un homme et se dire féministe : Discussion » dans Radio-Canada Oh Dio. 25 juin 2018. [En ligne] <https://ici.radio-canada.ca/ohdio/premiere/emissions/medium-large/segments/entrevue/77589/hommes-feministes-pascale-navarro-philippe-fehmiu-marc-jeanotte>. Consulté le 8 février 2022.

<sup>55</sup> MAHUCLO ADITE, P. (2020). « Le combat féministe : avec ou sans les hommes ? » dans Ici Radio-Canada. 8 mars 2020. [En ligne] <https://ici.radio-canada.ca/amp/1653473/egalite-droit-femmes-implication-homme>. Consulté le 8 février 2022.

<sup>56</sup> STATISTIQUES CANADA (2020). « Représentation des femmes au sein des conseils d'administration, 2017 » dans Le Quotidien. 28 janvier 2020. PDF. [En ligne] [https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/daily-quotidien/200128/dq200128b-fra.pdf?st=S\\_ytV3Bb](https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/daily-quotidien/200128/dq200128b-fra.pdf?st=S_ytV3Bb). Consulté le 8 février 2022.

<sup>57</sup> Ibid.

<sup>58</sup> UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (2021). « Femmes et gouvernance » [en ligne] <https://umq.qc.ca/dossiers/femmes-et-gouvernance/>. Consulté le 8 février 2022.

<sup>59</sup> Ibid.

<sup>60</sup> YWCA Québec (2019). « Guide pour une Gouvernance paritaire » PDF. [En ligne] <https://www.ywcaquebec.qc.ca/wp-content/uploads/2019/07/guide-pour-une-gouvernance-paritaire-v2018-03-05-web.pdf>. Consulté le 5 mars 2022.

<sup>61</sup> Ibid.

<sup>62</sup> ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC (s.d.). « La présence féminine » [en ligne] <http://www.assnat.qc.ca/fr/patrimoine/femmes1.html>. Consulté le 8 février 2022.

<sup>63</sup> NOTES DE LA COLLINE (2021). « Les femmes au Parlement du Canada : 100 ans de représentation » [en ligne] <https://notesdelacolline.ca/2021/12/01/les-femmes-au-parlement-du-canada-100-ans-de-representation/amp/>. Consulté le 8 février 2022.

<sup>64</sup> Ibid.

<sup>65</sup> WIKIPÉDIA (2021). « Liste des milliardaires du monde en 2021 » [en ligne] [https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste\\_des\\_milliardaires\\_du\\_monde\\_en\\_2021](https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_milliardaires_du_monde_en_2021). Consulté le 12 mars 2022.

<sup>66</sup> LABROSSE, C. (2021). Pour une langue sans sexisme. Montréal : Les Éditions Fides. 160 pages.

<sup>67</sup> Ibid.

<sup>68</sup> SAUVÉ, M-R. (2020). « L'UdeM lance un guide sur l'écriture inclusive » dans udemnouvelles. 5 février 2020. [En ligne] <https://nouvelles.umontreal.ca/article/2020/02/05/ludem-lance-un-guide-sur-ecriture-inclusive/>. Consulté le 8 février 2022.

## RÉFÉRENCES (SUITE)

<sup>69</sup> INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE (s.d.). « Inclusivement vôtres ! Guide de rédaction inclusive » PDF. [En ligne] <https://inrs.ca/wp-content/uploads/2021/03/Guide-redaction-inclusive-inrs-vf.pdf>. Consulté le 8 février.

<sup>70</sup> Ibid.

<sup>71</sup> BEAUDRY, L. (2014). « L'art et le féminisme au Québec : aspects d'une contribution à l'interrogation politique ». *Recherches féministes* 2014/27 (n° 2), p. 7 à 19 [en ligne] <https://doi.org/10.7202/1027915ar>. Consulté le 31 mars 2022.

<sup>72</sup> Ibid.

<sup>73</sup> CHADWICK, W. (1994). *Women, Art and Society*. Londres cite dans Thames and Hudson et NOCHLIN, L. (1989). *Woman, Art and Power and Other Essays*. Londres.

<sup>74</sup> BEAUDRY, L. (2014). « L'art et le féminisme au Québec : aspects d'une contribution à l'interrogation politique ». *Recherches féministes* 2014/27 (n° 2), p. 7 à 19 [en ligne] <https://doi.org/10.7202/1027915ar>. Consulté le 31 mars 2022.

<sup>75</sup> Ibid.

<sup>76</sup> SORIN, É. (2018) « Avec Je ne suis pas un homme facile, Vincent Elbaz balance les porcs » dans *Le Figaro*. 13 avril 2018. [En ligne] <https://www.lefigaro.fr/cinema/2018/04/13/03002-20180413ARTFIG00153-avec-je-ne-suis-pas-un-homme-facile-vincent-elbaz-balance-les-porcs.php>. Consulté le 14 avril 2022.

<sup>77</sup> COLLARD, N. (2018). « Roxane Gay: Bad féministe, une voix qui dérange » dans *La Presse*. 17 mai 2018. [En ligne] <https://www.lapresse.ca/arts/livres/entrevues/201805/17/01-5182273-roxane-gay-bad-feministe-une-voix-qui-derange.php>. Consulté le 31 mars 2022.

<sup>78</sup> Ibid.

<sup>79</sup> BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC (BANQ) (s.d.). « Femmes et féminisme dans la littérature québécoise » [en ligne] <https://www.banq.qc.ca/services/suggestions/lecture/8mars.html>. Consulté le 31 mars 2022.

<sup>80</sup> RENAUD-BRAY (s.d.). « Nous ne sommes pas des fées » [en ligne] [https://www.renaud-bray.com/Livre\\_Numerique\\_Produit](https://www.renaud-bray.com/Livre_Numerique_Produit).

<sup>81</sup> THÉÂTRE LA BORDÉE (s.d.) « La paix des femmes » [en ligne] <https://bordee.qc.ca/piece/la-paix-des-femmes/>. Consulté le 31 mars 2022.

<sup>82</sup> RADIO-CANADA (2021). « Sophie Cadieux en solo dans la pièce Féministe pour homme ». 29 octobre 2021. [En ligne] <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1835721/sophie-cadieux-feministe-homme-solo>. Consulté le 31 mars 2022.

<sup>83</sup> BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC (BANQ) (s.d.). « Femmes et féminisme dans la littérature québécoise » [en ligne] <https://www.banq.qc.ca/services/suggestions/lecture/8mars.html>. Consulté le 31 mars 2022.

<sup>84</sup> Ibid.

<sup>85</sup> Ibid.

<sup>86</sup> FORSYTH, L. H. (2009). « La nef des sorcières (1976) : l'écriture d'un théâtre expérimental au féminin. » dans *L'Annuaire théâtral* 2009 (n° 46), p. 33 à 56 [en ligne] <https://doi.org/10.7202/045371ar>. Consulté le 31 mars 2022.

<sup>87</sup> BEAUDRY, L. (2014). « L'art et le féminisme au Québec : aspects d'une contribution à l'interrogation politique ». *Recherches féministes* 2014/27 (n° 2), p. 7 à 19 [en ligne] <https://doi.org/10.7202/1027915ar>. Consulté le 31 mars 2022.

<sup>88</sup> LIPPARD, L. (1980). « Judy Chicago's "Dinner Party" », *Art in America*, 1980/4 (n° 68), p. 115 et 116. Citée dans Ibid.

<sup>89</sup> BEAUDRY, L. (2014). « L'art et le féminisme au Québec : aspects d'une contribution à l'interrogation politique ». *Recherches féministes* 2014/27 (n° 2), p. 7 à 19 [en ligne] <https://doi.org/10.7202/1027915ar>. Consulté le 31 mars 2022.

<sup>90</sup> Ibid.

<sup>91</sup> DELGADO, J. (2012). « F(r)ictions politiques » dans *Le Devoir*. 2 juin 2012. [En ligne] [www.ledevoir.com/culture/arts-visuels/351348/fr-ictions-politiques](http://www.ledevoir.com/culture/arts-visuels/351348/fr-ictions-politiques). Consulté le 7 novembre 2014 cité dans Ibid.

<sup>92</sup> Interligne, Lafortune, V. (2021). « Combattre les violences en lien avec la sexualité et le genre en milieu scolaire » [en ligne] <https://agis.interligne.co/guide-violences-ecole/>

<sup>93</sup> GRIS-Montréal, Conseil québécois LGBT, Djamar, M., et Fraile-Boudreault, A. (2020). « La transphobie c'est pas mon genre » [https://www.gris.ca/app/uploads/2021/03/GRI2001\\_Guide-pedagogique\\_14.10.20.pdf](https://www.gris.ca/app/uploads/2021/03/GRI2001_Guide-pedagogique_14.10.20.pdf) Consulté le 30 mars 2022.

<sup>94</sup> Pilon, R. (2019). « Guide pédagogique Modèles recherchés. Activités pour démystifier l'homosexualité et la bisexualité en classe » [en ligne] <https://www.gris.ca/publications/> Consulté le 30 mars 2022.

<sup>95</sup> Interligne. (2022). « Qu'est-ce qu'une personne-aux-deux-esprits ou bispirituelle ? Foire aux questions. » [En ligne] [https://interligne.co/foire-aux-questions/?\\_sf\\_s=bispirituel](https://interligne.co/foire-aux-questions/?_sf_s=bispirituel) Consulté le 30 mars 2022.

<sup>96</sup> CDEACF « BI-SPIRITUALITÉ ET FÉMINISME AUTOCHTONES » [en ligne] <http://cdeacf.ca/evenement/2008/03/25/bi-spiritualite-feminisme-autochtones>. Consulté le 21 avril 2022.

<sup>97</sup> Dictionnaire Orthodidacte « Définition du mot iels » [en ligne] <https://dictionnaire.orthodidacte.com/article/definition-iels>. Consulté le 21 avril 2022.

<sup>98</sup> Trans Student Educational Resources. (2015). « The Gender Unicorn » [en ligne] <http://www.transstudent.org/gender>. Consulté le 30 mars 2022.

<sup>99</sup> SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2016). « Favoriser le dialogue entre les générations et les relations interculturelles » [en ligne] <https://www.jeunes.gouv.qc.ca/politique/culture/relations.asp>. Consulté le 30 mars 2022.

<sup>100</sup> Ibid.

<sup>101</sup> PAVARD B. (2018). « Faire naître et mourir les vagues : comment s'écrit l'histoire des féminismes » dans *Itinéraires* 2017/2 [en ligne] <https://journals.openedition.org/itineraires/pdf/3787>. Citée dans LAMBIN, É. (2021). « Quelle place pour la sororité entre féministes de différentes générations ? » dans *Feminists in the city*. 5 mars 2021. [En ligne] <https://www.feministsinthecity.com/blog/quelle-place-pour-la-sororite-entre-feministes-de-differentes-generations.amp>. Consulté le 23 mars 2022.

<sup>102</sup> LAMBIN, É. (2021) « Quelle place pour la sororité entre féministes de différentes générations ? » dans *Feminists in the city*. 5 mars 2021. [En ligne] <https://www.feministsinthecity.com/blog/quelle-place-pour-la-sororite-entre-feministes-de-differentes-generations.amp>. Consulté le 23 mars 2022.

<sup>103</sup> HENNERON, L. (2005). « Être jeune féministe aujourd'hui : les rapports de génération dans le mouvement féministe contemporain » dans *L'Homme & la Société* 2005/4 (n° 158) [en ligne] <https://www.cairn.info/revue-lhomme-et-la-societe-2005-4-page-93.htm>. Consulté le 23 mars 2022.

<sup>104</sup> PERCHERON, A. (1991). « La transmission des valeurs » dans DE SINGLY, F. (dir.) (1991). *La famille : état des savoirs*. Paris: La découverte. Cité dans Ibid.

## RÉFÉRENCES (SUITE)

<sup>105</sup> HENNERON, L. (2005.) « Être jeune féministe aujourd'hui : les rapports de génération dans le mouvement féministe contemporain » dans *L'Homme & la Société* 2005/4 (n° 158) [en ligne] <https://www.cairn.info/revue-l-homme-et-la-societe-2005-4-page-93.htm>. Consulté le 23 mars 2022.

<sup>106</sup> ENCYCLOPÉDIE CANADIENNE (2021). « Les aînés autochtones au Canada » [en ligne] [https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/indigenous-elders-in-canada?gclid=CjwKCAjwo8-SBhAIEiwAopc9W\\_](https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/indigenous-elders-in-canada?gclid=CjwKCAjwo8-SBhAIEiwAopc9W_)

<sup>107</sup> FORUM GÉNÉRATION ÉGALITÉ (2020). « Militantisme intergénérationnel et leadership intersectionnel des jeunes » PDF. [En ligne] [https://forum.generationequality.org/sites/default/files/2021-04/FR\\_Curated%20Discussion%202%20Report.pdf](https://forum.generationequality.org/sites/default/files/2021-04/FR_Curated%20Discussion%202%20Report.pdf). Consulté le 23 mars 2022.

<sup>108</sup> Ibid.

<sup>109</sup> Ibid.

<sup>110</sup> RUSSELL, D.E.H. (2012). « Defining femicide. Introductory speech presented to the United Nations Symposium on Femicide cité » cité dans OBSERVATOIRE CANADIEN DU FÉMINICIDE POUR LA JUSTICE ET LA RESPONSABILITÉ (2020) « #Cestunfémicide: Comprendre les meurtres de femmes et de filles liés au sexe et au genre au Canada en 2020 » PDF. [En ligne] <https://femicideinCanada.ca/cestunf%C3%A9micide2020.pdf>. Consulté le 4 avril 2022.

<sup>111</sup> OBSERVATOIRE CANADIEN DU FÉMINICIDE POUR LA JUSTICE ET LA RESPONSABILITÉ (s.d.). « Prévenir le féminicide » [en ligne] <https://www.femicideinCanada.ca/fr/prévenir>. Consulté le 10 avril 2022.

<sup>112</sup> HEISE, L.L. (1998). « Violence against women: An integrated, ecological framework » dans *Violence Against Women* 1998 /4 (n° 3), p.262 à 290 cité dans Ibid.

<sup>113</sup> OBSERVATOIRE CANADIEN DU FÉMINICIDE POUR LA JUSTICE ET LA RESPONSABILITÉ (s.d.). « Prévenir le féminicide » [en ligne] <https://www.femicideinCanada.ca/fr/prévenir>. Consulté le 10 avril 2022.

<sup>114</sup> RADIO-CANADA ET LA PRESSE CANADIENNE (2021). « Hausse du nombre de féminicides : « C'est du jamais vu », s'alarment des organismes » [en ligne] <https://ici.radio-canada.ca/amp/1778820/meurtres-femmes-violence-conjugale-canada-augmentation>. Consulté le 10 avril 2022.

<sup>115</sup> Ibid.

<sup>116</sup> OBSERVATOIRE CANADIEN DU FÉMINICIDE POUR LA JUSTICE ET LA RESPONSABILITÉ (2021). « Rapport 2021 #Cestunfémicide », PDF. [En ligne] <https://femicideinCanada.ca/cestunf%C3%A9micide2021.pdf>. Consulté le 4 avril 2022.

<sup>117</sup> Ibid.

<sup>118</sup> Ibid.

<sup>119</sup> OBSERVATOIRE CANADIEN DU FÉMINICIDE POUR LA JUSTICE ET LA RESPONSABILITÉ (2020). « #Cestunfémicide: Comprendre les meurtres de femmes et de filles liés au sexe et au genre au Canada en 2020 », PDF. [En ligne] <https://femicideinCanada.ca/cestunf%C3%A9micide2020.pdf>. Consulté le 4 avril 2022.

<sup>120</sup> Ibid.

<sup>121</sup> OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC (2021). « Les femmes avec incapacité : un portrait statistique de leurs conditions de vie et de leur participation sociale », PDF. [En ligne] [https://www.ophq.gouv.qc.ca/fileadmin/centre\\_documentaire/Enquetes/Internes/Femmes\\_incapacite\\_au\\_Quebec.pdf](https://www.ophq.gouv.qc.ca/fileadmin/centre_documentaire/Enquetes/Internes/Femmes_incapacite_au_Quebec.pdf). Consulté le 7 février 2022.

<sup>122</sup> PLUMMER, S.B. et A. FINDLEY, P. (2011). « Women with Disabilities' Experience with Physical and Sexual Abuse: A Review of the Literature and Implications for the Field » dans *Trauma, Violence & Abuse* 2011/13 (n° 1), p.15 à 29 Cités dans Ibid.

<sup>123</sup> Ibid.

<sup>124</sup> FONDATION CANADIENNE DES FEMMES (s.d.). « Appel à l'aide » [en ligne] <https://canadianwomen.org/fr/appel-a-laide/>. Consulté le 10 avril 2022.

<sup>125</sup> Ibid.

<sup>126</sup> FONDATION CANADIENNE DES FEMMES QUÉBEC (2021). « Un nouveau sondage révèle que peu de gens au Canada se sentent bien préparés pour soutenir une personne aux prises avec la violence fondée sur le genre » [en ligne] <https://canadianwomen.org/fr/blog/un-nouveau-sondage-revele-que-peu-de-gens-au-canada-se-sentent-bien-prepares-pour-soutenir-une-personne-aux-prises-avec-la-violence-fondee-sur-le-genre/>. Consulté le 10 avril 2022.

<sup>127</sup> BERTHIAUME, C. (2021). « Homicides en 2021 : jamais autant de femmes tuées en 13 ans au Québec » dans *Journal de Montréal*. 30 décembre 2021. [En ligne] <https://www.journaldemontreal.com/2021/12/30/homicides-en-2021-jamais-autant-de-femmes-tuees-en-13-ans-au-quebec>. Consulté le 4 avril 2022.

<sup>128</sup> FEMMES AUTOCHTONES DU QUÉBEC (2021). « Mémoire de Femmes autochtones du Québec » PDF. [En ligne] [https://faq-qnw.org/wp-content/uploads/2021/06/CEDAW\\_FAQNW\\_FR\\_M%C3%A9moire\\_21.06.24.docx.pdf](https://faq-qnw.org/wp-content/uploads/2021/06/CEDAW_FAQNW_FR_M%C3%A9moire_21.06.24.docx.pdf). Consulté le 21 mars 2022.

<sup>129</sup> AMNISTIE INTERNATIONALE (2020). « Racisme systémique » [en ligne] <https://amnistie.ca/campagnes/racisme-systemique>. Consulté le 31 mars 2022.

<sup>130</sup> ENCYCLOPÉDIE CANADIENNE (2020). « Les femmes et la Loi sur les Indiens » [en ligne] <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/women-and-the-indian-act>. Consulté le 11 avril 2022.

<sup>131</sup> FEMMES AUTOCHTONES DU QUÉBEC (2021). « Mémoire de Femmes autochtones du Québec » PDF. [En ligne] [https://faq-qnw.org/wp-content/uploads/2021/06/CEDAW\\_FAQNW\\_FR\\_M%C3%A9moire\\_21.06.24.docx.pdf](https://faq-qnw.org/wp-content/uploads/2021/06/CEDAW_FAQNW_FR_M%C3%A9moire_21.06.24.docx.pdf). Consulté le 21 mars 2022.

<sup>132</sup> RADIO-CANADA (2019). « La Loi sur les Indiens est toujours discriminatoire envers les femmes, dit l'ONU » [en ligne] <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1147517/femmes-autochtones-statut-transmission-droits-descendance-loi-indien>. Consulté le 11 avril 2022.

<sup>133</sup> FEMMES AUTOCHTONES DU QUÉBEC (2021). « Mémoire de Femmes autochtones du Québec » PDF. [En ligne] [https://faq-qnw.org/wp-content/uploads/2021/06/CEDAW\\_FAQNW\\_FR\\_M%C3%A9moire\\_21.06.24.docx.pdf](https://faq-qnw.org/wp-content/uploads/2021/06/CEDAW_FAQNW_FR_M%C3%A9moire_21.06.24.docx.pdf). Consulté le 21 mars 2022.

<sup>134</sup> JOSSELINE, M-L. (2021). « Joyce Echaquan : le racisme est une des causes de la mort » dans *Radio-Canada*. 1er octobre 2021. [En ligne] <https://ici.radio-canada.ca/amp/1828421/coroner-joyce-echaquan-atikamekw-rapport-gouvernement-racisme-lacunes>. Consulté le 25 mars 2022.

<sup>135</sup> JUNG, D. (2021). « Malgré le rapport de la coroner, Legault ne croit toujours pas au racisme systémique » dans *Radio-Canada Espaces Autochtones*. 5 octobre 2021. [En ligne] <https://ici.radio-canada.ca/espaces-autochtones/1829374/legault-systemique-racisme-mort-joyce-echaquan-coroner-reactions>. Consulté le 25 mars 2022.

## RÉFÉRENCES (SUITE)

<sup>136</sup> STATISTIQUES CANADA (2021). « La violence entre partenaires intimes : expériences des femmes des Premières Nations, métisses et Inuites au Canada, 2018 » [en ligne] <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2021001/article/00007-fra.htm>. Consulté le 21 mars 2022.

<sup>137</sup> RADIO-CANADA (2018). « Dossier sur les femmes autochtones disparues et assassinées » [en ligne] <http://ici.radio-canada.ca/sujet/femmes-autochtones-assassinees-disparues>. Consulté le 25 mars 2022.

<sup>138</sup> ENCYCLOPÉDIE CANADIENNE (2022). « Femmes et filles autochtones disparues et assassinées au Canada » [en ligne] <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/missing-and-murdered-indigenous-women-and-girls-in-canada>. Consulté le 31 mars 2022.

<sup>139</sup> BURCZYCKA, M. (2017). « Profil des adultes canadiens ayant subi des mauvais traitements durant l'enfance » dans *La violence familiale au Canada : un profil statistique, 2015*, Juristat, produit no 85-002-X au catalogue de Statistique Canada citée dans Ibid.

<sup>140</sup> MCGILL (2021). « Experts : Les dépouilles de 215 enfants retrouvées enterrées sur le site d'un ancien pensionnat » [en ligne] <https://www.mcgill.ca/newsroom/fr/channels/news/experts-les-depouilles-de-215-enfants-retrouvees-enterees-sur-le-site-dun-ancien-pensionnat-331277>. Consulté le 31 mars 2022.

<sup>141</sup> GOUVERNEMENT DU CANADA (2020). « Le système de pensionnats autochtones » [en ligne] <https://www.canada.ca/fr/parcs-canada/nouvelles/2020/09/le-systeme-de-pensionnats-autochtones.html>. Consulté le 11 avril 2022.

<sup>142</sup> FEMMES AUTOCHTONES DU QUÉBEC (s.d.). « Dossier non-violence » [en ligne] <https://faq-qnw.org/dossiers/non-violence/>. Consulté le 21 mars 2022.

<sup>143</sup> Ibid.

<sup>144</sup> MENDELSON, M. (2004). Ottawa : Caledon Institute of Social Policy, cité dans MOYSER, M. (2017). « Les Autochtones vivant hors réserve et le marché du travail : estimations de l'Enquête sur la population active, 2007 à 2015 » dans *Statistiques Canada* [en ligne] <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/71-588-x/71-588-x2017001-fra.htm>. Consulté le 21 mars 2022.

<sup>145</sup> STATISTIQUES CANADA (2019). Tableau de données, recensement de 2016. No. 98-400-X2016268 cité dans INSTITUTE FOR GENDER AND THE ECONOMY (GATE) ET YWCA CANADA (2020). « Un plan de relance économique féministe pour le Canada : Faire fonctionner l'économie pour tout le monde » [en ligne] <https://static1.squarespace.com/static/5f0cd2090f50a31a91b37ff7/t/5f858a512bdf833c41c07538/1602587239024/Un-plan-de-relance-e%CC%81conomique-fe%CC%81mi>. Consulté le 21 mars 2022.

<sup>146</sup> EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL CANADA (s.d.). « Histoires de réussite : Programmes relatifs au marché du travail pour les Autochtones » [en ligne] <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/formation-competences-emploi-autochtones/histoires.html>. Consulté le 21 mars 2022.

<sup>147</sup> FEMMES AUTOCHTONES DU QUÉBEC (2019). « Rapport 2019 portant sur les changements climatiques » PDF. [En ligne] [https://www.faq-qnw.org/wp-content/uploads/2019/06/CC\\_FR\\_report2019\\_June20.pdf](https://www.faq-qnw.org/wp-content/uploads/2019/06/CC_FR_report2019_June20.pdf). Consulté le 21 mars 2022.

<sup>148</sup> CONSEIL EN ÉDUCATION DES PREMIÈRES NATIONS (CEPN) ET ASSEMBLÉE DES PREMIÈRES NATIONS QUÉBEC-LABRADOR (AQNQL) (2021). « Projet de loi 96: Le gouvernement du Québec continue à mettre en péril la réussite éducative des enfants des Premières Nations » dans *First Nations Drum*. 29 septembre 2021. [En ligne] <http://www.firstnationsdrum.com/2021/09/projet-de-loi-96-le-gouvernement-du-quebec-continue-a-mettre-en-peril-la-reussite-educative-des-enfants-des-premieres-nations/>. Consulté le 21 mars 2022.

<sup>149</sup> Ibid.

<sup>150</sup> INSTITUTE FOR GENDER AND THE ECONOMY (GATE) ET YWCA CANADA (2020). « Un plan de relance économique féministe pour le Canada : Faire fonctionner l'économie pour tout le monde » [en ligne] <https://static1.squarespace.com/static/5f0cd2090f50a31a91b37ff7/t/5f858a512bdf833c41c07538/1602587239024/Un-plan-de-relance-e%CC%81conomique-fe%CC%81mi>. Consulté le 21 mars 2022.

<sup>151</sup> Ibid.

<sup>152</sup> Ibid.

<sup>153</sup> DEER, J. (2020). « Data gaps exist on COVID-19 cases in Indigenous communities, says research fellow » dans *CBC News*. 6 mai 2020. [En ligne] <https://www.cbc.ca/news/indigenous/coronavirus-indigenous-data-gap-1.5556676>. Consulté le 14 avril 2022. Cité dans Ibid.

<sup>154</sup> SÉNAT DU CANADA (s.d.). « Sénatrice Michèle Audette Biographie » [en ligne] <https://sencanada.ca/fr/senateurs/audette-michele/>. Consulté le 24 mars 2022.

<sup>155</sup> RADIO-CANADA (2021). « La nouvelle sénatrice Michèle Audette entend « ébranler, brasser, bouger les choses » » dans *Espaces autochtones*. 30 juillet 2021. [En ligne] <https://ici.radio-canada.ca/espaces-autochtones/1813032/michele-audette-senatrice-politique-nomination>. Consulté le 24 mars 2022.

<sup>156</sup> Ibid.

<sup>157</sup> SÉNAT DU CANADA (s.d.). « Sénatrice Michèle Audette Biographie » [en ligne] <https://sencanada.ca/fr/senateurs/audette-michele/>. Consulté le 24 mars 2022.

<sup>158</sup> RADIO-CANADA (2021). « La nouvelle sénatrice Michèle Audette entend « ébranler, brasser, bouger les choses » » dans *Espaces autochtones*. 30 juillet 2021. [En ligne] <https://ici.radio-canada.ca/espaces-autochtones/1813032/michele-audette-senatrice-politique-nomination>. Consulté le 24 mars 2022.

<sup>159</sup> POSTES CANADA (2021). « Un nouveau timbre rend hommage à la grande auteure-compositrice-interprète Buffy Sainte-Marie » [en ligne] <https://www.canadapost-postescanada.ca/blogues/personnel/perspectives/un-timbre-salue-buffy-sainte-marie/amp/>. Consulté le 24 mars 2022. Et texte du timbre.

<sup>160</sup> ENCYCLOPÉDIE CANADIENNE (s.d.). « Buffy Sainte-Marie » [en ligne] <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/buffy-sainte-marie>. Consulté le 24 mars 2022.

<sup>161</sup> POSTES CANADA (2021). « Un nouveau timbre rend hommage à la grande auteure-compositrice-interprète Buffy Sainte-Marie » [en ligne] <https://www.canadapost-postescanada.ca/blogues/personnel/perspectives/un-timbre-salue-buffy-sainte-marie/amp/>. Consulté le 24 mars 2022. Et texte du timbre.

<sup>162</sup> RADIO-CANADA OHDIO (2022). « Joséphine Bacon : "La poésie est une méditation" » dans *Les grands entretiens*. 13 janvier 2022. [En ligne] <https://ici.radio-canada.ca/ohdio/premiere/emissions/les-grands-entretiens/segments/entrevue/386610/josephine-bacon-poesie-innue-onf>. Consulté le 24 mars 2022.

<sup>163</sup> Ibid.

<sup>164</sup> LA PRESSE (2019). « Personnalité de la semaine : Joséphine Bacon » [en ligne] <https://www.lapresse.ca/actualites/2019-05-26/personnalite-de-la-semaine-josephine-bacon#:~:text=Jos%C3%A9phine%20Bacon%20n'a%20jamais,correct%20%C2%BB%2C%20dit%20Delle>. Consulté le 24 mars 2022.

<sup>165</sup> RADIO-CANADA OHDIO (2022). « Joséphine Bacon : « La poésie est une méditation » » dans *Les grands entretiens*. 13 janvier 2022. [En ligne] <https://ici.radio-canada.ca/ohdio/premiere/emissions/les-grands-entretiens/segments/entrevue/386610/josephine-bacon-poesie-innue-onf>. Consulté le 24 mars 2022.

## RÉFÉRENCES (SUITE)

<sup>166</sup> YVON, A-N. (2019). « Joséphine Bacon, la vie en trois temps d'une femme d'exception » dans Radio-Canada Espaces Autochtones. 8 mars 2019. [En ligne] <https://ici.radio-canada.ca/espaces-autochtones/1155819/josephine-bacon-innue-poete-autochtone-histoire>. Consulté le 25 mars 2022.

<sup>167</sup> RADIO-CANADA OHDIO (2022). « Joséphine Bacon : « La poésie est une méditation » » dans Les grands entretiens. 13 janvier 2022. [En ligne] <https://ici.radio-canada.ca/ohdio/premiere/emissions/les-grands-entretiens/segments/entrevue/386610/josephine-bacon-poesie-innue-onf>. Consulté le 24 mars 2022.

<sup>168</sup> LINKEDIN (2022). « Anne-Julie Beaudin » [en ligne] <https://ca.linkedin.com/in/anne-julie-beaudin-a3977317a>. Consulté le 24 mars 2022.

<sup>169</sup> NOOR (s.d.). « Anne-Julie Beaudin » [en ligne] <https://www.noormtl.com/anne-julie>. Consulté le 24 mars 2022.

<sup>170</sup> MIKANA (s.d.). « Instagram story important womens figures » PDF. [En ligne] <https://www.mikana.ca/wp-content/uploads/2021/07/Instagram-story-important-womens-figures.pdf>. Consulté le 24 mars 2022.

<sup>171</sup> ÉCOLE DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA (s.d.). « La chronologie des femmes autochtones influentes » [en ligne] <https://indigenous-women-timeline.netlify.app/fr/>. Consulté le 24 mars 2022.

<sup>172</sup> Ibid.

<sup>173</sup> MIKANA (s.d.). « Instagram story important womens figures » PDF. [En ligne] <https://www.mikana.ca/wp-content/uploads/2021/07/Instagram-story-important-womens-figures.pdf>. Consulté le 14 avril 2022.

<sup>174</sup> ÉCOLE DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA (s.d.). « La chronologie des femmes autochtones influentes » [en ligne] <https://indigenous-women-timeline.netlify.app/fr/>. Consulté le 24 mars 2022.

<sup>175</sup> Ibid.

<sup>176</sup> Ibid.

<sup>177</sup> PICARD, V. (2021). « Natasha Kanapé Fontaine, artiste innue aux talents multiples » dans Radio-Canada. 28 novembre 2021. [En ligne] <https://ici.radio-canada.ca/amp/1842605/natasha-kanape-fontaine-premier-album-ep-roman-nui-puimuten-nauetakuan>. Consulté le 11 avril 2022.

<sup>178</sup> GOUVERNEMENT DU CANADA (2020). « Apprentissage sur le pouce : Savoir reconnaître le territoire traditionnel autochtone » [en ligne] <https://www.cspsefpc.gc.ca/tools/blogs/insights/indigenous-territory-fra.aspx>. Consulté le 11 avril 2022.

<sup>179</sup> GUIDE DE RECONNAISSANCE DES PREMIÈRES NATIONS ET DES TERRITOIRES TRADITIONNELS cité dans GOUVERNEMENT DU CANADA (2020). « Apprentissage sur le pouce : Savoir reconnaître le territoire traditionnel autochtone » [en ligne] <https://www.cspsefpc.gc.ca/tools/blogs/insights/indigenous-territory-fra.aspx>. Consulté le 11 avril 2022.

<sup>180</sup> MIKANA (s.d.). « Décoloniser les esprits. Redéfinir notre chemin ensemble. » [En ligne] <https://www.mikana.ca/>. Consulté le 21 mars 2022.

<sup>181</sup> Ibid.

<sup>182</sup> Ibid.

<sup>183</sup> FÉDÉRATION DES FEMMES DU QUÉBEC (s.d.). « Protocole de solidarité avec la FAQ » [en ligne] <https://www.ffq.qc.ca/fr/protocole-de-solidarite-avec-faq#:~:text=Protocole%20de%20solidarit%C3%A9%20avec%20la%20FAQ&text=Ce%20protocole%20signale%20un%20engagement,histoire%20entre%20Qu%C3%A9becois%20et%20Autochtones>. Consulté le 21 mars 2022.

<sup>184</sup> RIVARD-BOUDREAU, É. (2021). « Mieux protéger les femmes autochtones » dans Gazette des femmes. 23 novembre 2021. [En ligne] <https://gazettedesfemmes.ca/21677/mieux-protoger-les-femmes-autochtones/>. Consulté le 21 mars 2022.

<sup>185</sup> Ibid.

<sup>186</sup> MIKANA (s.d.). « Comment être un allié des peuples autochtones » [en ligne] <https://www.mikana.ca/ressources/>. Consulté le 21 mars 2022.

<sup>187</sup> STATISTIQUES CANADA (2020). « Les aidants au Canada, 2018 » [en ligne] <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/200108/dq200108a-fra.htm>. Consulté le 4 avril 2022.

<sup>188</sup> INSTITUT DE LA STATIQUE DU QUÉBEC (2022). « Portrait de la proche aidance en 2018 : plus d'une personne sur cinq était proche aidante au Québec » [en ligne] <https://statistique.quebec.ca/fr/communiqu/portrait-proche-aidance-2018-plus-une-personne-sur-cinq-etait-proche-aidante-au-quebec>. Consulté le 4 avril 2022.

<sup>189</sup> L'APPUI (2021). « Les avantages fiscaux pour les proches aidants » [en ligne] <https://www.lappui.org/fr/je-suis-aidant/demarches-administratives/formalites-administratives-et-fiscalite/les-avantages-fiscaux-pour-les-proches-aidants/>. Consulté le 5 avril 2022.

<sup>190</sup> CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME (2018). « Portrait Les proches aidantes et les proches aidants au Québec : Analyse différenciée selon les sexes » PDF. [En ligne] <https://csf.gouv.qc.ca/article/2018/04/22/les-proches-aidantes-et-les-proches-aidants-au-quebec-analyse-differenciee-selon-les-sexes/#:~:text=Ce%20portrait%20s'inscrit%20dans,lignes%20de%20la%20pr%C3%A9sente%20recherche>. Consulté le 4 avril 2022.

<sup>191</sup> FAST, J. (2015). « Caregiving for Older Adults with Disabilities » PDF. Dans Institut de recherche en politiques

publiques (IRPP) Study. 15 décembre 2015. [En ligne] <https://irpp.org/wp-content/uploads/2015/12/study-no58.pdf>. Consulté le 4 avril 2022 cité par PROCHE AIDANCE QUÉBEC (s.d.). « Statistiques » [En ligne] <https://procheaidance.quebec/statistiques/>. Consulté le 4 avril 2022.

<sup>192</sup> PROCHE AIDANCE QUÉBEC (2020). « L'impact de la pandémie sur les proches aidants » [en ligne] <https://procheaidance.quebec/limpact-de-la-pandemie-sur-les-proches-aidants/>. Consulté le 4 avril 2022

<sup>193</sup> Ibid.

<sup>194</sup> CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME (2018). « Portrait Les proches aidantes et les proches aidants au Québec : Analyse différenciée selon les sexes » PDF. [En ligne] <https://csf.gouv.qc.ca/article/2018/04/22/les-proches-aidantes-et-les-proches-aidants-au-quebec-analyse-differenciee-selon-les-sexes/#:~:text=Ce%20portrait%20s'inscrit%20dans,lignes%20de%20la%20pr%C3%A9sente%20recherche>. Consulté le 4 avril 2022.

<sup>195</sup> Ibid.

<sup>196</sup> PROCHE AIDANCE QUÉBEC (2020). « L'impact de la pandémie sur les proches aidants » [en ligne] <https://procheaidance.quebec/limpact-de-la-pandemie-sur-les-proches-aidants/>. Consulté le 4 avril 2022.

<sup>197</sup> Ibid.

<sup>198</sup> Ibid.

<sup>199</sup> Ibid.

<sup>200</sup> CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME (2018). « Portrait Les proches aidantes et les proches aidants au Québec : Analyse différenciée selon les sexes » PDF. [En ligne] <https://csf.gouv.qc.ca/article/2018/04/22/les-proches-aidantes-et-les-proches-aidants-au-quebec-analyse-differenciee-selon-les-sexes/#:~:text=Ce%20portrait%20s'inscrit%20dans,lignes%20de%20la%20pr%C3%A9sente%20recherche>. Consulté le 4 avril 2022.

## RÉFÉRENCES (SUITE)

- <sup>201</sup> Ibid.
- <sup>202</sup> MARTIN, CATHY D. (2000). « More Than the Work » dans *Journal of Family Issues* 2000/21 (n° 8), p. 999 citée dans Ibid.
- <sup>203</sup> CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME (2018). « Portrait Les proches aidantes et les proches aidants au Québec : Analyse différenciée selon les sexes » PDF. [En ligne] <https://csf.gouv.qc.ca/article/2018/04/22/les-proches-aidantes-et-les-proches-aidants-au-quebec-analyse-differenciee-selon-les-sexes/#:~:text=Ce%20portrait%20s'inscrit%20dans,lignes%20de%20la%20pr%C3%A9sente%20recherche>. Consulté le 4 avril 2022.
- <sup>204</sup> Ibid.
- <sup>205</sup> PROCHE AIDANCE QUÉBEC (2020). « L'impact de la pandémie sur les proches aidants » [en ligne] <https://procheaidance.quebec/limpact-de-la-pandemie-sur-les-proches-aidants/>. Consulté le 4 avril 2022.
- <sup>206</sup> COOPER, M. (2020). « Mothers' Careers Are at Extraordinary Risk Right Now » dans *The Atlantic*. 1<sup>er</sup> octobre 2020. [En ligne] <https://www.theatlantic.com/family/archive/2020/10/pandemic-amplifying-bias-against-working-mothers/616565/>. Consulté le 9 février 2022.
- <sup>207</sup> RANDSTAD (s.d.). « En lumière : les femmes et les défis auxquels elles sont actuellement confrontées au travail » [en ligne] <https://www.randstad.ca/fr/employeurs/tendances-employeur/promouvoir-les-femmes/les-femmes-et-la-flexibilite-dans-leur-milieu-de-travail/>. Consulté le 6 mars 2022.
- <sup>208</sup> MERCIER, N. (2020). « Des femmes heureuses... mais à bout de souffle » dans *Châtelaine* 2020/61 (n° 5) citée dans LÉVY, O. (2021). *Au secours ! J'ai des enfants ! : petites et grandes réflexions sur la famille*. Montréal : Les Éditions de l'Homme. 227 pages.
- <sup>209</sup> MERCIER, N. (2020). « Sondage Som-Châtelaine : Des femmes heureuses... mais à bout de souffle » [en ligne] <https://fr.chatelaine.com/societe/sondage-som-chatelaine-des-femmes-heureuses-mais-a-bout-de-souffle/>. Consulté le 12 mars 2022.
- <sup>210</sup> CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME (2021). « Reprise de l'emploi encore difficile pour les femmes en 2021 » [en ligne] <https://csf.gouv.qc.ca/article/publicationsnum/les-femmes-et-la-pandemie/economie/reprise-de-lemploi-encore-difficile-pour-les-femmes-en-2021/>. Consulté le 18 mars 2022.
- <sup>211</sup> RBC ECONOMICS (2020). « La pandémie menace des décennies de progression des femmes au sein de la population active » [en ligne] [https://leadershipavise.rbc.com/la-pandemie-menace-des-decennies-de-progression-des-femmes-au-sein-de-la-population-active/?\\_ga=2.202119633.1337078940.1647087752-425904742.1647087752](https://leadershipavise.rbc.com/la-pandemie-menace-des-decennies-de-progression-des-femmes-au-sein-de-la-population-active/?_ga=2.202119633.1337078940.1647087752-425904742.1647087752). Consulté le 12 mars 2022. Cité dans LÉVY, O. (2021). *Au secours ! J'ai des enfants ! : petites et grandes réflexions sur la famille*. Montréal : Les Éditions de l'Homme. 227 pages.
- <sup>212</sup> LÉVY, O. (2021). *Au secours ! J'ai des enfants ! : petites et grandes réflexions sur la famille*. Montréal : Les Éditions de l'Homme. 227 pages.
- <sup>213</sup> AGENCE DE LA SANTÉ PUBLIQUE DU CANADA (2019). « Les soins à la mère et au nouveau-né dans une perspective familiale : lignes directrices nationales, Chapitre 6 : L'allaitement maternel » PDF. [En ligne] <https://www.canada.ca/content/dam/phac-aspc/documents/services/publications/healthy-living/maternity-newborn-care-guidelines-chapter-6/soins-meres-nouveau-nelignes-directrices-nationales-chapitre-6.pdf>. Consulté le 9 février 2022.
- <sup>214</sup> MOUVEMENT ALLAITEMENT DU QUÉBEC (2020). « Services de garde favorables à l'allaitement » [En ligne] <https://mouvementallaitement.org/project/trousse-services-de-garde/>. Consulté le 9 février 2022.
- <sup>215</sup> COLLECTIF (2021). *Le Petit Nourri-Source : la source d'un allaitement réussi* 7<sup>e</sup> éd. Fédération québécoise Nourri-Source. 322 pages.
- <sup>216</sup> VALLERAND, N. (2022). « Parents et grands-parents : favoriser l'harmonie » dans *Naître et grandir* 2022/17 (n° 1)
- <sup>217</sup> VALLERAND, N. (2022) « Surmonter les difficultés : 5 situations courantes » *Naître et grandir* vol. 17, n° 1, janvier-février 2022
- <sup>218</sup> MA PLACE AU TRAVAIL (2021). « Mémoire du mouvement Ma place au travail » PDF. [En ligne] [https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/Z-40\\_Place-Travail\\_Public.pdf](https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/Z-40_Place-Travail_Public.pdf). Consulté le 8 février 2022.
- <sup>219</sup> Ibid.
- <sup>220</sup> Ibid.
- <sup>221</sup> Ibid.
- <sup>222</sup> OUELLETTE-VÉZINA, H. (2021). « Garderies : Québec recevra 6 milliards en cinq ans d'Ottawa » dans *La Presse*. 5 août 2021. [En ligne] <https://www.lapresse.ca/actualites/education/2021-08-05/garderies/quebec-recevra-6-milliards-en-cinq-ans-dottawa.php>. Consulté le 18 mars 2021.
- <sup>223</sup> TVA NOUVELLES ET AGENCE QMI (2021). « La grève est terminée pour les CPE affiliés à la CSN » [En ligne] <https://www.tvanouvelles.ca/2021/12/12/cpe-entente-de-principe-acceptee-pour-les-syndiques-de-la-csn>. Consulté le 18 mars 2022.
- <sup>224</sup> SIOUI, M-M (2021). « Un projet de loi pour les enfants défavorisés » dans *Le Devoir*. 20 octobre 2021. [En ligne] <https://www.ledevoir.com/societe/641742/un-projet-de-loi-pour-les-enfants-defavorises>. Consulté le 9 février 2022.
- <sup>225</sup> CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME (2021). « Pour des services de garde qui tiennent compte des réalités de toutes les mères et de leurs familles » PDF. [En ligne] <https://csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/pour-des-services-de-garde-memoire-projet-loi-1.pdf>. Consulté le 9 février 2022.
- <sup>226</sup> FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DE FAMILLES MONOPARENTALES ET RECOMPOSÉES DU QUÉBEC (2021). « Services de garde éducatifs à l'enfance : Un chantier vers une véritable égalité des chances pour TOUS les enfants du Québec ! » PDF. [En ligne] [http://www.fafmrq.org/wp-content/uploads/2021/11/MemoireFinalFAFMRQ\\_ConsultationSGEE\\_2021-11-3.pdf](http://www.fafmrq.org/wp-content/uploads/2021/11/MemoireFinalFAFMRQ_ConsultationSGEE_2021-11-3.pdf). Consulté le 9 février 2022.
- <sup>227</sup> GOUVERNEMENT DU CANADA (2020). « Impact du changement climatique sur l'agriculture » [En ligne] <https://agriculture.canada.ca/fr/agriculture-environnement/changements-climatiques-qualite-lair/scenarios-climatiques-lagriculture>. Consulté le 1<sup>er</sup> avril 2022.
- <sup>228</sup> Ibid.
- <sup>229</sup> Ibid.
- <sup>230</sup> Ibid.
- <sup>231</sup> Ibid.
- <sup>232</sup> Ibid.
- <sup>233</sup> Ibid.
- <sup>234</sup> Ibid.
- <sup>235</sup> ÉQUITERRE (s.d.). « Santé des sols/agriculture climatique » [En ligne] <https://www.equiterre.org/fr/initiatives/sante-des-sols-agriculture-climatique>. Consulté le 1<sup>er</sup> avril 2022.

## RÉFÉRENCES (SUITE)

<sup>236</sup> Ibid.

<sup>237</sup> MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES. (2021). « Bilan des ventes de pesticides au Québec Année 2019 » PDF. [En ligne] <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/environnement/pesticides/bilan-ventes-pesticides-quebec-2019.pdf?1631286388>. Consulté le 1<sup>er</sup> avril 2022.

<sup>238</sup> Ibid.

<sup>239</sup> TURNER, T. (s.d.). « Roundup Alternatives » dans Consumer Notice [En ligne] <https://www.consumernotice.org/environmental/pesticides/roundup/alternatives/>. Consulté le 1<sup>er</sup> avril 2022. Traduit par HODGSON, L. (s.d.). « Alternatives au Roundup » dans Le Jardinier Paresseux [En ligne] [https://jardinierparesseux.com/2022/01/04/alternatives-au-roundup/#google\\_vignette](https://jardinierparesseux.com/2022/01/04/alternatives-au-roundup/#google_vignette). Consulté le 1<sup>er</sup> avril 2022.

<sup>240</sup> GERBET, T. (2019). « Forte baisse des ventes du pesticide le plus dangereux au Québec » dans Radio-Canada. 7 octobre 2019. [En ligne] <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1323914/pesticides-ventes-danger-quebec>. Consulté le 1<sup>er</sup> avril 2022.

<sup>241</sup> MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION (MAPAQ) (s.d.). « Gestion des ennemis des cultures » [En ligne] <https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Productions/Agroenvironnement/reductionpesticides/gestionennemiscultures/Pages/Ennemisdescultures.aspx>. Consulté le 1<sup>er</sup> avril 2022.

<sup>242</sup> NADEAU, J-F (2021). « La pandémie aussi bénéfique qu'on le croit pour l'environnement ? » dans Radio-Canada. 27 janvier 2021. [En ligne] <https://ici.radio-canada.ca/amp/1766198/pandemie-covid-environnementlevis-justine-coutu-ariane-nadeau>. Consulté le 1<sup>er</sup> avril 2022.

<sup>243</sup> CHAMPAGNE, É-P. (2022). « Lutte aux changements climatiques : La pandémie une alliée inespérée ? » dans La Presse. 15 mars 2022. [En ligne] <https://www.lapresse.ca/actualites/environnement/2022-03-15/lutte-contre-les-changements-climatiques/la-pandemie-une-alliee-inesperee.php>. Consulté le 1<sup>er</sup> avril 2022.

<sup>244</sup> NADEAU, J-F (2021). « La pandémie aussi bénéfique qu'on le croit pour l'environnement ? » dans Radio-Canada. 27 janvier 2021. [En ligne] <https://ici.radio-canada.ca/amp/1766198/pandemie-covid-environnementlevis-justine-coutu-ariane-nadeau>. Consulté le 1<sup>er</sup> avril 2022.

<sup>245</sup> Ibid.

<sup>246</sup> JOUR DE LA TERRE (s.d.). « Idées d'activités » [En ligne] <https://jourdelaterre.org/qc/activites/idees-daction/#CITOYEN>. Consulté le 16 avril 2022.

<sup>247</sup> LE CENTRE QUÉBÉCOIS D'ÉDUCATION AUX MÉDIAS ET À L'INFORMATION (s.d.). « Qu'est-ce qu'une fausse nouvelle ? » [En ligne] <https://www.cqemi.org/fr/a-propos-des-fausses-nouvelles>. Consulté le 9 février 2022.

<sup>248</sup> Ibid.

<sup>249</sup> AGENCE SCIENCE-PRESSE (2020). « Quels sont les impacts de la désinformation ? » [En ligne] <https://www.sciencepresse.qc.ca/actualite/covid-19-depister-desinfo/2020/09/15/impacts-desinformation>. Consulté le 9 février 2020.

<sup>250</sup> RÉSEAU ACTION CLIMAT FRANCE (2021). « Rapport du GIEC : une intensification « sans précédent » du changement climatique » [En ligne] <https://reseauactionclimat.org/rapport-giec-climat-2021/>. Consulté le 17 mars 2022.

<sup>251</sup> Ibid.

<sup>252</sup> NORMAND, F. (2019). « Climat : attention aux certitudes et aux peurs irrationnelles » dans Les Affaires. 24 août 2019. [En ligne] <https://www.lesaffaires.com/blogues/francois-normand/climat-attention-aux-certitudes-et-aux-peurs-irrationnelles/612260>. Consulté le 23 mars 2022.

<sup>253</sup> RÉSEAU ACTION CLIMAT FRANCE (2021). « Rapport du GIEC : une intensification « sans précédent » du changement climatique » [En ligne] <https://reseauactionclimat.org/rapport-giec-climat-2021/>. Consulté le 17 mars 2022.

<sup>254</sup> Ibid.

<sup>255</sup> Ibid.

<sup>256</sup> Ibid.

<sup>257</sup> ÉQUITERRE (s.d.). « Geste du mois de mars : Comment se tirer des conversations épineuses sur les changements climatiques » [En ligne] <https://www.equiterre.org/geste/geste-du-mois-de-mars-comment-se-tirer-des-conversations-epineuses-sur-les-changements-climati>. Consulté le 9 février 2022.





ASSOCIATION FÉMINISTE  
D'ÉDUCATION ET  
D'ACTION SOCIALE

[www.afeas.qc.ca](http://www.afeas.qc.ca)

[info@afeas.qc.ca](mailto:info@afeas.qc.ca)

514-251-1636

5999, rue de Marseille  
Montréal (Québec) H1N 1K6